ESTIMATES

Parks Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-107
ISBN 0-660-62744-2

105-04059/

Parks Canada Agency

2005-2006 Estimates
A Report on Plans and Priorities

APPROVED
MINISTER OF THE ENVIRONMENT
STÉPHANE DION

Parks Canada Parcs Canada

Canada

Serving Canadians

The Parks Canada Charter

Our Mandate

On behalf of the people of Canada, we protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.

Our Role

We are guardians of the national parks, the national historic sites and the national marine conservation areas of Canada.

We are guides to visitors from around the world, opening doors to places of discovery and learning, reflection and recreation.

We are partners, building on the rich traditions of our Aboriginal people, the strength of our diverse cultures and our commitments to the international community.

We are storytellers, recounting the history of our land and our people — the stories of Canada.

Our Commitments

To protect, as a first priority, the natural and cultural heritage of our special places and ensure that they remain healthy and whole.

To present the beauty and significance of our natural world and to chronicle the human determination and ingenuity which have shaped our nation.

To celebrate the legacy of visionary Canadians whose passion and knowledge have inspired the character and values of our country.

To serve Canadians, working together to achieve excellence guided by values of competence, respect and fairness.

Parks Canada Agency

2005-2006 Estimates
A Report on Plans and Priorities

Bottom Landscape

Snowy Mountain, Mount Revelstoke National Park of Canada (Parks Canada)
Lake and mountains (Parks Canada)
Motherwell Homestead National Historic Site of Canada (Parks Canada)
Fortress of Louisbourg National Historic Site of Canada (Parks Canada)
Château Frontenac National Historic Site of Canada (P. St.-Jacques, 1994)
Fall foliage (Parks Canada, Michael Wood, 1997)
Waves (Parks Canada, André Cornellier, 1991)

TABLE OF CONTENTS[1]

SECTION 1:

MINISTER'S MESSAGE 1

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT 2

MESSAGE FROM THE CHIEF EXECUTIVE OFFICER 3

SECTION 2:

PLANNING OVERVIEW AND AGENCY PRIORITIES 6

Agency Budget 6

Planning Overview 7

Priorities 8

Challenges and Opportunities 11

Parks Canada Strategic Planning Framework 13

SECTION 3:

PLANNED RESULTS AND PERFORMANCE INDICATORS 21

Program Activity 1 – Establish Heritage Places 21

Program Activity 2 – Conserve Heritage Resources 33

Program Activity 3 – Promote Public Appreciation and Understanding 41

Program Activity 4 – Quality Visitor Experience 47

Program Activity 5 – Townsite Management 53

Program Activity 6 – Throughway Management 57

Program Activities 7/8 – Corporate Services 61

SECTION 4:

ORGANIZATION 65

Accountability Framework 66

[1] This document, and other Parks Canada documents referred to in this plan are accessible on the Parks Canada Web site at www.pc.gc.ca under Library.

SECTION 5:

FINANCIAL INFORMATION/TABLES 67

Agency Planned Spending 67

Table 1 Agency Planned Spending and Summary of Changes 68

Table 2 Program Activities 69

Table 3 Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates 69

Table 4 Net Cost of Program for 2005/2006 70

Table 5 Summary of Capital Spending by Program Activity 71

Table 6 Planned Operating Revenue 71

Table 7 National Pricing Strategy – Fee Proposals 72

Table 8 Planned Major Capital Projects 73

Table 9 Details on Transfer Payments Programs 78

Table 10 New Parks and Historic Sites Account 79

ANNEX 1 STRATEGIC ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 80

ANNEX 2 NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT 81

ANNEX 3 GLOSSARY 83

ANNEX 4 LEGISLATION 86

FIGURES

Figure 1: Agency Budget Breakdown 6

Figure 2: Challenges and Opportunities 11

Figure 3: Parks Canada Strategic Planning Framework 15

Figure 4: National Parks Map 16

Figure 5: National Marine Conservation Area Systems Map 17

Figure 6: National Historic Sites Map and Table 18

Figure 7: Accountability Framework 66

Figure 8: Source of Funds 67

Figure 9: Planned Use of Funds 67

Section 1:
MINISTER'S MESSAGE

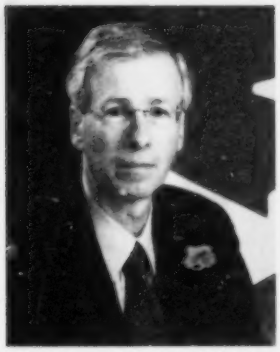

The Honourable Stéphane Dion
Minister of the Environment

Canada is a world leader in the breadth of its natural, historic and cultural heritage, and Canadians must be world leaders in protecting that heritage. We must safeguard nature and honour the significant places, people and events of our history. By conserving and celebrating Canada's historic places and natural spaces, we provide tangible environmental, economic, social, recreational and cultural benefits for ourselves and for generations to come.

Parks Canada is charged with ensuring the ecological integrity of national parks, the commemorative integrity of national historic sites, and the wise use of national marine conservation areas. Proper stewardship of Canada's special places is fundamental to a sustainable economy and a sustainable environment. The livelihood of hundreds of communities and tens of thousands of Canadians depends on the wise management of these places. The actions outlined in this Plan will have an important impact on billions of tourism dollars. But these actions will also impact upon the health of endangered species, opportunities for our children to understand the country's past, the empowerment of Aboriginal peoples, air and water quality, the protection of biodiversity, high-quality visitor experiences, and inspiration for onsite and online visitors.

A key success factor for Parks Canada in fulfilling these important roles is the forging of strong partnerships with a vast range of Canadians. That sense of mutual responsibility and full inclusion of Canadians in the work of Parks Canada is at the very heart of the vision and actions outlined in this document. The extremely dedicated people at Parks Canada share my enthusiasm and commitment to working closely with provinces and territories, Members of Parliament, local and outlying communities, environmentalists, business, labour, educators, heritage experts, the voluntary sector and individual citizens.

That spirit of partnership is evident throughout this Plan in very pragmatic ways: the undertaking of collaborative science initiatives; the development of new learning opportunities for new Canadians, young people and urban audiences; the strengthened emphasis on effective consultation mechanisms; and the advancement of measures to spur private sector efforts in support of heritage conservation.

The history of Canada is rich with passion and honour, daring and determination, sacrifice and triumph. The natural treasures of Canada include awe-inducing landscapes, breathtaking coastlines, and an array of unique and irreplaceable wonders. I encourage all Canadians to join with the people of Parks Canada in acting with purpose, energy and pride in fulfilling our shared obligation to that national heritage. Through good will, hard work and cooperation, Canadians can together act as wise trustees of our country's enormous historic and natural blessings; in that very real sense, we can together be world leaders.

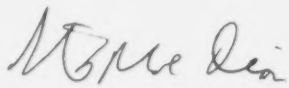

Stéphane Dion
Minister of the Environment

MANAGEMENT REPRESENTATION

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the Guide to the preparation of the 2005/2006 Report on Plans and Priorities:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying corporate information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

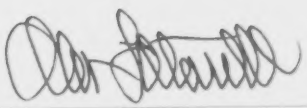

Alan Latourelle
Chief Executive Officer
Parks Canada

February 7, 2005

Date

MESSAGE FROM THE CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Alan Latourelle
Chief Executive Officer
Parks Canada Agency

Canada's historic places are intertwined into the fabric of the country. They are central to Canadians' self-awareness, sense of community, and identity as citizens and human beings. The conservation, restoration and redevelopment of Canada's historic places are vital to the role of Parks Canada. The only truly effective way for Parks Canada to fulfill this mandate is to build long-term, effective partnerships with Canadians. The more that we at Parks Canada work in harmony with as many Canadians as possible, the more successful we will all be in building a culture of heritage conservation in Canada.

Canada's natural spaces are replete with extraordinary beauty, raw strength and unmatched environmental richness. They are the doorways to truly understanding Canada; they represent the soul and the spirit of the country. Preserving and presenting that natural heritage are also vitally important to Parks Canada. Our ability to promote the health of national parks, maximize the sustainable use of national marine conservation areas, foster Canadians' enjoyment and understanding of our natural spaces, and maximize the benefits these places offer for today and tomorrow depends on the creation and strengthening of partnerships with Canadians from every walk of life and in every part of the country.

For over a century, visitors have made deeply personal connections with Canada's natural and historic sites through their memorable experiences at these places. Parks Canada strives to build the [illegible]sonal relationship between visitors and Canada's national parks, historic sites and marine conservation areas through the provision of information, programs and services, and facilities and infrastructure. The significance of that work is underscored by the fact that Parks Canada is a mainstay of 38,000 jobs in the Canadian tourism industry and contributes $1.2 billion annually to Canada's economy. As the top provider of the country's tourism destinations, Parks Canada welcomes 26 million visitors annually. The men and women of Parks Canada have worked hard over many decades to establish the organization as one of the most highly rated federal entities for service to Canadians.

For all these successes, Parks Canada cannot and must not rest on its laurels. The realities of Canada are changing. The expectations of Canadians are changing. The responsibilities of Parks Canada have expanded. And the issues confronting the Agency are very challenging.

It is not enough for Parks Canada to concentrate on the operational aspects of the visitor services and facilities we provide to the people we welcome to our sites. We need to take advantage of the profound opportunities that exist, and overcome the challenges we face. We need to think about those millions of Canadians who do not have an opportunity to come to national historic sites. We must think about the fact that most Canadians now live in urban centres – often a far distance from our national parks. Parks Canada must explore ways and means to reach out

to newer Canadians. Given the role of Aboriginal peoples in the establishment and expansion of parks and historic sites, it is also vital for Parks Canada to work collaboratively with Aboriginal peoples in all aspects of our work. Although providing high quality services remains a key priority, the Agency must and will place a new emphasis on understanding and anticipating the needs and expectations of its potential as well as its actual visitors. In short, Parks Canada needs to provide the right services, programs and facilities to meet the expectations of all Canadians.

Better understanding the expectations of actual and potential visitors – onsite and online – will help Parks Canada make better decisions and build support for our ecological, cultural and economic responsibilities. We must strive to provide opportunities for Canadians to enjoy memorable visitor experiences. We do that by forging partnerships with Canadians and by meeting their wishes and their needs. By focusing on facilitating memorable experiences, Parks Canada is, in fact, focusing on creating new partners for the protection of Canada's natural and cultural symbols.

This emphasis on working hand in hand with all Canadians is central to the future of Parks Canada's work throughout the life of this Plan and beyond – from setting our vision … right through to the day-to-day management of sites. Canadians have more and more rigorous standards for institutional governance and accountability. The surest route for Parks Canada to meet those standards is to make certain that Canadians are fully involved in everything we seek to accomplish and everything we do. We have made major strides at Parks Canada in forming very successful partnerships with provinces and territories, municipal governments, Aboriginal peoples, multicultural organizations, property owners, tourism operators, teachers, environmental organizations, private sector developers, park towns and nearby communities, and thousands of volunteers. Budget Plan 2005 provides $46 million over five years to Parks Canada to advance the Historic Places Initiative – the strong federal-provincial-territorial partnership forged for the restoration and preservation of Canada's built heritage. We are determined to make even greater strides in advancing our partnerships throughout the country.

Despite our determination, achievements, and vision, the challenges facing Parks Canada are very real. Many of our visitor facilities were built 30-50 years ago and must be rebuilt, repaired or updated within the next five years to ensure continued public satisfaction. Many of the highways and bridges Parks Canada manages are in urgent need of repair to ensure continued public safety. Many national historic sites are deteriorating and require immediate restoration to ensure their long-term commemorative integrity and prevent the permanent loss of these special places.

Budget Plan 2005 acts to address these issues by providing Parks Canada with $209 million over five years to meet the pressures facing the physical infrastructure under its care. This investment will help in the maintenance and acquisition of capital assets in national parks and will help ensure that Parks Canada's built heritage continues to be preserved for future generations.

In 2000, the Panel on Ecological Integrity of Canada's National Parks confirmed that every national park faced serious threats to ecological integrity and required immediate and long-term action. Budget Plan 2003 allocated $75 million over five years plus on going funding of $25 million per year for Parks Canada to implement the Government's plan to maintain or improve ecological integrity. The Agency has utilized these funds to pursue a strategically focused program in six of the existing 41 national parks and will make investments in four key areas: better understanding ecological integrity; restoring ecological integrity; regional partnerships; and the protection of species at risk. Budget Plan 2005 builds on these investments by providing an additional $60 million over five years to enhance and expand ecological integrity measures.

However, there is a great potential for Parks Canada to play a more significant role in the life of Canada and Canadians than it already does. Through new and expanded partnerships, we can protect and

rebuild natural spaces and historic places, share Canada's stories, and reflect the cultural and geographic diversity of the country. Those partnerships can contribute to national economic growth, spur Aboriginal opportunities, provide enormous benefits for rural and northern Canada, encourage rehabilitation of vacant commercial buildings, and engage our children so that they become stewards of Canada's heritage.

The more that Parks Canada reaches out to Canadians, the more we provide Canadians with understanding and the more we give them the means to direct the future of Parks Canada, the better we can meet the mandate set for the Agency by Parliament and the better we can serve Canadians.

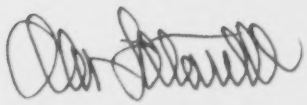

Alan Latourelle
Chief Executive Officer
Parks Canada Agency

Section 2:

PLANNING OVERVIEW AND AGENCY PRIORITIES

Agency Budget

Over the planning period the Parks Canada budget is forecast as:

Planned Spending and Full Time Equivalents

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006***	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
$Thousands	493,877	**532,858**	571,423	575,695	594,695	614,695
FTE	3,980	**4,017**	4,020	4,020	4,020	4,020

*Reflects the best forecast of total budget for the 2005/2006 fiscal year

**Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year

Figure 1: Agency Budget Breakdown 2005/2006

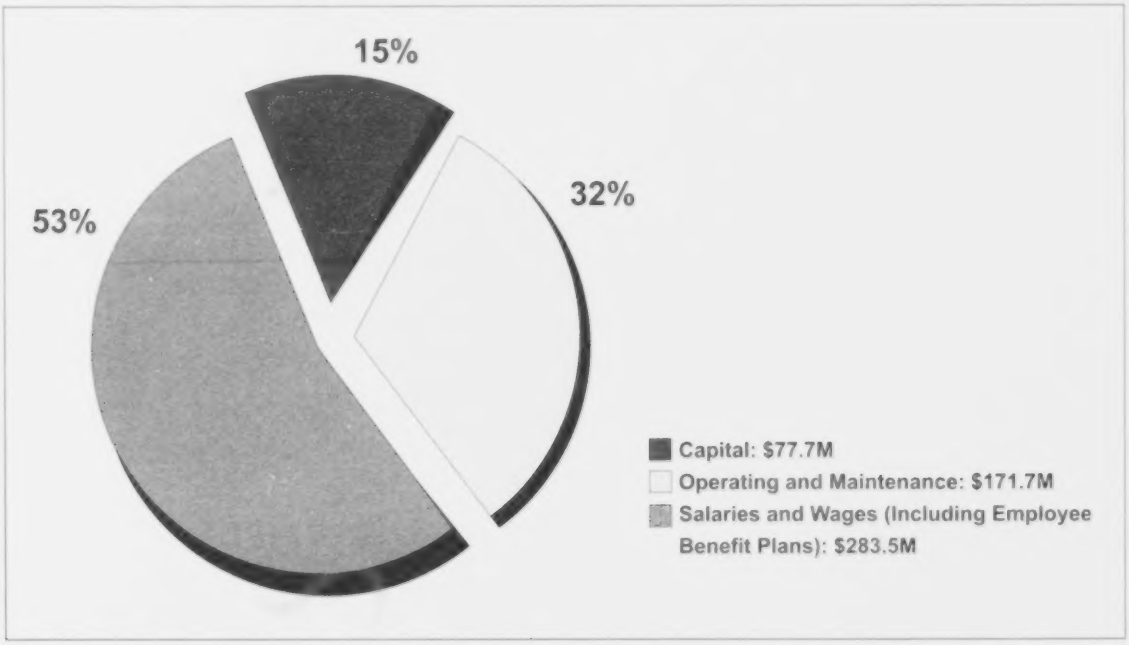

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Planning Overview

The Parks Canada Agency fulfils its mandate through its management and administration of Canada's national heritage protected areas networks, which preserve and present the rich diversity of Canada's natural and cultural heritage to the benefit of Canadians and visitors from around the world. Its three major networks are the System of National Historic Sites of Canada, the System of National Parks of Canada and the System of National Marine Conservation Areas of Canada.

Parks Canada receives its mandate from the 1998 *Parks Canada Agency Act*, establishing it as a separate Government of Canada Agency. Parks Canada also carries out responsibilities outlined in other legislative Acts, notably the *Historic Sites and Monuments Act*, the *Canada National Parks Act*, and the *Canada National Marine Conservation Areas Act*. The *Canada National Parks Act*, passed in 2000, modernized Parks Canada's historic role and affirmed ecological integrity as an Agency priority when considering all aspects of park management. The *Canada National Marine Conservation Areas Act*, passed in 2002, provides for the creation of a system of marine conservation areas representative of the country's oceanic and Great Lakes waters. In December 2003, the Government announced the transfer of responsibility for the Parks Canada Agency and certain associated functions from the Minister of Canadian Heritage to the Minister of the Environment.

Parks Canada also receives direction from other Acts, including the *Heritage Railway Stations Protection Act* and the *Department of Transport Act* (Historic Canals). Of special importance, Parks Canada is one of three federal departments whose mandate includes implementing the Species at Risk Act, a horizontal initiative designed to protect species at risk. For a complete list of the legislation governing the Parks Canada Agency, see Annex 4.

Canada's System of National Historic Sites includes 904 sites designated as being of national historic significance as of March 31, 2004. Of these, 149 are directly administered by Parks Canada. The System includes 588 persons of national historic significance and 357 historically significant events. Canada's System of National Parks is made up of 41 national parks representing 27 of Canada's 39 distinct natural regions. Canada's System of National Marine Conservation Areas presently includes two sites, which will ultimately represent Canada's 29 marine regions.

Parks Canada is also responsible for leading programs related to the grave sites of former Prime Ministers, federal heritage buildings, heritage railway stations, heritage rivers, federal archaeology, and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization's (UNESCO) Man and the Biosphere Initiative.

The Parks Canada Agency contributes to the protection of:

- ***166 heritage railway stations***
- ***39 heritage rivers***
- ***11 Grave Sites of Prime Ministers***
- ***Over 1,274 designated federal heritage buildings***

Together, these national heritage areas will welcome more than 26 million visitors in more than 460 communities this year and will support some 38,000 direct jobs to Canadians. Additionally, during the 2003/2004 fiscal year, the Parks Canada Web site had traffic of nearly 5 million visits.

Parks Canada leads the implementation of Canada's obligations related to the World Heritage Convention, works in cooperation with Environment Canada to help coordinate national implementation of the Convention on Biological Diversity Programme of Work on Protected Areas, and provides leadership on other international heritage conservation agreements.

The *Parks Canada Agency Act* requires that the Minister convene, at least every two years, a round table of persons interested in matters for which the Agency is responsible and to advise the Minister on the performance of the Agency. The Minister's Round Table on Parks Canada brings together a wide range of people who are passionate about Canada's protected heritage areas. The last Minister's Round Table took place in February 2005. For more information please consult www.pc.gc.ca/agen/trm-mrt/2005/index_e.asp

Head-Smashed-In Buffalo Jump World Heritage Site and National Historic Site
© Parks Canada Photo: Jazhart Studios

Building strong and trusting relationships with Aboriginal communities continues to be key to Parks Canada's success in achieving its mandate. The establishment and conservation of a large number of heritage areas is only possible thanks to the active leadership and partnership of Aboriginal communities. This relationship is appreciated on a daily basis by the people at Parks Canada and forms an essential element of its operations.

Priorities

Recapitalizing Parks Canada's assets is the most important operational challenge the Agency faces. Budget Plan 2005 provided $209 million over the next five years to address the shortfall chronicled in the Agency's Long Term Capital Plan: 29% of assets in good condition, 40% in fair condition needing to be recapitalized within five years, 29% in poor condition needing attention urgently to eliminate risks of structural failure, and 2% failed and closed. Parks Canada will seek out and listen to the views of Canadians on service expectations and priorities for investment and ensure that the new funding is directed to the most urgent needs.

Parks Canada will continue to advance the Government of Canada's Action Plan announced in 2002. The Action Plan called for the creation of ten new national parks and five new national marine conservation areas by March 2008. Funding provided in Budget 2003 allows significant progress toward completing the action plan but not its full completion. Once current funding has been fully expended, Parks Canada will return to the Government with a proposal to complete the remainder of the action plan.

Work continues on, assessing, selecting and negotiating sites for future national parks in other still unrepresented natural regions across Canada. The Government is also working with partners to establish new national marine conservation areas that would add an estimated 15,000 square kilometers to the system. More on this initiative is provided in the section covering Program Activity One.

With the new funding announced in Budget Plan 2005 of $60 million over five years, Parks Canada will accelerate its actions over the next four years to improve the ecological integrity of Canada's 41 existing national parks – implementing the Action Plan developed in response to the April 2000 Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks.

Playing a leadership role in ecosystem management and encouraging Canadians to become stewards on matters of ecological integrity are key themes. This is consistent with the Parks Canada Charter commitment to protect and present the ecological integrity of these special places to Canadians. Parks Canada's public education efforts and communications will make important links to bio-diversity, clean air and water, and other sustainability issues in coming years.

The Government announced a reorganization of the public service on December 12, 2003, that included the transfer of Parks Canada Agency responsibility to the Minister of the Environment. Included in this announcement was additional Parks Canada responsibility for historic places in Canada and for the design and implementation of programs that relate to built heritage. Parks Canada will assume the lead role for developing policy and implementing the Historic Places Initiative – one of the most significant collaborative conservation efforts related to historic sites in the nation's history.

Long Island Dam, Rideau Canal National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: A. Guindon

Only a small number of historic places in Canada are owned by the Federal Government, so cooperation with owners and with communities is key. The Historic Places Initiative involves a broad coalition of provinces, territories and municipalities, coupled with equally valuable collaboration with Aboriginal peoples and heritage experts. More on this initiative is provided in the section covering Program Activity Three and at www.historicplaces.ca.

Programs and activities to support heritage places include the 2004 launch of the Canadian Register of Historic Places, which provides for the first time in one place, the ability to register buildings and sites that are recognized to be of historic significance by any level of government. The year 2004 also marks the selection of the first rehabilitation projects to be eligible for federal funding through the Commercial Heritage Properties Incentive Fund, a four-year, $30 million program designed to tip the balance in favour of conservation over demolition.

Budget 2005 affirmed the Government of Canada's commitment to the development of initiatives that support the restoration and preservation of Canada's built heritage. It provided $46 million over five years and $8 million per year thereafter to complete and maintain the Canadian Register of Historic Places, support the certification process for restoration expenditures and external agreements with provinces and territories for the Historic Places Initiative.

As part of the Historic Places Initiative and to ensure that the federal house is in order with respect to the Government's responsibilities for the historic places under its jurisdiction, Parks Canada will complete the preparation of a legislative initiative for consideration by Government that would provide legal protection for historic places on federal lands and all archaeological resources on or under federal lands.

In an effort to improve Parks Canada's link to all Canadians, a national marketing strategy will be developed to promote awareness, appreciation, understanding and opportunities for engagement, including memorable first hand, real-life experiences with Canada's natural and cultural heritage. The overarching goal of the marketing strategy will be to bring nature and culture closer to Canadians, facilitating a link with each other as citizens and to share among themselves a passion for their heritage and for its protection. The central theme of the marketing strategy will be that of building the Parks Canada brand and promoting a range of memorable and distinct natural and cultural experiences.

Challenges and Opportunities

Figure 2: Presents a snapshot of the challenges and opportunities for Parks Canada.

Challenges	Opportunities
Protection of Heritage Areas As highlighted recently by the Auditor General of Canada, many national historic sites of Canada under the care of Parks Canada are showing significant signs of deterioration, which is leading in many cases toward permanent loss of national treasures. Similarly, natural heritage and ecological integrity is under stress at national parks and other protected areas for which Parks Canada is responsible.	**To develop a visionary and practical management plan for each heritage place under the care of Parks Canada, to address the management of assets, ecological and/or commemorative integrity objectives, the visitor experience objective and the public education objective.**
Government Commitments Completely achieving the remaining goals established in the Government's 2002 Action Plan to create ten new national parks and five new national marine conservation areas and expand three existing national parks by 2008. While the initial funding made available in *Budget Plan 2003* will allow for substantial implementation of the action plan, it will not be possible to secure all that was hoped for with the funds currently available.	**To continue to negotiate agreements to establish new national parks and national marine conservation areas within existing funding, and to plan additional sites.**
Protecting Ecological Integrity Evidence provided by the Panel on Ecological Integrity of Canada's National Parks in 2000 and continuing with State of Protected Heritage Areas reports, suggests native biodiversity and habitat are under considerable stress and suffering progressive loss in Canada's national parks. Funding provided in Budget 2003 and the additional funding of $60 million made available in Budget 2005 will allow restoration initiatives in addition to those already started in six national parks.	**The implementation of the ecological integrity program provides opportunity for: better understanding of the national park ecosystems, improvement of the health of those ecosystems, increased regional partnerships and influence and involve Canadians on Ecological Integrity.**
Protecting Commemorative Integrity Canada's built heritage continues to be threatened as 20% of heritage buildings in Canada have been lost in one generation and two-thirds of Parks Canada's cultural assets are in fair or poor condition. There is a continued need to monitor the condition of these resources and implement strategies to halt deterioration. Funding provided in Budget 2005 will improve the commemorative integrity at key national historic sites.	**Commemorative integrity evaluations and integrity statements will form the foundation of sound management plans at sites administered by Parks Canada. The new *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places* will help in the rehabilitation and restoration of resources not administered by the Agency.**
Infrastructure Recapitalization A key challenge over the next five years will be addressing the most pressing investment needs in a cohesive and pragmatic fashion. Budget 2005 provided $209 million over the next five years to address these issues.	**To seek out and listen to Canadians' opinions on capital investment priorities at heritage sites and renew our service offer in a manner that reflects the expectations and needs of our visitors.**

Figure 2 *(cont'd)*

Challenges	Opportunities
Building Strong Aboriginal Relations The historic places of Aboriginal peoples go back more than 10,000 years in Canada. Parks Canada would be unable to establish and manage the majority of new national parks and some national historic sites without working closely with Aboriginal peoples at the local, regional and national level.	**To ensure that Aboriginal voices and stories become an even more integral part of Parks Canada programs and management.**
Increasing Public Support and Addressing Changing Demographics National parks and national historic sites have an established and loyal visitor population. When taken together with demographic challenges, however, the Agency needs to better connect with both new and established audiences to generate support and interest. Canada's population is more ethnically diverse and urbanized (79.3% of Canadians live in an urban area, and 37% live in one of the five largest cities). In 2001, the 5.5 million foreign-born Canadians accounted for 18% of the total population, and this proportion is expected to rise to 30% by 2026. Parks Canada faces the challenge of being relevant to an urban and ethnically diverse audience and of attracting them to experience Canada's natural and cultural heritage. Reaching out and engaging existing and new audiences, providing relevant learning opportunities and connecting with the individuals and symbols that chronicle Canada's past is viewed as essential.	**To generate popular support among Canadians to better protect and present Canada's special places. To reach new audiences through increased investment and efforts in education services supplemented by partnerships with the tourism industry and non-governmental organizations.**
Enhancing the Visitor Experience Parks Canada recognizes that the tourism industry is evolving, driven by demand from Canadian, as well as foreign visitors. An improved understanding must be established in order to provide a service offer that proposes a lasting, memorable visitor experience while protecting these same places for generations yet to come.	**To meet the needs of visitors to Canada's national heritage places, leaving them with quality, memorable experiences that connect them with Canada's rich natural and cultural history.**

Parks Canada Strategic Planning Framework

Parks Canada delivers its mandate through a Program Activity Architecture composed of eight program activities (see Figure 3 for details). The core programs are delivered through the first four program activities: Establish Heritage Places, Conserve Heritage Resources, Promote Public Appreciation and Understanding, and Quality Visitor Experience. Two of the remaining program activities are not core programs for Parks Canada but represent significant public good responsibilities, that of Townsite Management and Throughway Management. The last two program activities represent corporate services at Parks Canada.

The Connection Between Parks Canada's Program Activities

As shown in the Parks Canada Charter on the inside front cover, the Agency has a mandate to protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage. The core programs all revolve around this common goal.

Interpretation of Han Hwech'in history and culture, Dawson Historical Complex National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: J.F. Bergeron

The establishment of heritage places and their conservation are both addressed in the first two program activities as described in Figure 3, the Parks Canada Strategic Planning Framework.

Program activity areas three and four, the promotion of Public Appreciation and Understanding, together with Quality Visitor Experience, are the primary means by which Parks Canada fulfills its mandate to foster the appreciation and enjoyment of national heritage places. These two interconnected activity areas are also key mechanisms through which the Agency will reinforce its identity and increase its relevance to Canadians.

Parks Canada employees tell Canada's stories and assist Canadians in connecting with these special places. Visitors appreciate, understand and enjoy Canada's special heritage places.

Fort Battleford National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: M. Fieguth

Parks Canada is a partner with its stakeholders in reaching out to Canadians and facilitating their enjoyment and benefit from these special places. Specific activities to promote appreciation and understanding respond to Parks Canada's mandate to present Canada's heritage and activities in ways that provide quality visitor experience and respond to the needs and expectations of Canadians. This also leads to understanding the values of these areas and the need to protect them. Together, the activities of these program areas allow Parks Canada to provide visitors with the opportunities for memorable experiences in national historic sites, national parks and national marine conservation areas.

Figure 3: Parks Canada Strategic Planning Framework

Program Activity*	Description	Planned Results/Priority
1. Establish Heritage Places Capital $ 695 Salary $ 7,694 Operating $10,332 Total $18,721	Program for planning, identification, negotiation, and bringing heritage places to an operational state and for expanding existing heritage places. National heritage places include national parks, national marine conservation areas, and national historic sites, both federal and third party owned as well as Prime Ministers grave sites, Canadian World Heritage Sites and others.	1. Create national parks and national marine conservation areas in unrepresented regions. 2. Complete or expand selected parks. 3. Designate and commemorate places, persons and events of natio historic significance, particularly in under-represented priority are 4. Designate other heritage places e.g., Historic Places Initiative, Fed Heritage Buildings Review Office, heritage rivers, railway stations, Prime Ministers grave sites and work toward the designation of n World Heritage Sites and Biosphere Reserves.
2. Conserve Heritage Resources Capital $ 11,986 Salary $ 91,469 Operating $ 71,590 Total $175,045	Program to ensure maintenance and protection of ecological and commemorative integrity and management of natural and cultural resources in national heritage places managed by Parks Canada, and to influence conservation of heritage resources managed by others.	5. Maintain or improve the ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas. 6. Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada. 7. Support and encourage the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada.
3. Promote Public Appreciation and Understanding Capital $ 3,474 Salary $40,799 Operating $11,995 Total $56,268	Program to increase the awareness and understanding of the cultural and natural heritage of Canada, and enhance appreciation and support of national parks, national marine conservation areas and national historic sites.	8. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand t significance of national parks/national marine conservation areas support their protection. 9. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand t significance of national historic sites and support their protection. 10. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand significance of other cultural resources and support their protecti
4. Quality Visitor Experience Capital $ 30,372 Salary $ 98,440 Operating $ 45,045 Total $173,857	Program to provide access, recreational opportunities and reception, orientation, information and public safety at heritage places managed by Parks Canada.	11. Visitors are welcome, have safe visits and are satisfied with servic quality at national parks/national marine conservation areas. 12. Visitors are welcome, have safe visits and are satisfied with servic quality at national historic sites.
5. Townsite Management Capital $ 4,169 Salary $ 3,860 Operating $ 3,226 Total $11,255	Program for providing services to communities located within Canada's national parks. Services include: water and sewer; garbage collection; road works; bylaw enforcement; fire and emergency services; business licence administration; development proposal review and planning; identification and mitigation of environmental issues in the five townsites within national parks.	13. Parks communities are efficiently administered-townsite services 14. Parks communities are efficiently administered general municipa 15. Parks communities are models of environmental stewardship.
6. Throughway Management Capital $24,961 Salary $10,260 Operating $11,801 Total $47,022	To maintain reliable and safe through-transit that minimizes ecological impact. Program for all work on the Trans-Canada Highway system or provincial numbered transportation routes that pass through protected heritage areas (e.g., avalanche control, maintenance) and for the management of water levels in historic canals.	16. Highways are safe, open to through traffic and minimize environmental impacts. 17. Waterways are safe, open to through marine traffic and minimize environmental impacts.
Corporate Services 7. Management of Parks Canada 8. People Management Capital $ 2,085 Operating $30,903 Salary $17,702 Total $50,690	Program for the development of policy, regulation and planning in support of the Parks Canada Agency, and for the delivery of financial, business services and data and information technology and management for effective operations. To maintain or improve management integrity, particularly focusing on effective decision-making and results-based management.	18. Demonstrate accountability, effective decisions and deliver timely accessible, reliable management services.
	Program for recruitment, compensation, training and staff relations and occupational health and safety, including establishing and maintaining supporting services, infrastructure and accountability mechanisms. To maximize the Agency's performance through the provision of timely and sound corporate information, analysis and direction.	19. A diverse and capable workforce-working in a positive and enabl environment.

*Capital, Operating and Salary figures are forecasts for 2005/2006, (in $ thousands).

iority Status		Performance Expectations
-going	New	
✓		**National Parks / National Marine Conservation Areas** 1. 34 of 39 terrestrial regions and eight of the 29 marine regions are represented by March 2008.
✓		2. Expand three national parks by March 2008 and increase the percentage of land holdings in three unfinished national parks.
✓		**National Historic Sites**
✓		3. On average, designate 27 new sites, persons and events per year of which, on average, 11 which relate to Aboriginal People, ethnocultrual communities and women.
		4. On average, 30 commemorative plaques placed annually.
		Other Heritage Places
		5. Heritage Programs meet their registration or designation targets.
✓		**National Parks / National Marine Conservation Areas**
		6. National park management plans are up to date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010.
✓		7. All national parks have fully functioning ecological integrity monitoring and reporting systems by March 2008.
		8. Improve aspects of the state of ecological integrity in each of Canada's 41 national parks by March 2014.
		9. Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.
✓		**National Historic Sites**
		10. All national historic sites administered by Parks Canada have a current, approved management plan by December 2006.
		11. Improve all elements of commemorative integrity that are rated as poor.
		12. Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.
		13. Other owners of national historic sites are aware of commemorative integrity and have access to information on best practices in maintaining commemorative integrity.
		Other Heritage Places
		14. Interventions on all built cultural heritage not administered by the Agency are certified.
✓		**National Parks / National Marine Conservation Areas**
		15. Maintain 50% participation of national park visitors in learning experiences related to the natural and/or cultural heritage of national parks/national marine conservation areas.
✓		16. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with onsite heritage presentations programming.
		17. Maintain 75% visitor understanding of the significance of the national park/national marine conservation area.
✓		18. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of the national park/ national marine conservation area.
		National Historic Sites
		19. 10% increase in the number of visits to targeted national historic sites for March 2008.
		20. Maintain 80% participation of national historic site visitors in learning experiences related to the natural and/or cultural heritage of national historic sites.
		21. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with onsite heritage presentations programming.
		22. Maintain 75% visitor understanding of the significance of the national historic site
		23. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of national historic sites.
		Other Heritage Places
		24. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of other heritage programs
✓		**National Parks / National Marine Conservation Areas**
		25. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with their experience at a national park or national marine conservation area.
✓		26. Maximize the number of visitors with memorable experiences at national parks/national marine conservation areas.
		27. Maximize visitor safety at national parks/national marine conservation areas.
		National Historic Sites
		28. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with their experience at a national historic site.
		29. Maximize the number of visitors with memorable experiences at national historic sites.
		30. Maximize visitor safety at national historic sites.
✓		31. 100% cost recovery for municipal services (water, sewer and garbage collection)
✓		32. Minimize environmental impacts of townsites.
✓		
✓		33. Highways are open to through traffic.
		34. Safety incidents are minimized.
	✓	35. Minimize environmental impacts of highways.
		36. Canals/waterways are safe and open to marine traffic.
		37. Safety incidents are minimized.
		38. Minimize the environmental impacts of canals/waterways.
✓		39. Auditor General audits of financial and performance information that find no material concerns
		40. Corporate service expenditures will not exceed 12% of total operating budget.
		41. Five-year human resources reports that identify no significant discrepancies between the values and principles and the human resources regime.
		42. Representative workforce as measured by regional labour force availability.

Figure 4: National Parks System

Figure 5: National Marine Conservation Areas System

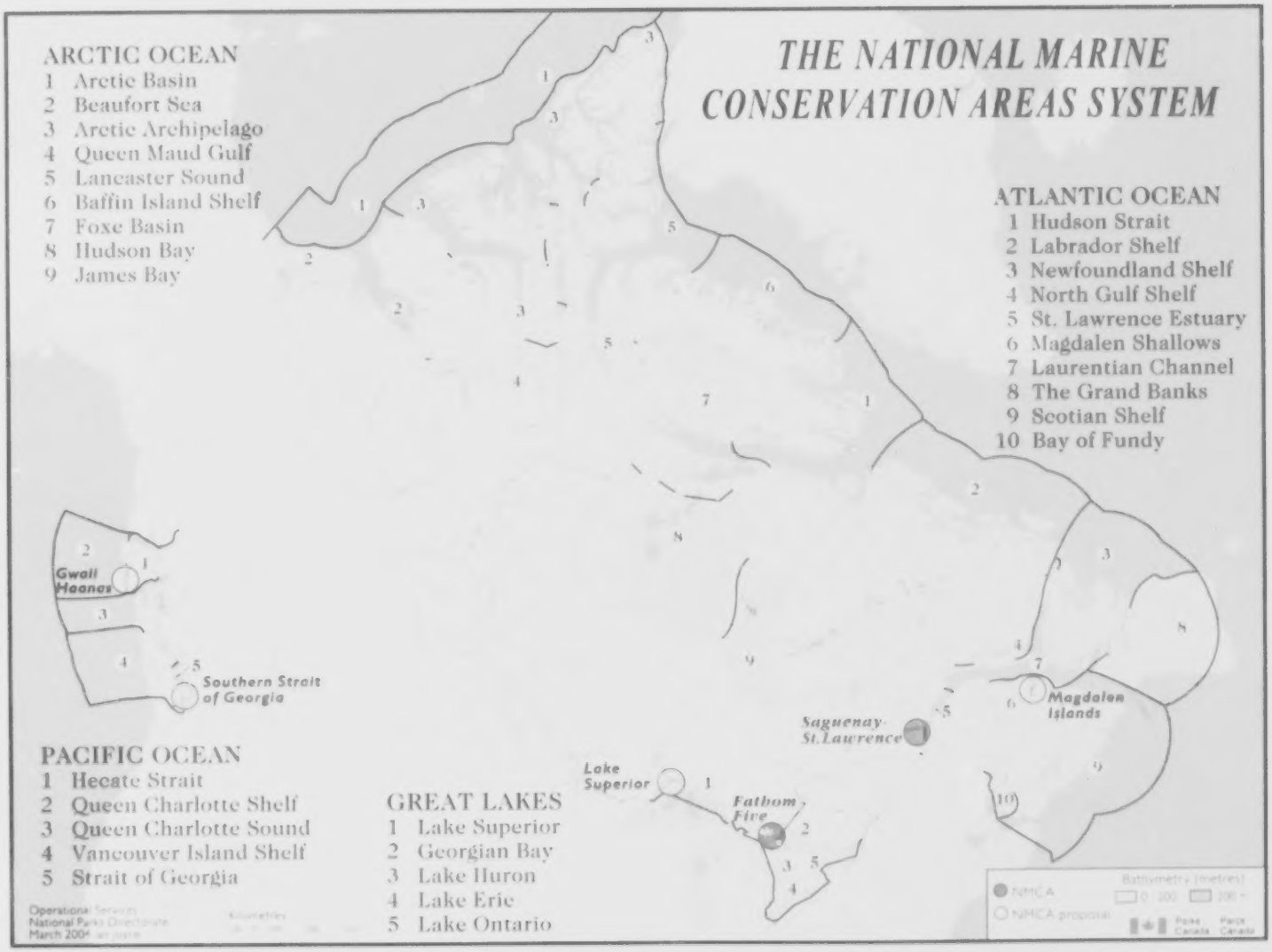

Figure 6: National Historic Sites System

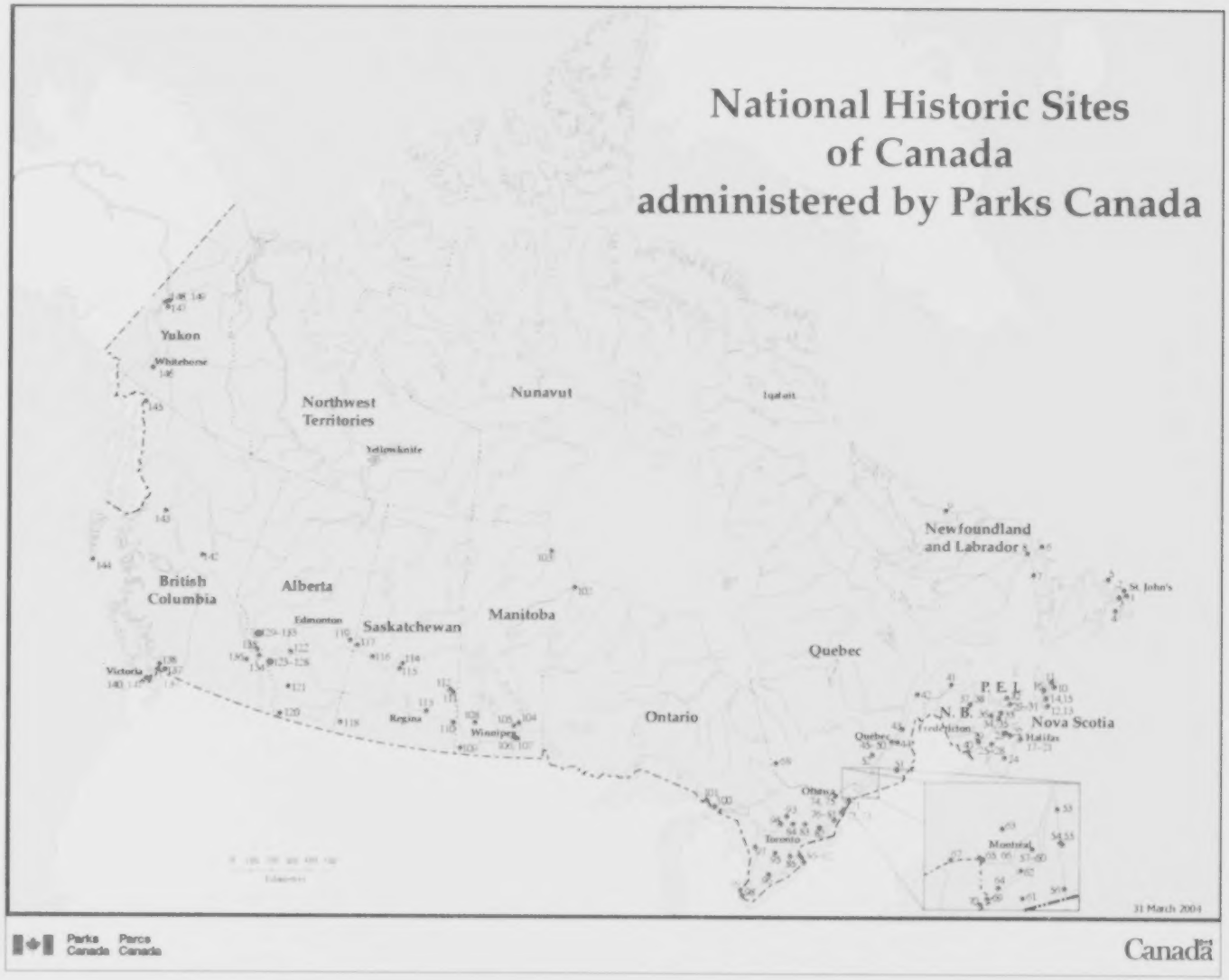

National Historic Sites of Canada administered by Parks Canada

Newfoundland and Labrador
1. Cape Spear
2. Signal Hill
3. Hawthorne Cottage
4. Castle Hill
5. Ryan Premises
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Hopedale Mission

Nova Scotia
10. Fortress of Louisbourg
11. Marconi
12. Grassy Island Fort
13. Canso Islands
14. St. Peters Canal
15. St. Peters
16. Alexander Graham Bell
17. Fort McNab
18. Georges Island
19. Halifax Citadel
20. Prince of Wales Tower
21. York Redoubt
22. Fort Edward
23. Grand-Pre
23. Kejimkujik
25. Fort Anne
26. Scots Fort
27. Port-Royal
28. Melanson Settlement

Prince Edward Island
29. Port-la-Joye–Fort Amherst
30. Ardgowan
31. Province House
32. Dalvay-by-the-Sea Hotel

New Brunswick
33. Fort Gaspareaux
34. Fort Beauséjour
35. La Coupe Dry Dock
36. Monument-Lefebvre
37. Beaubears Island Shipbuilding
38. Carleton Martello Tower
39. St. Andrews Blockhouse
40. Beaubears Island Shipbuilding

Quebec
41. Battle of the Restigouche
42. Pointe-au-Père Lighthouse
43. Grosse Île and the Irish Memorial
44. Lévis Forts
45. Saint-Louis Forts and Châteaux
46. Cartier-Brebeuf
47. Fortifications of Quebec
48. Maillou House

Quebec continued
49. Quebec Garrison Club
50. Montmorency Park
51. Louis S. St. Laurent
52. Forges du Saint-Maurice
53. Saint-Ours Canal
54. Chambly Canal
55. Fort Chambly
56. Fort Lennox
57. The Fur Trade at Lachine
58. Lachine Canal
59. Louis-Joseph Papineau
60. Sir George-Étienne Cartier
61. Battle of the Châteauguay
62. Sainte-Anne-de-Bellevue Canal
63. Sir Wilfrid Laurier
64. Coteau-du-Lac
65. Carillon Barracks
66. Carillon Canal
67. Manoir Papineau
68. Fort Témiscamingue

Ontario
69. Glengarry Cairn
70. Sir John Johnson House
71. Inverarden House
72. Battle of the Windmill
73. Fort Wellington
74. Laurier House
75. Rideau Canal
76. Merrickville Blockhouse
77. Bellevue House
78. Murney Tower
79. Shoal Tower
80. Cathcart Tower
81. Fort Henry
82. Trent-Severn Waterway
83. Peterborough Lift Lock
84. Minnikaming Fish Weirs
85. HMCS *Haida*
86. Navy Island
87. Queenston Heights
88. Butler's Barracks
89. Fort George
90. Fort Mississauga
91. Mississauga Point Lighthouse
92. Battlefield of Fort George
93. Bethune Memorial House
94. Saint-Louis Mission
95. Woodside
96. Southwold Earthworks
97. Point Clark Lighthouse
98. Fort Malden
99. Bois Blanc Island Lighthouse
100. Fort St. Joseph
101. Sault Ste. Marie Canal

Manitoba
102. York Factory
103. Prince of Wales Fort
104. Lower Fort Garry
105. St. Andrew's Rectory
106. The Forks
107. Riel House
108. Riding Mountain Park East Gate Registration Complex
109. Linear Mounds

Saskatchewan
110. Fort Esperance
111. Fort Pelly
112. Fort Livingstone
113. Motherwell Homestead
114. Batoche
115. Battle of Fish Creek
116. Fort Battleford
117. Frenchman Butte
118. Fort Walsh

Alberta
119. Frog Lake
120. First Oil Well in Western Canada
121. Bar U Ranch
122. Rocky Mountain House
123. Skoki Ski Lodge
124. Cave and Basin
125. Howse Pass
126. Banff Park Museum
127. Abbot Pass Refuge Cabin
128. Sulphur Mountain Cosmic Ray Station
129. Jasper Park Information Centre
130. Athabasca Pass
131. Yellowhead Pass
132. Jasper House
133. Henry House

British Columbia
134. Kicking Horse Pass
135. Twin Falls Tea House
136. Rogers Pass
137. Fort Langley
138. Stanley Park
139. Gulf of Georgia Cannery
140. Fisgard Lighthouse
141. Fort Rodd Hill
142. Fort St. James
143. Kitwanga Fort
144. Nan Sdins
145. Chilkoot Trail

Yukon Territory
146. S.S. *Klondike*
147. Dredge No. 4
148. Dawson Historical Complex
149. S.S. *Keno*

31 March 2004

Section 3:
PLANNED RESULTS AND PERFORMANCE INDICATORS

This section describes Parks Canada's eight program activities, planned results and performance expectations for the next five years. The plan outlines the initiatives Parks Canada is undertaking on behalf of Canadians to ensure that the unique natural and cultural heritage of Canada is protected for present and future generations to experience, appreciate and enjoy.

Program Activity 1:
ESTABLISH HERITAGE PLACES

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	809	**695**	675	675	675	675
Salary**	7,768	**7,694**	7,837	7,870	7,867	7,867
O&M	10,023	**10,332**	14,557	14,467	14,467	14,467
Sub Total	18,600	**18,721**	23,069	23,012	23,009	23,009
FTE	119	**123**	125	125	125	125
Allocation of Corporate Services	3,308	**2,235**	2,713	2,684	2,683	2,683
Total: Includes Corporate Services	21,908	**20,956**	25,782	25,696	25,692	25,692
FTE: Includes Corporate Services	133	**137**	139	139	139	139

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Description

This Program Activity covers system planning, establishing national parks and national marine conservation areas, establishing national historic sites and other heritage places, and negotiating with stakeholders for inclusion in the national systems.

Benefit to Canadians

Canada's national parks, national marine conservation areas, as well as the persons, places and events of national historic significance to Canada, are symbols to the world and part of what we stand for as a country. Current and future Canadians will enjoy a system of protected heritage areas that represent the full mosaic of diverse natural and cultural assets.

All Canadians will be given the opportunity to demonstrate environmental leadership and their commitment to protecting and preserving these representative areas, places and symbols. Canada's national historic sites chronicle the determination and ingenuity of Canadians and will continue to shape our nation for future generations.

Planned Results and Performance Expectations

1. ESTABLISH HERITAGE PLACES	
Planned Results	**Performance Expectations**
1. Create national parks and national marine conservation areas in unrepresented regions.	1. 34 of 39 terrestrial regions and eight of the 29 marine regions are represented by March 2008.
2. Complete or expand selected existing national parks.	2. Expand three national parks by March 2008 and increase the percentage of land holdings in three unfinished national parks.
3. Designate and commemorate places, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	3. On average, designate 27 new sites, persons and events per year of which, on average, 11 which relate to Aboriginal People, ethnocultural communities and women. 4. On average, 30 commemorative plaques placed annually.
4. Designate other heritage places, e.g., Historic Places Initiative, Federal Heritage Buildings Review Office, heritage rivers, railway stations, Prime Ministers grave sites, and work toward the designation of new World Heritage Sites and Biosphere Reserves.	5. Heritage programs meet their registration or designation targets.

Strategies to Achieve Planned Results

Planned Result 1: Create national parks and national marine conservation areas in unrepresented regions

Creating National Parks

Parks Canada will work closely with partners to meet the Government's commitment to establish ten new national parks and expand three existing national parks by March 2008. As well, Parks Canada will continue to add land to complete three other national parks pursuant to their national park establishment agreements (Bruce Peninsula, Grasslands and Gulf Islands).

Budget Plan 2003 provided Parks Canada $144 million over five years to move forward on the Government's commitments, and subsequent ongoing funding of $29 million per year to operate the resulting new national parks and national marine conservation areas. This funding will allow significant progress to be made in many areas across the country, but will not allow for full implementation of the Government's 2002 Action Plan. Parks Canada will continue negotiations and conclude as many agreements as possible within approved funding levels, anticipated to complete five national parks, two national marine conservation areas and two park expansions. The Agency will also endeavour to seek all potential means available to meet the Government's Action Plan commitments in their entirety.

The creation of new national parks in Canada's North contributes to the Government's 2004 Speech from the Throne commitment to develop a Northern Strategy. In December 2004, the Prime Minister and First Ministers representing the Northwest Territories, Yukon and Nunavut released a framework for the first-ever jointly developed Northern Strategy that will, in part, protect the northern environment. Parks Canada is committed to ensuring that these parks are managed in cooperation with Aboriginal peoples in a way that protects this vulnerable environment, while producing economic benefits for the nearby communities.

Wager Bay, Ukkusiksalik National Park of Canada
© Parks Canada Photo: F. Mercier

Agreements were signed in 2003 for the creation of two new national parks, Ukkusiksalik National Park of Canada in the Wager Bay area of Nunavut, and Gulf Islands National Park Reserve of Canada in British Columbia. Parks Canada, will take the formal steps required to schedule these two parks under the *Canada National Parks Act*.

In addition, memoranda of understanding were signed with the Government of British Columbia, to advance a candidate national park reserve and two national marine conservation areas; with the Government of Manitoba, for work towards establishing a national park, and the Dehcho First Nations to pursue the expansion of Nahanni National Park Reserve of Canada.

In early 2005, the Government of Canada signed two agreements that will lead to the formal establishment of the Torngat Mountains National Park Reserve of Canada. A federal-provincial Land Transfer Agreement with the Government of Newfoundland and Labrador provides for the transfer of 9,700 square kilometres of land in northern Labrador to Parks Canada for the purpose of establishing a national park reserve. A Park Impacts and Benefits Agreement with the Labrador Inuit Association will establish the relationship

between Parks Canada and the Labrador Inuit to cooperatively manage the lands as a national park reserve.

The Government's expansion plan builds on Parks Canada's continuing efforts to complete the national parks system by ensuring that each of the 39 terrestrial natural regions Parks Canada has identified across the country is represented in the system. These natural regions have distinctive geology, landforms, vegetation and wildlife. At present, 27 distinctive natural regions are represented in Canada's national parks system. Once the Action Plan is fully achieved and fully funded, 34 of 39 natural regions will be represented. In addition to the two new national parks for which agreements have already been completed, Parks Canada will continue to work with its partners toward the potential creation of five other national parks:

- **Manitoba Lowlands**, Manitoba (negotiations to begin 2005) – Parks Canada will work with the Government of Manitoba to implement the terms of the 2004 Memorandum of Understanding, and to negotiate a national park establishment agreement with the support of Aboriginal and local communities in 2005/2006. This national park will protect boreal forest ecosystems in the interlake portion of Manitoba.

- **Bathurst Island**, Nunavut (negotiations to begin 2005) – Parks Canada will approach the Qikiqtani Inuit Association with a view to entering into negotiations on an Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA). It will also work with the Qikiqtani Inuit Association to undertake studies on matters of common interest, such as tourism and economic benefits, that would assist the negotiations. The Nunavut Land Claim Agreement of 1993, which provides direction on the establishment of national parks in Nunavut and the content of the Inuit Impact and Benefit Agreement will guide negotiations. A high arctic environment along with the habitat for the endangered Peary caribou will be protected in this park.

- **Mealy Mountains**, Labrador (feasibility study in progress) – Parks Canada will work with a wide range of partners to complete the current park feasibility study and public consultations, and to achieve a park establishment agreement by March 2007. Parks Canada will also work to achieve this national park through the land claims process in this area, which involves the governments of Canada and Newfoundland and Labrador, and the Innu Nation. This park will protect a representative portion of the East Coast Boreal Forest natural region.

- **East Arm of Great Slave Lake**, Northwest Territories (feasibility study in progress) – Parks Canada will continue to work with the community of Lutsel K'e and through the Akaicho / Treaty Eight Process to achieve the establishment of this national park. Technical studies and public consultations will continue. Work will be undertaken pursuant to a Band Council Resolution passed by Lutsel K'e in October 2004 that opened the door to the negotiation of new protected areas including the national park proposal.

- **South Okanagan – Lower Similkameen**, British Columbia (feasibility study in progress) – Consistent with the Memorandum of Understanding of October 2003 between Canada and British Columbia, Parks Canada will continue a national park reserve feasibility study by consulting with other agencies, First Nations, stakeholders and the public, along with conducting various technical studies. Parks Canada will also report back to stakeholders in the region about the results of the first round of consultations undertaken in the fall of 2004. This park will represent the Interior Dry Plateau natural region.

Parks Canada will identify by March 2006 candidate sites for the final three new national parks envisioned by the Action Plan. They will be located in the Yukon or British Columbia portions of the Northern Interior Plateaus and Mountains natural region, and the Ontario portion of the Great Lakes / St. Lawrence natural region.

Creating National Marine Conservation Areas

Parks Canada will continue to work with its partners, including provincial governments, First Nations, coastal communities and fishers to significantly advance the representation of Canada's marine regions. The objective is to establish five new national marine conservation areas by March 2008. New funding provided in *Budget Plan 2003* will allow Parks Canada to initiate work on the creation of five national marine conservation areas. Once funding has been fully expended, Parks Canada will return to Government with a proposal to complete the remainder of the Action Plan.

The creation of new national marine conservation areas will also contribute to the Government's 2004 Speech from the Throne commitment to establish a network of marine protected areas under its Oceans Action Plan. Parks Canada will work to achieve protection of the following four sites by 2008:

- **Lake Superior**, Ontario (in negotiation) – Parks Canada will seek to establish with the Government of Ontario a mutually acceptable date on which to sign the Agreement-in-Principle for the establishment of a national marine conservation area of Canada in western Lake Superior. Consultations will continue with the Robinson Superior Treaty Group and other affected Aboriginal communities. Protection of this area will result in the establishment of potentially the largest freshwater protected area on the planet.

- **Gwaii Haanas**, British Columbia (consultations on interim management plan) – Parks Canada will work with the Council of the Haida Nation to conclude and implement a protocol agreement that will direct further work on this proposed national marine conservation area. Once completed, Parks Canada will embark on a major communication and consultation program related to the development of interim management guidelines for the national marine conservation area. Studies will be completed on resource use in support of the development of a marine zoning system. Once established, this national marine conservation area will represent two of Parks Canada's five Pacific marine regions.

- **Southern Strait of Georgia**, British Columbia (feasibility study in progress) – Following up on the initial open houses held in 2004, Parks Canada will continue to conduct major stakeholder communication and consultations throughout the year, as well as consultations with affected First Nations. Work will be undertaken to develop a vision that is shared by communities and major stakeholders, as well as goals and objectives for this proposed national marine conservation area of Canada, which, if established, will help conserve the marine waters and wildlife offshore from Gulf Islands National Park Reserve of Canada.

- **Magdalen Islands**, Quebec (feasibility study in progress) – Parks Canada will work with the local advisory committee and other stakeholders to undertake the necessary biological and cultural studies required to identify potential boundaries for a national marine conservation area of Canada in the archipelago of the Magdalen Islands. Work will begin on phase I of a mineral and energy resource assessment, which is required by government policy. Stakeholder communication and consultations will continue throughout the year.

Planned Result 2: Complete or expand selected parks

The 2002 Action Plan identified three existing national parks where Parks Canada will work with other governments, First Nations, and stakeholders to add adjacent lands to these parks, which will make them more representative of their natural region and improve their ecological integrity.

- **Nahanni National Park Reserve of Canada**, Northwest Territories – Parks Canada, in partnership with the Dehcho First Nations will continue its program of natural and cultural resource research and the mineral and energy resource assessment managed by the Geological

Survey of Canada. Consultations with the public, local communities and stakeholders will be undertaken. Parks Canada and the Dehcho are working to identify lands within the South Nahanni River watershed to add to the existing national park reserve, which will include karst landscapes and critical wildlife habitat, and offer additional visitor opportunities.

- **Tuktut Nogait National Park of Canada**, Northwest Territories and Nunavut – Parks Canada will sign the Impact and Benefits Plan that was negotiated with the Sahtu Dene Métis for the purpose of adding an additional 1,800 square kilometers to this existing national park. This addition includes the headwaters of several rivers running through the park. Parks Canada will also initiate discussions with Inuit in Nunavut to ascertain if there is support for assessing and negotiating the expansion of Tuktut Nogait National Park of Canada into Nunavut.

- **Waterton Lakes National Park of Canada**, British Columbia – Parks Canada remains interested in assessing the feasibility of expanding the boundary of Waterton Lakes National Park into the Flathead Valley of southeastern British Columbia, subject to the support of the Government of British Columbia. The lands of interest in the Flathead Valley are subject to an outstanding land claim by Aboriginal people that has been accepted for negotiation by Canada.

Parks Canada will continue to acquire land to complete three unfinished national parks – Bruce Peninsula, Grasslands and Gulf Islands. All three parks are guided by park establishment agreements that provide for land acquisition.

Parks Canada and the Nature Conservancy of Canada (NCC) have entered into an agreement to work collaboratively with a focus on national parks where ecological integrity is under severe threat, and where the acquisition of certain lands would greatly improve the situation. Following the necessary consultations with local residents, other levels of government and Aboriginal peoples, lands may be added to existing national parks or be otherwise conserved by the NCC or others. The priority list includes St. Lawrence Islands, Point Pelee, Georgian Bay Islands, Bruce Peninsula, Prince Edward Island, Grasslands, Riding Mountain and Gulf Islands National Parks of Canada.

Waterton Lakes National Park of Canada
© Parks Canada Photo: J.F. Bergeron

Planned Result 3: Designate and commemorate places, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas

Based on its *National Historic Sites of Canada System Plan* (2000), (www.pc.gc.ca/docs/r/system-reseau/sites-lieux1_e.asp) Parks Canada will continue to do more to mark the historic achievements of Canadians, in particular Aboriginal peoples, ethnocultural communities and women. Parks Canada's goal is to bring about 135 new designations of national historic significance within a five year window, including 55 designations specifically commemorating the history of Aboriginal people, ethnocultural communities and women.

Of the 1,835 national historic designations in Canada, 192 commemorate Aboriginal history.

Although the Minister of the Environment and Parks Canada are responsible for officially commemorating designated places, people or events, the designations themselves are made by the Minister on the advice of the independent Historic Sites and Monuments Board of Canada. Any indicated group or government can make a formal submission to the Board.

The process to nominate a place, person or event to be designated is rigorous because Canadians expect all national historic recognitions to have deep meaning and significance. As this may put those without knowledge of the system or process at a disadvantage in making submissions, Parks Canada has launched efforts in the past few years to ensure that more Canadians know how to initiate and prepare a nomination, including a major outreach program to ethnocultural communities, which includes both information meetings and user-friendly educational material. Parks Canada is proactively approaching community groups to encourage their participation. For more information, please consult: www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/clmhc-hsmbc/index_e.asp

Through the Agency's recent efforts, sufficient nominations have been submitted to the Historic Sites and Monuments Board of Canada to meet the performance expectation to, on average, designate 27 new sites, persons and events per year, of which, on average, 11 which relate to Aboriginal People, ethnocultural communities and women.

Consultations on the review of the system plan identified the history of Aboriginal peoples, ethnocultural communities and women as insufficiently represented. These differ from thematic priorities in that they cross-cut or overlay all of the themes. These three areas are Parks Canada's strategic priorities. To achieve these three strategic designation priorities, Parks Canada will maintain its focus on partnership efforts with Aboriginal peoples, building awareness of the commemoration program, expanding its work with ethnocultural communities, and strengthening its strategic planning related to the history of women.

Given these enhanced efforts in the early years of this planning period, the target for designations will be reviewed annually to ensure that the historic achievements of Canadians of both genders and from all backgrounds are appropriately commemorated by the nation.

Designation of places, persons or events is important but it is only the beginning. Parks Canada must also maintain many of the country's most important national historic sites. The protection of Canada's heritage resources is central to the mandate of Parks Canada and one of the big challenges in the years ahead.

Planned Result 4: Designate other heritage places

Other Programs for Registration/ Designation/Classification of Heritage Resources

Parks Canada administers and/or provides a secretariat for several programs related to the registration, designation and classification of the natural and cultural heritage of Canada. In a few cases, such as the National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers, Parks Canada is responsible for ensuring the maintenance of the grave sites.

Churchill River
© Parks Canada Photo: B. Olsen

In most of these programs, some of Parks Canada's heritage assets are included as part of larger inventories of registered (Canadian Register of Historic Places), classified or recognized (Federal Heritage Buildings), or designated (Canadian Heritage Rivers, World Heritage Sites, Man and Biosphere Reserves, Heritage Railways) heritage resources. Details of each program are provided below.

The Canadian Register of Historic Places: Established as an element of the Historic Places Initiative, the Canadian Register of Historic Places (CRHP) is managed by Parks Canada (www.historicplaces.ca). The CRHP is a pan-Canadian collaboration involving federal, provincial and territorial governments. Parks Canada, through the Directory of Federal Heritage Designations, is responsible for preparing the Register documentation for all national historic sites (904), designated federal heritage buildings (1,274) and heritage railway stations (166). By March 2005, there are plans to have 77% of these places listed in the Register and 100% by March 2006. Over the next five years, all participating jurisdictions will fully document the records for historic places from their jurisdiction on the Register. When the Register is fully developed, it will be an easy-to-use reference on historic places in Canada and an important Internet-based source for planners, policymakers, community organizations, teachers, students and families interested in learning about and helping preserve the past. Most jurisdictions have already listed historic places on the Register. For the first time, in one place, Canadians have ready access to information on historic places that are recognized by different jurisdictions throughout Canada.

The Canadian Register of Historic Places will make information easily available on some 20,000 historic places.

As of March 2004, all provincial and territorial jurisdictions had entered into contribution agreements with the Government of Canada to receive funding to support their participation in the CRHP, assist them in meeting its documentation standards, modify their provincial/territorial systems to enable them to transfer information to the Register, and facilitate the nomination of locally recognized historic places to the Register.

The initial target is to ensure that the estimated 20,000 historic places in Canada meet the Canadian Register of Historic Places documentation standards and are listed on the CRHP by March 31, 2009. The Canadian Register of Historic Places is expected to grow at an annual rate of 2% thereafter.

Federal Heritage Buildings Program: In accordance with the *Treasury Board Heritage Buildings Policy*, all government departments must acquire, use and dispose of buildings in a way that protects their heritage character. Parks Canada administers this policy through the Federal Heritage Buildings Review Office (FHBRO). The office, acting as a secretariat, is responsible for coordinating the evaluation of buildings, submitting recommendations for designation to the Minister of the Environment, providing advice and recommendations to custodial departments and maintaining the Register of the Government of Canada Heritage Buildings.

All buildings 40 years old or older under government ownership must be evaluated against criteria that measure their historical association, architectural significance and place within their current environment. A building may be designated either as "classified" (the higher level of significance) or as "recognized" by the Minister or, not designated. Parks Canada administers 40% (513) of the 1,274 designated federal heritage buildings (www.pc.gc.ca/culture/index_e.asp). A majority (75%) of the Parks Canada buildings are "recognized" and 25% are "classified".

The Canadian Heritage Rivers System: The Canadian Heritage River System is a cooperative program of the Government of Canada, the ten provinces and three territories to give national recognition to Canada's outstanding rivers and to ensure long-term management that will conserve their natural, cultural and recreational values for the benefit and enjoyment of Canadians (www.chrs.ca/).

Athabasca River
© Parks Canada Photo: W. Lynch

Recognizing a Canadian Heritage River is a two-step process – nomination and designation. The Minister of the Environment and the provincial/territorial Minister of the nominating government must grant formal approval of both the nomination and designation. In December 2004, three designations were approved by the federal Minister responsible for Parks Canada. These were the Three Rivers in Prince Edward Island, the Tatshenshini River, in the Yukon, and the Missinaibi River, in Ontario bringing the total number of designated Canadian rivers to 34. Six of the designated rivers are managed by Parks Canada, including:

- Alsek River, in Kluane National Park Reserve of Canada
- South Nahanni River, in Nahanni National Park Reserve of Canada
- Athabasca River, in Jasper National Park of Canada
- North Saskatchewan River, in Banff National Park of Canada
- Kicking Horse River, in Yoho National Park of Canada
- Rideau Waterway, at Rideau Canal National Historic Site of Canada

Heritage Railway Stations: The *Heritage Railway Stations Protection Act* proclaimed in 1990, affirms the federal Government's commitment to safeguard the historical character of heritage railway stations under the ownership of federally regulated railway companies. Parks Canada also provides research support to the Historic Sites and Monuments Board of Canada on the stations brought forward for consideration by the board, and maintains the heritage railway stations database (www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/gfp-hrs/index_e.asp).

Kensington Railway Station National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: J. Butterill

Two designated stations currently administered by Parks Canada are the former Via Rail station in Churchill, Manitoba, which is now used as a visitor reception centre for the Prince of Wales Fort National Historic Site of Canada and Wapusk National Park of Canada, and the former Canadian National Railway station in the town of Jasper (Jasper National Park of Canada), which now serves as the park administration office. Seventy stations have been sold to outside parties and are now protected under provincial legislation. There are a total of 166 railway stations in the program.

National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers: Parks Canada is responsible for this program launched in February 1999 (www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/pm/index_e.asp). Its primary objectives are to ensure that the grave sites are conserved and recognized in a respectful and dignified manner, and to provide Canadians with information on the lives and accomplishments of each former prime minister, as well as the locations of their final resting places. Each of the 15 former prime ministers have also been designated as persons of national historic significance and the grave site of Sir John A. Macdonald has been designated as a National Historic Site of Canada. The program is managed under the Historic Sites and Monuments Board of Canada Secretariat.

John A. Macdonald Grave Site National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: J. Butterill

World Heritage Sites: The UNESCO General Conference adopted in 1972 the Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (the World Heritage Convention). The Convention established the World Heritage List as a means of recognizing that some places, either natural or cultural, are of significant importance and should be the responsibility of the international

community. Participating nations pledge to care for World Heritage Sites in their own territory and avoid deliberate measures that could damage World Heritage Sites in other countries. As such, the World Heritage List serves as a tool for conservation.

Parks Canada is the lead federal agency for the implementation of the World Heritage Convention in Canada and provides a secretariat to manage its implementation.

There are currently 754 sites on the World Heritage List, 13 of which are located in Canada. The nine World Heritage Sites managed in whole or part by Parks Canada include:

- Nahanni National Park Reserve of Canada
- Wood Buffalo National Park of Canada
- Gros Morne National Park of Canada
- Canadian Rocky Mountain Parks (WHS) (Banff, Jasper, Kootenay and Yoho National Parks of Canada)
- Kluane/Wrangell-St. Elias/Glacier Bay/Tatshenshini Alsek WHS (Kluane National Park and Reserve of Canada)

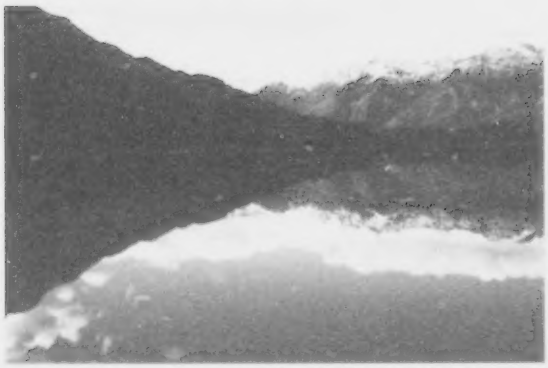

Kluane National Park of Canada
© Parks Canada Photo: J. Butterill

- Waterton-Glacier International Peace Park WHS (Waterton Lakes National Park of Canada)
- L'Anse aux Meadows National Historic Site of Canada
- Historic District of Québec WHS (includes Fortifications of Québec National Historic Site of Canada along with other Park Canada administered national historic sites)
- SGaang Gwaii (Anthony Island)

The Minister of the Environment has released Canada's Tentative List for future World Heritage Sites that was approved in April 2004, and will be working with other levels of government, Aboriginal representatives and other organizations over the next decade to bring forward the identified sites for consideration by the World Heritage Committee. The first report setting out the status of, and challenges related to, the 13 existing Canadian World Heritage Sites is also nearing completion, satisfying a requirement of State parties to the convention. This report will assist Canada in fulfilling its commitments to managing its World Heritage Sites according to accepted standards.

Man and Biosphere: The Man and Biosphere program is a collaboration of local communities, business enterprises and governments for the creation of biosphere reserves around the world. Biosphere reserves are areas of terrestrial and coastal/marine ecosystems or a combination thereof which is internationally recognized within the framework of UNESCO's Program on Man and Biosphere (MAB) (www.Biosphere-Canada.ca). A biosphere reserve is composed of a core area, buffer zone and an area of cooperation. Of the 440 biosphere reserves in the world, 13 are located in Canada. National parks of Canada comprise the core area of seven of the reserves. These parks are: Kejimkujik, St. Lawrence Islands, Bruce Peninsula, Riding Mountain, the Long Beach component of Pacific Rim, Georgian Bay Islands, and Waterton Lakes.

Program Activity 2:
CONSERVE HERITAGE RESOURCES

Planned Spending ($ Thousands) and Full-Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	15,919	**11,986**	15,936	21,336	24,936	30,936
Salary**	92,048	**91,469**	93,438	91,924	91,890	91,890
O&M	55,513	**71,590**	83,722	76,933	76,933	76,933
Sub Total	163,480	**175,045**	193,096	190,193	193,759	199,759
FTE	1,274	**1,307**	1,308	1,308	1,308	1,308
Allocation of Corporate Services	17,972	**17,535**	18,158	17,889	17,881	17,881
Total: Includes Corporate Services	181,452	**192,580**	211,254	208,082	211,640	217,640
FTE: Includes Corporate Services	1,446	**1,479**	1,480	1,480	1,480	1,480

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans

Description

This Program Activity relates to the maintenance or improvement of ecological integrity in national parks, sustainability in national marine conservation areas and commemorative integrity in national historic sites managed or influenced by Parks Canada. Relevant activities related to national parks include ecological research and monitoring (e.g., to gain a better understanding of the changes to native biodiversity, ecosystem function, species at risk, and the impact of pollution, fragmentation of habitat, alteration of natural processes, climate change and other stressors on ecosystems). It also includes the management of fire, insect infestations, wildlife diseases and invasive species, restoring ecosystem biodiversity, and working with neighboring partners on land use changes in areas adjacent to protected heritage areas. Parks Canada is also focusing its efforts toward protecting ecosystem services such as clean air, freshwater and healthy wildlife, which not only contributes to the health of the parks and protected areas, but that of areas adjacent to national parks and eventually Canada as a whole.

Benefit to Canadians

Parks Canada protects nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage so that citizens of today and tomorrow can experience and be inspired by the special places and rich stories of our nation's past. Ecological and commemorative integrity are guiding management principles for national parks and national historic sites, and environmental sustainability is key to national marine conservation areas. These when achieved, ensure that Canada's national treasures are conserved for present and future generations.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Program Activity 2:
CONSERVE HERITAGE RESOURCES

Planned Spending ($ Thousands) and Full-Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	15,919	**11,986**	15,936	21,336	24,936	30,936
Salary**	92,048	**91,469**	93,438	91,924	91,890	91,890
O&M	55,513	**71,590**	83,722	76,933	76,933	76,933
Sub Total	163,480	**175,045**	193,096	190,193	193,759	199,759
FTE	1,274	**1,307**	1,308	1,308	1,308	1,308
Allocation of Corporate Services	17,972	**17,535**	18,158	17,889	17,881	17,881
Total: Includes Corporate Services	181,452	**192,580**	211,254	208,082	211,640	217,640
FTE: Includes Corporate Services	1,446	**1,479**	1,480	1,480	1,480	1,480

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans

Description

This Program Activity relates to the maintenance or improvement of ecological integrity in national parks, sustainability in national marine conservation areas and commemorative integrity in national historic sites managed or influenced by Parks Canada. Relevant activities related to national parks include ecological research and monitoring (e.g., to gain a better understanding of the changes to native biodiversity, ecosystem function, species at risk, and the impact of pollution, fragmentation of habitat, alteration of natural processes, climate change and other stressors on ecosystems). It also includes the management of fire, insect infestations, wildlife diseases and invasive species, restoring ecosystem biodiversity, and working with neighboring partners on land use changes in areas adjacent to protected heritage areas. Parks Canada is also focusing its efforts toward protecting ecosystem services such as clean air, freshwater and healthy wildlife, which not only contributes to the health of the parks and protected areas, but that of areas adjacent to national parks and eventually Canada as a whole.

Benefit to Canadians

Parks Canada protects nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage so that citizens of today and tomorrow can experience and be inspired by the special places and rich stories of our nation's past. Ecological and commemorative integrity are guiding management principles for national parks and national historic sites, and environmental sustainability is key to national marine conservation areas. These when achieved, ensure that Canada's national treasures are conserved for present and future generations.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Parks Canada also benefits Canadians by playing the critical – and increasingly important – role of encouraging the protection of heritage places and spaces not administered by Parks Canada.

Planned Results and Performance Expectations

2. CONSERVE HERITAGE RESOURCES	
Planned Results	**Performance Expectations**
5. Maintain or improve the ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	6. National park management plans are up to date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010. 7. All national parks have fully functioning ecological integrity monitoring and reporting systems by March 2008. 8. Improve aspects of the state of ecological integrity in each of Canada's 41 national parks by March 2014. 9. Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.
6. Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada.	10. All national historic sites administered by Parks Canada have a current, approved management plan by December 2006. 11. Improve all elements of commemorative integrity that are rated as poor. 12. Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.
7. Support and encourage the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada.	13. Other owners of national historic sites are aware of commemorative integrity and have access to information on best practices in maintaining commemorative integrity. 14. Interventions on all built cultural heritage not administered by the Agency are certified.

Parks Canada also benefits Canadians by playing the critical – and increasingly important – role of encouraging the protection of heritage places and spaces not administered by Parks Canada.

Planned Results and Performance Expectations

2. CONSERVE HERITAGE RESOURCES	
Planned Results	**Performance Expectations**
5. Maintain or improve the ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	6. National park management plans are up to date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010. 7. All national parks have fully functioning ecological integrity monitoring and reporting systems by March 2008. 8. Improve aspects of the state of ecological integrity in each of Canada's 41 national parks by March 2014. 9. Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.
6. Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada.	10. All national historic sites administered by Parks Canada have a current, approved management plan by December 2006. 11. Improve all elements of commemorative integrity that are rated as poor. 12. Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.
7. Support and encourage the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada.	13. Other owners of national historic sites are aware of commemorative integrity and have access to information on best practices in maintaining commemorative integrity. 14. Interventions on all built cultural heritage not administered by the Agency are certified.

Strategies to Achieve Planned Results

Planned Result 5: Maintain or improve the ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas

Improve the State of Ecological Integrity of National Parks

Research Program, Northern Flying Squirrel
Fundy National Park of Canada
© Parks Canada Photo B. Townsend

Parks Canada's objective is to maintain or improve aspects of the ecological integrity of Canada's national parks. Building passion among Canadians for the protection of national parks is a key part of meeting this objective. Cultivating visitor understanding through education, enhancing the park experience and creating opportunities for Canadians to be involved in actions that support ecological integrity are fundamental to making certain that Canada's national parks are healthy.

In 2000, the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks confirmed that every national park faced serious threats to ecological integrity that required both immediate and long-term action. The Panel recommended that Parks Canada required funding of $328.3 million over five years, with $85.5 million ongoing to address these threats.

Budget Plan 2005 provided $60 million over five years in addition to the $75 million allocated in Budget Plan 2003. Parks Canada will use the new funds to accelerate the implementation of the Government's plan to maintain or improve the ecological integrity of existing national parks. The Agency will seek to expand its program of investment to the full system of parks as outlined below:

1. Better understanding of ecological integrity
2. Restoration of ecological integrity
3. Regional partnerships
4. Protection of species at risk

1. Better Understanding of Ecological Integrity

The strategy to attain information for better park management includes the introduction of a national monitoring and reporting framework for evaluating the health of all national parks. The initiative will enhance the understanding of Parks Canada and that of its partners with regard to biodiversity, ecosystem functions and processes, as well as stressors. The Agency will implement this integrated monitoring and reporting program using traditional aboriginal knowledge, ecological knowledge, ecosystem science and indicators of ecological integrity objectives, to build a credible information base to support decision-making, park management planning and state of the park reporting.

As a priority the Agency will conduct studies into the most significant stresses and influences (natural and human generated) that impair ecological integrity in the most threatened national parks. Projects for knowledge acquisition will be identified based on available resources and in collaboration with other levels of government, academic experts and interested parties. The study results will increase available information to Canadians on park ecosystems, including human influences. By communicating the available scientific information, and presenting it in an understandable and easily accessible format, Parks Canada can help build the essential public support required to meet long-term ecological integrity objectives.

2 Restoration of Ecological Integrity

Restoration work will be undertaken in three areas: reintroducing fire into fire-dependant ecosystems, restoring degraded areas and impaired ecological processes, and implementing strategies to optimize human use. Priorities for these active management initiatives will be set with the involvement of the Agency's partners.

Prescribed Burn, Mt. Revelstoke National Park of Canada
© Parks Canada Photo: R. Grey

The resources provided in Budget Plan 2005 will allow Parks Canada to expand its program of parks restoration projects. The initiatives to date include the reintroduction of plains bison to the grasslands ecosystem in Grasslands National Park, Point Pelee habitat restoration and measures to protect grizzly bears and their habitat in Mountain Parks. These projects focus on maintaining bio-diversity and reducing the negative impact of the top stressors.

3 Regional Partnerships

National parks are usually core protected areas within a larger ecosystem or landscape. By engaging partners at the regional and local level, Parks Canada can identify strategies to improve ecological integrity in national parks. Parks Canada, at the field unit level, will reach out to fully engage neighbouring communities, other governments, and the tourism and other business sectors operating within greater park ecosystems to accomplish this goal. Examples of forms of engagement include:

- Collaboration of community groups in land use discussions outside the park, active involvement in data collection and community meetings on conservation issues, community planning;
- Managing volunteer and cooperating association programs, to ensure that individuals and organizations contribute their energy and talent to help achieve Agency objectives.

Parks Canada continues to focus on improving regional cooperation and its relationships with Aboriginal peoples. The Agency will ensure full inclusion of Aboriginal communities in the planning of the selected ecological integrity initiatives, drawing upon the wisdom and practical experience of Aboriginal peoples as neighbouring landowners and traditional users of national parks. Pilot projects focusing on including traditional ecological knowledge in park management decisions are planned. Aboriginal communities are also playing an increasingly active and positive role in helping to establish and manage national parks, a strength that Parks Canada intends to build upon.

4 Protection of Species at Risk

Parks Canada received $30 million in *Budget Plan 2003* to help implement the National Strategy for the Protection of Species at Risk in Canada's protected heritage areas over the next five years.

Burrowing Owl, Grasslands National Park of Canada
© Parks Canada Photo: W. Lynch

Over half of Canada's endangered and threatened species at risk can be found in the protected heritage areas administered by Parks Canada. Parks Canada will protect these species and their critical habitat in the Agency's heritage areas, lead the development and implementation of recovery strategies, undertake the surveying and monitoring of species at risk, and conduct public education programs.

Endangered species are not bound by the boundaries of a national park. A rare bird or mammal will follow its own instincts or community and range beyond a national park. This means that a key priority for Parks Canada will be coordination with other governments and local communities to protect species at risk. The issues are often complex, particularly when they involve Canadians who make their living from the land, such as farmers and ranchers. Parks Canada appreciates that theory is often difficult in practice and will ensure that throughout the life of this Corporate Plan, the emphasis will be on finding cooperative solutions to shared objectives.

Environmental Management

Parks Canada will implement the priority aspects of the National Environmental Management System Framework to minimize the environmental impacts of its operations. Parks Canada will:

- Reduce greenhouse gas emissions to meet the commitments of the Federal House in Order Initiative.
- Assess each known and suspected contaminated site it is responsible for and apply due diligence in the development of remediation or risk management plans, giving priority to the highest risk sites. A complete list of Parks Canada's contaminated sites can be found at www.tbs-sct.gc.ca/dtrp-rbit/cs-sc/home-accueil.asp.
- Manage and operate petroleum storage tanks in accordance with regulations and codes of practice.
- Reduce the use of halocarbons with a high ozone-depleting potential and eliminate releases.
- Phase out PCBs, ensuring storage and disposal in compliance with applicable regulations.

Parks Canada will be a leader in demonstrating environmental leadership in its operations. Actions will run the gamut from the purchase of hybrid vehicles to introducing technologically advanced heating and ventilation systems for its buildings. In an effort to reduce the environmental impacts of its fleet, Parks Canada has committed to purchasing hybrid and alternative fuel vehicles, minimizing body sizes and specifications, and making use of fuel efficient or electric utility vehicles where feasible. In this manner, the Agency is acting on the federal Government's agenda to reduce its greenhouse gas emissions and build a sustainable Canada for this and future generations.

Parks Canada communities, as identified in the section describing Townsite Management in Program Activity Five, will be models of environmental sustainability, and all investments in national heritage places under its control will be implemented according to the principle of no net negative environmental impact.

Parks Canada's work in environmental management also applies to Planned Result Six, relating to national historic sites.

Planned Result 6: Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada

In addition to the funding provided to address the deteriorating condition of Parks Canada cultural assets, Budget Plan 2005 also provided $46 million over the next five years and a permanent $8 million per year allocation to continue working with partners in built heritage conservation. This funding ensures the long-term viability of the Canadian Register of Historic Places, the Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places, and the certification process for conservation projects. It also establishes the Historic Places partnership with provinces and territories on a permanent basis.

One of Parks Canada's objectives is to ensure the national commemorative integrity of national historic sites. As part of the Historic Places Initiative, Parks Canada led the development of the recently completed *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada*. The Standards and Guidelines are a result of a major collaborative effort among federal, provincial, territorial and municipal governments, heritage conservation professionals, heritage developers and individual Canadians. Parks Canada has adopted the Standards and Guidelines for use in its stewardship of Canada's national historic sites and other heritage properties. This first-ever pan-Canadian benchmark of standards and guidelines for heritage conservation in Canada will be a foundation reference document for the rehabilitation and restoration of the country's heritage properties and buildings and a tool that can be used by architects, engineers, builders and all Canadians.

For further information, consult the Parks Canada Web site www.pc.gc.ca/docs/pc/guide/nldclpc-sgchpc/index_e.asp

As part of the Historic Places Initiative, and to ensure that the federal house is in order with respect to the Government's responsibilities for historic places under its jurisdiction, Parks Canada will complete the preparation of a legislative initiative, for consideration by Government, to offer legal protection for historic places on federal lands and all archaeological resources on or under federal lands.

While many of Canada's historic places are buildings, for Aboriginal peoples historic places are far more likely to be found near petroglyphs, in ceremonial places or on sacred grounds. Parks Canada will continue to draw upon the wisdom of Elders and others to find appropriate ways to fully engage Aboriginal peoples in the Historic Places Initiative and to meet their practical needs.

Protecting Commemorative Integrity

At each national historic site managed by Parks Canada on behalf of Canadians, the prime objectives are ensuring that the cultural resources of the site are not impaired or under threat; that the national

Officers' quarters of 1797, Fort Anne National Historic Site of Canada
© Parks Canada, Photo: B. Pratt

significance of the site is communicated effectively and that all decisions and actions respect the site's heritage values.

To maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites administered by Parks Canada and respond to the November 2003 Report of the Auditor General of Canada (Chapter 6), the Agency will focus on improving those elements that have been rated as poor as a result of a commemorative integrity evaluation.

Management Planning

Parks Canada is required to provide the Minister of the Environment with a detailed and long-term management plan for each national park and national historic site of Canada it administers. The Agency continues to act on a commitment made in the previous Corporate Plan to have management plans for each site in place by December 2006. Management plans for 110 of the 149 national historic sites it administers (as of March 31, 2004) will be completed by December 2005, with management planning for the remaining sites completed by December 2006. In support of these commitments, the Agency will continue to staff and develop its planning community and further streamline its management plan drafting, review and approval processes.

Commemorative Integrity Statements

In conjunction with the development of management plans, Parks Canada will continue to develop commemorative integrity statements for the national

historic sites it administers. A commemorative integrity statement describes the manner in which the Agency proposes to keep the health or wholeness of the site intact. A commemorative integrity statement is the foundation of a sound management plan. Parks Canada understands the need to have approved commemorative integrity statements for all of the national historic sites it administers and plans to achieve this goal by December 2006.

Parks Canada also recognizes the need to undertake evaluations of the state of commemorative integrity at each national historic site. The purpose of the evaluation is to ensure that site management practices achieve the goals and intentions set out in each site's commemorative integrity statement. With this goal in mind, Parks Canada will undertake 15 new commemorative integrity evaluations annually, and will complete commemorative integrity evaluations for all of the sites it administers by 2011.

Managers must report annually on sites that have had "poor" ratings in commemorative integrity evaluations. The results of commemorative integrity evaluations are used to guide revisions to the management plans for sites and assist in making timely investment decisions to deal with the most serious observations.

Cultural Resource Management

The principles and practice of cultural resource management apply to national parks as well as to national historic sites. A cultural resource is a human work or a place that shows evidence of human activity or has spiritual or cultural meaning, and that has been determined to have historic value. Cultural resources take a range of forms: masonry fortifications, log buildings, marine engineering works, and archaeological resources or collections. Cultural resources face many threats. Some of the most common include erosion, water infiltration, frost action, harsh marine environments, invasive vegetation and, of course, human activities.

Parks Canada received the recommendation from the 2003 Minister's Round Table on Parks Canada to ensure the protection of its most important assets first.

At the national parks, national historic sites, and national marine conservation areas of Canada for which it is responsible, Parks Canada will inventory, manage, conserve and present cultural resources and ensure that their condition is monitored. With the new funding provided in Budget Plan 2005, the Agency will accelerate its investment in the conservation of a variety of cultural resources. This is a positive step and will begin to address the nearly two-thirds of all Parks Canada assets which are in need of repair.

Planned Result 7: Support and encourage the commemorative integrity of national historic sites, maintain and improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada

National Historic Sites Managed by Others

Canadians expect Parks Canada to take a broad view of the country's national historic sites, which is not limited to just those sites that Parks Canada administers. As part of the National Historic Sites Program, Parks Canada is focused on engaging partners in protecting their heritage sites through the promotion of a comprehensive strategy that includes financial incentives and legislative measures to halt the deterioration and loss of heritage icons, and to ensure that they continue to contribute to sustainable economies across Canada.

In recent years, Parks Canada has provided funding toward five restoration projects at national historic sites owned and operated by Aboriginal groups.

The Agency will also encourage all other jurisdictions to adopt the *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada* as described under Planned Result six, to benefit from a common benchmark for conservation practices in Canada. www.pc.gc.ca/docs/pc/guide/nldclpc-sgchpc/index_e.asp

In the year ahead, Parks Canada will further the implementation of the Commercial Heritage Properties Incentive Fund, a new program announced

late in 2003 to encourage the rehabilitation of historic buildings. The Fund is a $30 million plan to tip the balance in favour of heritage conservation over demolition. Taxable Canadian corporations are eligible for reimbursement of a portion of the cost of restoring or rehabilitating historic properties for commercial use. To qualify, buildings must be on the new Canadian Register of Historic Places, projects must follow the new Standards and Guidelines, and all submissions must be evaluated by a new certification process involving expert evaluation. At the end of four years, Parks Canada will review the program's results with the intention of recommending permanent incentives to the Government.

Historic Places Initiative

The Historic Places Initiative is a very significant heritage conservation collaboration that builds on a foundation of programs and policies developed by numerous jurisdictions and heritage organizations in Canada. The keystone of the initiative is federal-provincial, territorial-municipal cooperation coupled with the equally valuable collaboration of Members of Parliament, Aboriginal peoples, heritage experts, and a comprehensive number of institutions, organizations, communities and individuals.

Canada's historic places can be buildings, shipwrecks, parks, sacred Aboriginal sites, bridges, homes, gravesites, railway stations, entire urban districts, ruins, schools, canals, courthouses, theatres or markets.

There is a broad consensus that all jurisdictions, municipalities and segments of the heritage conservation sector need to work collaboratively to stop the loss of our heritage and to build a culture of heritage conservation in Canada.

In Budget Plan 2005, the Government of Canada provided permanent funding to maintain the national partnership of the Historic Places Initiative. This funding will enable Parks Canada, in collaboration with provinces, territories, and heritage conservation experts, to continue with the core conservation programs including the Canadian Register of Historic Places, the *Standards and Guidelines for Conservation of Historic Places*, and a Certification Program supporting the implementation of the Commercial Heritage Properties Incentives Fund. The funding will also be extended to provinces and territories to support their participation in the development of these programs.

Parks Canada plays both a leadership and partnership role in making this consensus move from concept to reality. Parks Canada, on behalf of the federal government, will continue to work together with other levels of government to achieve common goals – including the need to provide all Canadians with the practical information and tools they need to protect their historic places. It is also imperative for the federal Government to become a model custodian of its own historic places. In that regard, Parks Canada will work cooperatively with other federal departments, agencies and crown corporations.

International Obligations

Parks Canada leads the implementation of Canada's obligations related to the World Heritage Convention and other international heritage conservation agreements. On another front, Parks Canada led Canada's contribution to the global protected areas program of work negotiated under the Convention on Biological Diversity, in February 2004, and as a result, will work with Environment Canada, the Department of Fisheries and Oceans and other levels of government to implement the required actions in Canada.

Parks Canada also serves as the state member for IUCN, the World Conservation Union. As part of this role, Parks Canada contributes to the work of IUCN's six Commissions and leads Canada's delegation to the World Conservation Congress that is held every four years. Parks Canada also plays a strong supporting role in the Canadian Commission for IUCN.

Program Activity 3:
PROMOTE PUBLIC APPRECIATION AND UNDERSTANDING

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending			
	2004/2005*	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	4,044	3,474	3,374	3,374	3,374	3,374
Salary**	40,061	40,799	41,544	41,711	41,697	41,697
O&M	11,991	11,995	12,355	12,355	12,355	12,355
Total	56,096	56,268	57,273	57,440	57,426	57,426
FTE	557	557	557	557	557	557
Allocation of Corporate Services	6,926	6,346	6,347	6,339	6,335	6,335
Total: Includes Corporate Services	63,022	62,614	63,620	63,779	63,761	63,761
FTE: Includes Corporate Services	634	634	634	634	634	634

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans.

Description

Promotion of public appreciation and understanding activities include interpretation and outreach aimed at educating the public about the significance of national heritage places; building awareness, an understanding and appreciation of the heritage areas systems; and building support for the Agency's heritage conservation values. Specific activities include onsite heritage presentation and outreach programs. This program activity also includes the media relations work and ceremonies that Parks Canada undertakes in conjunction with the establishment of new national parks and national marine conservation areas, and with Historic Sites and Monuments Board of Canada plaque unveilings.

Benefits to Canadians

Through the building of awareness and understanding, Parks Canada's goal is to ensure that Canadians are comfortable in the knowledge that their special heritage places are protected for present and future generations.

Parks Canada's objective over the next decade is to ensure that programs are representative of Canada and relevant to all Canadians.

Visitors to Canada will have the opportunity to experience and appreciate Canada's national treasures. Canadians benefit from a greater sense of shared identity and from the economic benefits of visitation to Canada.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

3. PROMOTE PUBLIC APPRECIATION AND UNDERSTANDING

Planned Results	Performance Expectations
8. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of national parks/national marine conservation areas and support their protection.	15. Maintain 50% participation of national park visitors in learning experiences related to the natural and/or cultural heritage at national parks/national marine conservation areas. 16. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with onsite heritage presentations programming. 17. Maintain 75% visitor understanding of the significance of the national park/national marine conservation area. 18. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of the national park/national marine conservation area.
9. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of national historic sites and support their protection.	19. 10% increase in the number of visits to targeted national historic sites for March 2008. 20. Maintain 80% participation of national historic site visitors in learning experiences related to the natural and/or cultural heritage of national historic sites. 21. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with onsite heritage presentations programming. 22. Maintain 75% visitor understanding of the significance of the national historic site. 23. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of national historic sites.
10. Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of other heritage programs and support their protection.	24. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of other heritage programs.

Strategies to Achieve Planned Results

Canada is becoming increasingly urban and culturally diverse and Parks Canada will meet the challenge of being more relevant and representative. A national marketing strategy will promote awareness, appreciation and understanding while providing opportunities for involvement with Canada's natural and cultural heritage. The goal of the marketing strategy, an extension of our 2002 Engaging Canadians Framework, will be bringing nature and culture closer to Canadians, ensuring their ability to share with us the passion for our heritage.

Planned Result 8, 9 and 10: Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of national heritage places and support their protection and support other heritage programs

Fathom Five National Marine Park of Canada – Canada's first national marine conservation area
© Parks Canada, J. Butterill

Social Science

The foundation for the marketing strategy and other strategic initiatives is research aimed at understanding the complexities of public appreciation and understanding. Parks Canada will invest in gaining knowledge of the needs and expectations of existing and potential audiences. Such effort is often done in partnership with other governments and the private sector. For example, in 2005/06 the Agency and other government partners will undertake the Travel Activities and Motivations Study, the results of which will be the primary source of data on traveler needs, expectations and desires.

The Parks Canada Science Strategy guides all scientific research at the Agency. In the social science domain, programs for monitoring performance expectations and understanding of onsite and offsite activities will continue.

Carleton Martello Tower National Historic Site of Canada
© Parks Canada B. Townsend

The Agency will define, monitor and evaluate our learning opportunity initiatives and participation in offsite and outreach programs. An example of how Parks Canada will do this is through the Visitor Information Program (VIP), which allows the Agency to monitor performance against expectations and modify service offer as required.

Marketing to All Canadians

Specific external communication initiatives will be aimed at promoting public appreciation and understanding. Our national marketing will:

- Build the Parks Canada brand, promoting distinct natural and cultural experiences;
- Position Parks Canada as the steward of national heritage treasures;
- Engage a broad spectrum of partners;
- Promote appropriate visitation at national heritage places, respecting ecological integrity in national parks and commemorative integrity of national historic sites.

Parks Canada will expand new media opportunities with the tourism industry and continue to provide information via a toll-free telephone service and through the Parks Canada Web site.

The Agency is in the second year of a five-year major marketing campaign to increase visitation to selected national historic sites. Onsite programming and external communications efforts have been enhanced at four targeted national historic sites.

A central theme of the national marketing strategy will be to build the Parks Canada brand of quality services and the resulting experiences. The promise to Canadians represented by the brand will be based on the Agency's recognized strength as a provider of distinctive experiences and the commitment to respond to the needs and expectations of visitors. As the brand is rolled out over the next five years, it will position Parks Canada as an international leader among heritage experience providers. The Canadian Tourism Commission's branding and visioning efforts place significant emphasis on the natural and cultural experiences gained from travel within and to Canada. As the cornerstones behind quality natural and cultural tourism experiences, the national parks, national marine conservation areas and national historic sites of Canada can be positioned as the quintessential opportunities to experience Canada.

Reaching All Canadians – Education Communications

Greenwich Discovery Centre
© Parks Canada Photo: J. Sylvester

A majority of Canadians do not live close to a national heritage place. Parks Canada will increase its outreach efforts in order to help all Canadians connect to their national heritage. The Agency will support broadcast programming on national heritage places in partnership with the private sector.

Communications initiatives will focus on active involvement and interaction with all Canadians, with particular attention to youth and new Canadians in urban settings.

An emphasis will be placed on communicating the challenges and initiatives related to improving the ecological integrity of national parks and the commemorative integrity at national historic sites. The Agency will also build awareness and understanding through the National School Curriculum Program.

Learning about history is seen as an important reason for Canadians to visit national historic sites.

To strengthen interpretation and outreach programming and capacity, Parks Canada will develop additional learning tools and activities, putting a premium on the full involvement of members of communities adjacent to heritage places, the tourism industry and other partners with a regional interest.

Parks Canada will reach students in grades 4 to 12 in Canadian schools through its National School Curriculum Program. The program will ensure that stories of Canada's national heritage systems are part of students' learning experiences in classrooms across the country. The school program will emphasize and recognize the role of women, Aboriginal peoples and ethnocultural communities.

The program will also engage young Canadians in support of ecological integrity and commemorative integrity in hopes of developing the stewards of the future.

Engaging Partners and Stakeholders

National parks, national marine conservation areas and national historic sites across Canada are cornerstones of the tourism industry and work closely with local and regional stakeholders. Through shared leadership and cooperation, Parks Canada will strive to follow the principles of sustainable tourism consistent with the Sustainable Tourism Accord established between the Tourism Industry Association of Canada (TIAC) and Parks Canada in 2001. In 2005, Parks Canada will work with TIAC and members of the tourism industry to advance sustainable tourism through collaborative initiatives including the implementation of a revised code of ethics for sustainable tourism, fora and other planning sessions, and through Parks Canada's contributions to TIAC's National Awards for Tourism Excellence.

Parks Canada will seek to involve its partners through different means, including the Minister's Round Table on Parks Canada. The Agency will also continue to build strong partnerships with hundreds of local communities located adjacent to protected areas.

Visitors are Welcome: Onsite programming

Visitors are welcome to the nation's special heritage places. Parks Canada will reach out to all Canadians, but particularly to those new to this country. The Agency will engage them in appreciating and experiencing our shared national and cultural heritage.

Nature Walk with naturalist, La Mauricie National Park of Canada
© Parks Canada Photo: J. Pleau

Parks Canada will improve onsite heritage presentation through investments in personal interpretation, enhancing real life experiences and educational programming. Aging displays, exhibits and audiovisual programming will be replaced or updated within our budgetary limits. Strategic alliances will be developed with the private sector to expand our capacity to reach out to Canadians.

The Agency will explore and integrate new media in order to meet the increasing technological needs of our audiences. For example, Parks Canada is funding two large-scale education initiatives in Banff and Fundy National Parks of Canada that will offer real and virtual park visitors a convincing, powerful opportunity to learn about and experience ecological integrity in action.

The Government of Canada will participate in a planned $1.5 billion renewal of the Toronto Waterfront. Parks Canada is continuing discussions with other government partners on a role for Parks Canada in this project. A Parks Canada Discovery Centre is an option if new resources are allocated to the Agency. A Discovery Centre would give Parks Canada a much needed "window" in Canada's largest metropolitan area. As well, Parks Canada is working

with partners to explore the possibility of a Discovery Centre in Victoria, British Columbia, to focus on education regarding sustainable development in addition to the new national park and national marine conservation area being created in the region.

Other strategic investments will also stimulate innovation in Aboriginal themed programming, learning, enrichment, travel and species at risk.

Greenwich Dunes Trail & VRC,
Prince Edward Island National Park of Canada
© Parks Canada Photo: J. Sylvester

Program Activity 4:
QUALITY VISITOR EXPERIENCE

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	13,132	**30,372**	40,372	51,472	62,872	71,872
Salary**	98,068	**98,440**	101,388	102,913	103,982	103,982
O&M	44,806	**45,045**	40,417	40,417	40,417	40,417
Total	156,006	**173,857**	182,177	194,802	207,271	216,271
FTE	1,353	**1,353**	1,353	1,353	1,353	1,353
Allocation of Corporate Services	19,019	**19,895**	19,719	20,157	20,160	20,160
Total: Includes Corporate Services	175,025	**193,752**	201,896	214,959	227,431	236,431
FTE: Includes Corporate Services	1,539	**1,539**	1,539	1,539	1,539	1,539

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans

Description

Parks Canada welcomes annually more than 26 million visitors to the national parks, national historic sites and national marine conservation areas of Canada. The Agency facilitates the opportunity for visitors to enjoy memorable, high-quality experiences through the provision of infrastructure, facilities, programs, services and personnel. The visitor experience is the cumulative outcome of the individual's visit and interactions with Parks Canada including pre and onsite trip planning information, reception and orientation services, campgrounds, hiking trails and other recreational services, public safety programs, and post visit information and engagement.

Benefits to Canadians

Through the services, facilities and programs offered at national parks, national marine conservation areas and national historic sites; Parks Canada provides Canadians with opportunities to enjoy and appreciate Canada's natural and cultural heritage. Parks Canada aims to offer memorable experiences that help to foster a shared sense of responsibility for environmentally and culturally sound actions that will extend beyond park and site boundaries, and influence the values of Canadians as a whole. Experiences gained through visits to national parks, national historic sites and national marine conservation areas provide visitors with a clear and strong sense of Canada, adding to the well-being and health of all Canadians.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Planned Results and Performance Expectations

4. QUALITY VISITOR EXPERIENCE	
Planned Results	**Performance Expectations**
11. Visitors are welcome, have safe visits and are satisfied with service quality at national parks and national marine conservation areas	25. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with their experience at a national park or national marine conservation area. 26. Maximize the number of visitors with memorable experiences at a national park or national marine conservation area. 27. Maximize visitor safety at national parks and national marine conservation areas.
12. Visitors are welcome, have safe visits and are satisfied with service quality at national historic sites	28. Maintain 85% visitor satisfaction, with 50% being very satisfied with their experience at a national historic site. 29. Maximize the number of visitors with memorable experiences at national historic sites. 30. Maximize visitor safety at national historic sites.

Strategies to Achieve Planned Results

A visitor experience is unique and personal. It results from: purposeful and personal connections with the heritage resources and settings; personal interactions with Parks Canada's guides, storytellers and guardians; and the provision of information, facilities, infrastructure, services and programs designed to respond to visitor needs and expectations. Parks Canada will continue to provide opportunities to contribute to a visitor's personal growth, explanation and connection with these authentic, nationally important, natural and cultural places. Programs, services and facilities will continue to be provided that respect the Agency's traditional high standards for quality, cleanliness and safety, and a commitment to the protection of the heritage values of these places.

Parks Canada has always provided high quality programs and services. The Agency is now refining its approach to better understand and subsequently meet the emerging interests of visitors. In consideration of visitor needs and expectations, the Agency will tailor opportunities for them to experience the natural and cultural wonders of the national parks, national marine conservation areas and national historic sites of Canada.

Planned Results 11 and 12: Visitors are welcomed, have safe visits and are satisfied with service quality

Visitor Research

It is essential that Parks Canada gain a better understanding of visitors' needs and expectations. This will allow Parks Canada to both influence and better meet visitor requirements in the context of protected heritage areas. The travelling public is a dynamic entity; their needs, expectations and behaviours change over time. In 2005, the Visitor Information Program (VIP) will be enhanced, in consideration of the Government of Canada's Service Improvement Initiative to capture additional information relevant to the visitor satisfaction performance expectations. This will include more complete information regarding: program participation; knowledge acquisition; availability,

Interpretive Tour with warden, Nahanni National Park Reserve of Canada
© Parks Canada Photo: J. Butterill

knowledge and courteousness of staff; availability and access to facilities and services; meeting of visitor expectations; and monitoring of other service quality topics.

Visitor Information and Orientation

The visitor experience begins prior to arrival at a national park, national marine conservation area or national historic site. The provision of information that helps to influence visitor expectations will help facilitate a high quality memorable experience. Parks Canada will continue to provide pre-visit information via its national toll-free telephone service (1-888-773-8888), its tourism industry partners and its own Web site. Building on the pilot of 2004, Parks Canada will fully expand the capability and scope of its campground reservation system from eight to 20 locations, helping to meet visitor expectations concerning availability of camping and campsites in national parks. Opportunities will also be explored via new media and other existing technologies to enhance communications before, during and after visits.

A key component of information provision is onsite welcoming and orientation. Providing visitors with the right information at this stage of their visit will further enhance their opportunities for safe, memorable and enjoyable experiences. In 2005, Parks Canada will enhance its visitor services training by incorporating the information required to offer the personal contact, materials, facilities and safety programs that visitors require upon their arrival at a national park, national marine conservation area or national historic site. Over the next five years, Parks Canada will enhance signage and other information services to assist in delivery of safe facilities, infrastructure and other opportunities.

Visitor Safety

Parks Canada prides itself in promoting visitor safety and providing welcoming heritage locations. Safety is included in all staff training and orientation programs, providing for a program wide awareness and readiness to manage the visitor's safety. Pre-visit information, reception and orientation programs and services, signage and staff preparedness allow Parks Canada to provide a safe environment for all visitors. Recent Parks Canada prevention initiatives include the "Ice Safety Prevention and Rescue Program" for the Chambly region and the "Safe Travel in Nunavut" video.

Parks Canada contributes significantly to the National Public Safety Program by working in partnership with many organizations such as the National Search and Rescue Secretariat and the Canadian Avalanche Association. The Canadian Search and Rescue Tabletop Exercise Program recently evaluated and enhanced this cooperation for the planning and delivery of services to approximately 32 communities, national parks and national historic site areas. The Canadian Incident Command System (ICS) Program is presently being developed to identify and recommend a command and control management system for managing Ground Search and Rescue operations throughout Canada. This will be followed by the delivery of 13 provincial/territorial full simulation search and rescue exercises incorporating the ICS model.

Programs and Services

Research shows a memorable and engaging heritage experience hinges on visitor interaction with Parks Canada staff. In an effort to ensure Parks Canada staff are equipped to respond to visitor needs and expectations, the Agency will place increased emphasis on the role of all staff, including traditional visitor services staff (campgrounds, information centres etc.) as well as park wardens, grounds and cleaning crews, among others, in engaging visitors.

Visitor Orientation Centre
Bar U Ranch National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: J. Yee

In 2005, the Agency will prepare staff for this enhanced role by providing them with the required knowledge and skills as part of the annual visitor services training initiatives. This will support opportunities for enjoyable and engaging visitor experiences, which foster appreciation and stewardship of Canada's natural, cultural and historic resources, and special places. Parks Canada will facilitate workshops and training opportunities for enhanced project development, which will lead to initiatives such as a 2006 pilot program with the cruise industry. The program will see increased opportunities made available to this growing segment to participate in the national park and national historic site visitor experience.

In addition, in 2005, the Employee Orientation Program, which includes a specific visitor experience component, will be offered to new Parks Canada staff. This will help to ensure that interaction between staff and visitors contributes in a positive way to the total visitor experience.

Facilities and Infrastructure

Through the provision of various facilities and infrastructure in natural, historic or marine settings, Parks Canada strives to make memorable visitor experiences available to visitors in places and in ways that would otherwise be difficult or impossible. Facilities such as day-use areas, trails, campgrounds, visitor centres, water and sewer systems, and park roads provide onsite opportunities that facilitate visitor understanding, enjoyment and appreciation of Canada's natural and cultural heritage.

Covered Bridge, Fundy National Park of Canada
© Parks Canada Photo: J. Pleau

By the very nature of national parks, national marine conservation areas and national historic sites, services often vary by scope and level of service from one location to another and are dependent on the unique characteristics of each location, as well as the needs and expectations of different visitor groups.

Parks Canada manages contemporary assets related to visitor use valued at $3.4 billion. Many of these facilities were built in the 1950s to1970s and are now approaching or have reached the end of their normal life cycle. Ongoing maintenance is no longer sufficient to keep these facilities safe and in good condition, and many parks and sites are approaching the point where critical public infrastructure and visitor facilities are becoming a risk to public health and safety. Two-thirds of these contemporary assets now need major capital repairs or rebuilding.

Rather than automatically rebuilding and replacing facilities and infrastructure in-kind, Parks Canada will be seeking opportunities to make adjustments to its asset base by achieving a better understanding of how its facilities respond to visitor expectations and contribute to meaningful visitor experiences. The Agency will take advantage of opportunities, where appropriate, to right size, innovate and modernize infrastructure to realize improved efficiency, standards and levels of service. In cases where facilities are no longer responding to visitor needs and expectations for environmentally or culturally sensitive experiences, they will be phased-out or decommissioned.

Parks Canada intends to invest $25 million in revenue per year from proposed fee increases to renew visitor experience assets and will augment this amount with some of the recapitalization funding provided in Budget Plan 2005.

Value and Pricing

One way in which Parks Canada will address the facilities and infrastructure funding shortfall will be to ensure that its user fees reflect the true value of the services it offers to Canadians.

National parks, national marine conservation areas and national historic sites are special because they illuminate the essence of what it is to be Canadian and provide exceptional opportunities for visitors to experience this in person. They are highly valued by visitors for the scope, variety and richness of the experiences that are made possible by this personal engagement. In the future, these places will continue to be highly sought after as places to enjoy exceptional and genuine Canadian experiences as other opportunities become increasingly rare.

Saguenay-St. Lawrence Marine Park
© Parks Canada Bergeron

Visitors, group tour operators and the businesses that operate within national parks and national historic sites all benefit in a direct way from the valuable Parks Canada services and facilities that they use and enjoy, yet user fees currently cover only 25 per cent of the related costs. In a recent poll, Canadians were asked if they would prefer Parks Canada to raise user fees or reduce services. Seven out of ten Canadians preferred the choice of fee increases. In response, Parks Canada has developed a multi-year National Pricing Strategy through which revenues from proposed fee increases are earmarked for improvements to visitor facilities. This strategy is based on the principle that individuals and organizations that benefit directly from the programs and services it provides should help to pay the related costs. It also reflects the Agency's desire to implement consistent pricing across the country, so that visitors to national parks and national historic sites pay the same fee for the same level of service, regardless of the location where it is provided. The Strategy's overriding goal is to allow the Agency to continue offering high-quality heritage experience opportunities to Canadians by investing new revenues in sustaining its facilities and levels of services.

In surveys and polling, the Parks Canada Agency has consistently received high visitor satisfaction ratings. The Agency has established ambitious but attainable visitor service targets and will survey as appropriate to measure satisfaction against pre-established targets. In those instances where a visitor is not satisfied with services received, a full money-back guarantee is the Parks Canada policy.

Parks Canada sets prices for national parks and national historic sites based on the consideration of the costs of providing services and their value relative to other comparable heritage attractions and recreational activities. The Agency will continue to offer price incentives for youth, seniors, families, school classes, frequent visitors and high volume commercial operators.

Changes to Parks Canada's fee structure require consultations with visitors and stakeholders. Members of Parliament provide oversight, as prescribed by the *User Fees Act*, which directs that all proposed user fees must be tabled for review by House of Commons and Senate committees prior to receiving final approval. Consistent with this, Parks Canada will present its 2005 to 2008 user fee proposals to the Minister for tabling in 2005.

Working with Partners

National parks, national marine conservation areas and national historic sites are situated in host communities and tourism regions in which services and markets are intricately linked to other public and private sector providers and influenced by key stakeholders. Parks Canada recognizes the importance of these partners as valuable contributors to the tourism experiences that its visitors enjoy before, during and after their visits to national parks, national marine conservation areas and national historic sites.

Parks Canada respects the rights and values of host communities, neighbouring property owners and Aboriginal peoples in its planning and in its delivery of services and facilities. The Agency will involve and work closely with community and business stakeholders in the design of mutually beneficial visitor experience opportunities that meet the needs of their shared markets. Through partnership, Parks Canada will strive to optimize the long-term economic, social, cultural and environmental benefits to the host communities.

Building on Parks Canada's Reputation

To Canadians and people worldwide, national parks, national marine conservation areas and national historic sites are representative of Canada. This very positive image is reflected by the high esteem with which the public regards national parks and national historic sites. It is founded on the attributes of authenticity, national significance, uniqueness, quality of service, sustainability and good value. Most importantly, national parks and national historic sites continue to be highly valued by visitors for the scope, variety and richness of the experiences that are possible only through personal engagement.

Canadians have consistently ranked the services offered by Parks Canada among the top in the federal Government for service quality. This high standard of quality has been confirmed by Parks Canada's own surveys of visitors to national parks, national marine conservation areas and national historic sites.

Program Activity 5: TOWNSITE MANAGEMENT

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending			
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	4,853	**4,169**	4,049	4,049	4,049	4,049
Salary**	3,719	**3,860**	3,934	3,951	3,949	3,949
O&M	3,441	**3,226**	3,334	3,334	3,334	3,334
Total	12,013	**11,255**	11,317	11,334	11,332	11,332
FTE	40	**40**	40	40	40	40
Allocation of Corporate Services	1,231	**1,043**	1,034	1,067	1,066	1,066
Total: Includes Corporate Services	13,244	**12,298**	12,351	12,401	12,398	12,398
FTE: Includes Corporate Services	45	**45**	45	45	45	45

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Emplovee Benefit Plans

Description

This program activity relates to the Parks Canada Agency's management and operation of communities within Canada's national parks. The Agency provides municipal services such as drinking water, snow removal, garbage pick-up and disposal, sewage treatment, road and street maintenance, and fire services. Parks Canada is directly responsible for managing five townsites in national parks, which have permanent populations ranging from less than 100 to 300, and welcome millions of visitors annually.

These five townsites are: Field in Yoho National Park of Canada, British Columbia; Lake Louise in Banff National Park of Canada, Alberta; Wasagaming in Riding Mountain National Park of Canada, Manitoba; Waskesiu in Prince Albert National Park of Canada, Saskatchewan; and Waterton, in Waterton Lakes National Park of Canada, Alberta.

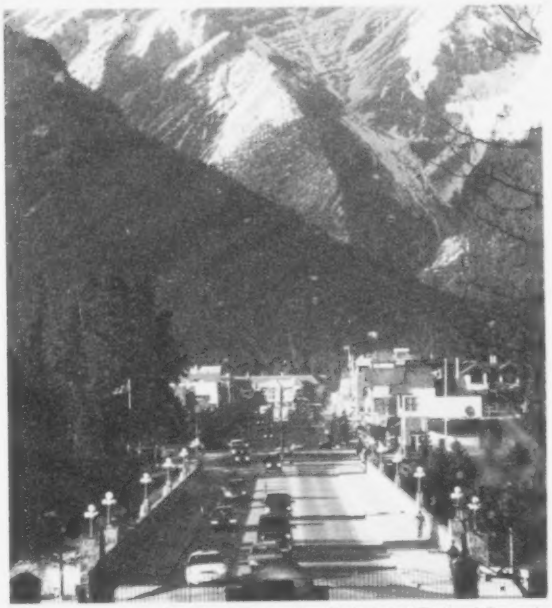

Banff townsite, Banff National Park of Canada
© Parks Canada Photo: B. Wrobleski

For further information visit our website www.pc.gc.ca

The Banff townsite ( ) in Banff National Park of Canada has been self-governed since 1990 under a federal-provincial agreement and is not directly administered by Parks Canada. Parks Canada retains final approval for the Town of Banff Community Plan and Land use Bylaw. Jasper townsite ( ) in Jasper National Park of Canada has been operating under self-government authorities since April 2002. Parks Canada retains authority for land-use planning and development in Jasper.

Community plans have been completed and approved for each community and guide their ongoing management and development.

Benefits to Canadians

The townsites are operated so that they enhance the overall park experience of visitors, while minimizing the ecological impact of the communities on adjacent park lands. Furthermore, the townsites preserve and protect built heritage and archaeological resources so that current and future generations may experience the unique community character they provide. Considered premium visitor destinations by the traveling public, the townsites contribute considerable economic benefits to Canada. Finally, through growth management strategies, the Agency demonstrates sustainable forms of development to Canadians.

Planned Results and Performance Expectations

5. TOWNSITE MANAGEMENT

Planned Results	Performance Expectations
13. Parks communities are efficiently administered. (Townsite services)	31. 100% cost recovery for municipal services (water, sewer and garbage collection)
14. Parks communities are efficiently administered. (General municipal)	
15. Parks communities are models of environmental stewardship.	32. Minimize environmental impacts of townsites.

Strategies to Achieve Planned Results

The Agency's primary activity over the next five years will be to implement the community plans placed before Parliament. Achieving the planned results requires collaboration between those living inside national parks, the visiting public and Parks Canada.

Planned Results 13, 14 & 15: Parks communities are efficiently administered and are models of environmental stewardship

Community plans for the national park communities provide a strategy for the management of growth and development in each community. Community plans also provide guidance for minimizing impacts on adjacent park lands, protection of cultural resources, appropriate uses, and learning opportunities. Community plans have been completed and tabled in Parliament for:

Waskesiu, in 2000
Wasagaming, in 2000
Waterton, in 2001
Field, in 1999
Lake Louise, in 2001

Four principles guide the community plans:

- No Net Negative Environmental Impact
- Responsible environmental stewardship
- Heritage conservation
- Responsible growth management

The principle of No Net Negative Environmental Impact (3NEI) is applied to all national park townsites to ensure that these communities do not negatively affect the ecological health of the national parks in which they are located. A 3NEI framework that includes monitoring and action plans to mitigate the ecological impacts of each townsite will be in place in 2005. Over the life of this Corporate Plan, performance frameworks for the other three principles will be developed. As each is developed and then implemented, Parks Canada will monitor progress against performance expectations and will work with the communities to develop indicators and management systems to support reporting. These individual frameworks will provide input to State of the Parks reports and periodic review of community plans. The implementation of each framework and its success will be subject to review by Parks Canada and its partners at least once every five years. Taken together, the frameworks will allow Parks Canada to report against its planned result of efficient administration of national park communities.

Parks Canada will continue to invest in upgrades to drinking water facilities at townsites in national parks. The Agency is also committed to upgrading sewage treatment facilities to ensure that effluent quality meets or exceeds national and provincial standards. Completion of the recapitalization of the water and sewer infrastructure will ensure that the Agency's objectives are achieved.

Field, in Yoho National Park of Canada
© Parks Canada Photo: W. Lynch

Program Activity 6:
THROUGHWAY MANAGEMENT

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	13,612	**24,961**	30,311	24,811	27,811	32,811
Salary**	10,511	**10,260**	10,451	10,494	10,490	10,490
O&M	11,841	**11,801**	12,090	12,090	12,090	12,090
Total	35,964	**47,022**	52,852	47,395	50,391	55,391
FTE	159	**159**	159	159	159	159
Allocation of Corporate Services	3,262	**3,636**	3,668	3,383	3,382	3,382
Total: Includes Corporate Services	39,226	**50,658**	56,520	50,778	53,773	58,773
FTE: Includes Corporate Services	183	**183**	183	183	183	183

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans

Description

This program activity includes the operation, maintenance and repair of roads, provincial and inter-provincial highways and waterways that connect communities and pass through national parks and national historic sites.

Parks Canada is responsible for approximately 868 kilometres of provincial and inter-provincial highways, including six sections of the Trans-Canada and Yellowhead highways. This responsibility stems from the location of these sections of the highways within national park boundaries. The highways are integral to Canada's national highways system, and some have significant year-round traffic volumes ranging from 1.4 to 5.7 million vehicles per year.

Parks Canada is responsible for seven national historic canals/waterways including the Trent-Severn Waterway and the Rideau, Lachine and Chambly canals. There are more than 500 kilometres of waterway and 25,000 square kilometers of drainage basin involved, affecting more than 100,000 private land-owners and countless communities.

Benefits to Canadians

All Canadians benefit from Parks Canada's efforts toward maintaining safe highways and waterways. This is accomplished by ensuring that highways – for example, that portion of the Trans-Canada highway from Calgary to Vancouver running through the Mountain national parks – remain open and continue to provide reliable, safe through-transit.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Canadians also benefit from Parks Canada's waterway management activities. Waterways remain open to provide reliable, safe through-transit and recreation; water levels are maintained and contribute to community and industrial water supplies, hydroelectric power generation and the health of natural ecosystems.

This is accomplished in a manner that reduces wildlife-traffic conflicts and minimizes ecological impacts. The efficient movement of people and commercial goods, together with effective watershed management in densely populated Southern Ontario, are benefits to Canadians.

Planned Results and Performance Expectations

6. THROUGHWAY MANAGEMENT	
Planned Results	**Performance Expectations**
16. Highways are safe, open to through traffic and minimize environmental impacts.	33. Highways are open to through traffic. 34. Safety incidents are minimized. 35. Minimize environmental impacts of highways.
17. Waterways are safe, open to through marine traffic and minimize environmental impacts.	36. Canals/waterways are safe and open to marine traffic. 37. Safety incidents are minimized 38. Minimize the environmental impacts of canals/ waterways

Strategies to Achieve Planned Results

Parks Canada has an obligation to keep highways and waterways open and operating safely while minimizing their environmental impact.

There are 97 highway bridges and over-passes within the boundaries of national heritage areas in eight provinces. On the canal/waterway systems, there are many more bridges, over-passes and dams. To ensure due diligence and to address issues related to provincial standards not being uniform, Parks Canada will establish guidelines for the inspection and maintenance of structures. The guidelines will be based on appropriate standards and safety considerations. As part of its strategy to maintain these critical structures, the Agency will enhance its infrastructure inspection program to assess structures against industry standards.

With the new funding provided in Budget Plan 2005 and guided by the results of the inspection program, Parks Canada will ensure these throughways are not closed nor allowed to deteriorate to the point where they present unacceptable safety risks.

Planned Result 16: Open, Safe Highways with Minimal Ecological Impact

Trans Canada Highway Twinning

As part of the Government's effort to improve Canada's infrastructure and integrate this work with provincial and territorial needs, Parks Canada received $50 million over four years to continue twinning the portion of the Trans-Canada Highway that runs through Banff National Park of Canada. The money will help to:

1. Improve motorist public safety
2. Reduce wildlife-vehicle conflicts

3. Foster other related environmental improvements
4. Increase the efficient movement of people and goods

Trans-Canada Highway, Yoho National Park of Canada
© Parks Canada Photo: T. Grant

Twinning the Trans-Canada Highway will exacerbate the Agency's existing funding challenges to undertake routine, regular highway maintenance as it will increase the number of kilometers of highway for which there are high performance expectations. However, improved traveller safety warrants the investment in twinning the highway.

Parks Canada's planned result also includes a commitment to minimize the environmental impact of highways running through national heritage areas. An ecological reporting framework for highways has been completed and progressive implementation of the related activities and subsequent reporting will begin in 2005/2006.

Planned Result 17: Waterway Management

Waterway management is a significant responsibility for Parks Canada that includes water level management, flood control in support of property owners and communities, pleasure and commercial watercraft, through transportation (detailed in the Quality Visitor Experience program activity), and power generation. Parks Canada has custodial responsibilities for a complex system of canals, bridges, dams and locks.

Peterborough Lift Lock, Trent-Severn Waterway National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: B. Morin

A challenge in the coming planning period will be the development of a better understanding of this aspect of Parks Canada operations within the context of changing land-use practices, urbanization, aging infrastructure and climate change. That much of the land bordering canals is not owned by Parks Canada is an additional challenge not found in other parks or sites.

Lachine Canal National Historic Site of Canada
© Parks Canada Photo: E. Kedl

Program Activities 7/8: CORPORATE SERVICES

Planned Spending ($ thousands) and Full Time Equivalents (FTE) are reflected in each of the six previous Program Activity Planned Spending Tables

	Forecast Spending	Planned Spending				
	2004/2005*	**2005/2006**	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital	2,427	**2,085**	2,025	2,025	2,025	2,025
Salary**	31,529	**30,903**	31,479	31,609	31,597	31,597
O&M	17,762	**17,702**	18,135	17,885	17,885	17,885
Total	51,718	**50,690**	51,639	51,519	51,507	51,507
FTE	478	**478**	478	478	478	478

*Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

**Salary totals includes Employee Benefit Plans

Description

These program activities address the provision of corporate services, including budgeting and programming; financial investment and administrative management; real property and asset management; the development of legislation and policy; and senior management. It also includes areas of labour relations, collective bargaining, compensation, occupational safety and health, corporate classification, human resourcing strategies, programs and systems, internal communications and administration.

Benefits to Canadians

Parks Canada strives to have the right workforce and be reflective of the mosaic of Canadian society. Management decisions will be based on rigorous analysis, adhere to public service values, reflect probity, and be focused on citizens. Parks Canada will not only meet its mandate but will also maximize the resources devoted directly to program activities. Public reporting will be balanced, transparent and easy to understand.

Canada is a nation whose history is woven by women and men of more than 200 ethnic backgrounds. It is the first officially multi-cultural country in the world.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Planned Results and Performance Expectations

7/8: CORPORATE SERVICES	
Planned Results	**Performance Expectations**
18. Demonstrate accountability and effective decision-making and deliver timely, accessible and reliable management services.	39. Auditor General audits of financial and performance information find no material concerns. 40. Corporate service expenditures will not exceed 12% of total operating budget.
19. A diverse and capable workforce, working in a positive and enabling environment.	41. Five-year human resources reports that identify no significant discrepancies between the values and principles and the HR regime. 42. Representative workforce as measured by regional labour force availability.

Strategies to Achieve Planned Results

In the past few years, Parks Canada has faced major legislative, regulatory, environmental and administrative changes. The Parks Canada team has shown progress and results but its work is not yet complete. It will continue to focus on achievements over the next five years in specific areas: financial management, information technology, human resources and environmental stewardship. Key goals include:

- Developing a long term financial strategy to protect historic and contemporary assets, aligning financial and non-financial performance information.
- Meeting the due diligence requirements typical of Government departments or agencies and implementing approved comptrollership initiatives.
- Ensuring sustainable business practices.
- Integrating asset management with other program activity management.
- Ensuring that the Parks Canada team is competent, professional and representative of the Canadian population, and that Parks Canada team members can work as a cohesive team in an environment of fairness and demonstrating respect.
- Accountability. The Parks Canada Agency, will strive to function as a single organization.
- Developing mechanisms and approaches to improve internal communications within the Agency with special emphasis on two-way communication that effectively engages all members of the Parks Canada team.

Planned Result 18: Maximizing Agency Performance

Human Resources

Parks Canada's employees are highly committed, enthusiastic, passionate and professional people, with a significant number scheduled to retire over the next few years. Parks Canada will continue in its efforts to accurately reflect the diversity of the Canadian population. The Agency will ensure that there are no systemic barriers to employment of visible minorities and the disabled. Managers' performance accountability contracts will include performance clauses related to diversity hiring.

The Forks National Historic Site of Canada
© Parks Canada : D. Dealey

New permanent employees will be greeted with an orientation program to provide a good understanding of all programs managed by the Agency, and its values and operating principles.

As part of the Agency's national learning strategy, the Agency will develop and implement a national learning program to support team members in meeting their career objectives, to ensure the consistent application of the Agency's values and operating principles, and to develop functional learning programs. To the extent possible, learning programs will be cross-functional.

The results of the first Parks Canada Employee Survey were published in 2004 and the first-ever Independent Report on the Agency's Human Resource Regime (an independent review of the Agency is required by law every five years) was completed. The Survey and the Independent Review will lead to changes in the Agency HR plans and priorities and in the HR plan of each management unit in the Agency. Throughout the life of this Corporate Plan, the progress of Parks Canada in this area will be assessed, furthering the Agency's goal of achieving workplace health.

Asset Management

Every Parks Canada asset is directly related to one of the six program activities. The increased funding provided in Budget Plan 2005, $209 million over five years, will allow Parks Canada to address the urgent and pressing needs at the country's most important natural and cultural heritage sites.

Asset Framework

Parks Canada is a major custodian of government-owned assets, and is responsible for holdings ranging from modern digitally controlled buildings to 19th century dams to highways cut through the Rocky Mountains. The current replacement cost of these assets is $7.1 billion.

Parks Canada will review and revise its national, geographic and field unit asset management capacities and structures to improve the direction and support provided to the asset management function.

Parks Canada developed a corporate asset management system in 2004. Progressive implementation of the system, including an interface with the financial system, will begin in 2005 to:

- Improve access to reliable and current asset inventory, condition and investment information
- Improve informed decisions and strategic decision making
- Improve understanding of the relationship between assets and program activities
- Facilitate oversight of asset management activities

In addition, Parks Canada will review industry best practices to improve maintenance and inspection guidelines to ensure conformity with legislation and safety of the public and staff, and improve consistency and effectiveness in the approach to the management of assets.

Finally, a summarized version of the asset plans, as they relate to the Agency's activities, has been incorporated into the Corporate Plan.

Information Technology and Management

Parks Canada continues to enhance its information technology and use of new media to improve its services. Initiatives over the next five years will enhance the visitor experience, including the learning experience for onsite and on-line visitors; enhance other visitor services through means such as an on-line campground reservation system; reach and engage new audiences – especially young, urban and new Canadians – more effectively by increasing the Parks Canada presence in major metropolitan areas such as Toronto and Montreal.

Parks Canada will continue to use information technology to support management decision-making. Integrated financial and personnel management systems will provide access to the information managers need, when they need it.

Internal Communications

Internal communications is both a priority and a challenge for Parks Canada. Strong and ongoing internal communications has the potential to enhance the Agency's operational effectiveness, as well as to empower its employees to act as ambassadors of Parks Canada. Through information, knowledge and idea sharing, the Agency intends to strengthen its corporate culture, foster positive and respectful working relationships between employees at all levels, and be better positioned for future success.

The challenge for Parks Canada stems from its organizational structure and the diversity of its workforce. Parks Canada's nearly 5,000 employees are dispersed across the country. Many work in the north and in other regions with limited Internet reach, or have no access to a computer during their normal workday. Our workforce includes blue and white-collar workers, as well as scientists, engineers, computer experts and other highly-skilled professionals. Reaching all of these employees with messages that meet their information and knowledge needs, and ensuring they are equipped to communicate effectively with their colleagues, can be challenging.

Parks Canada will therefore develop and implement a comprehensive, Agency-wide internal communications strategy. This plan will draw on the findings of the 2003 Parks Canada employee survey, which will act as a benchmark to measure the Agency's success in achieving its internal communications goals.

Existing internal communications tools, such as the Parks Canada intranet site (launched in 2003) and e-mail messages, will also be evaluated to ensure that they are effective and that they are used effectively. The Agency will also consider new technologies, protocols and approaches to enhance its internal communications capabilities.

Warden Planting Eastern White Pine, La Mauricie National Park of Canada
© Parks Canada: J. Poirel

Parks Canada's goal is to encourage and support vertical and lateral two-way communication between employees at all levels of the Agency. It will strive to not only ensure that all employees are aware of and understand Parks Canada's vision and goals, but also to engage them in the fulfillment of its mandate. Ultimately, in a decentralized organization such as Parks Canada, the true power of knowledge lies in sharing it as widely as possible.

Section 4:
ORGANIZATION

On December 12, 2003, a restructuring of several departments and agencies moved responsibility for the Parks Canada Agency from the Minister of Canadian Heritage to the Minister of the Environment. Parks Canada continues to operate as a separate agency, and the Chief Executive Officer reports directly to the Minister of the Environment.

Parks Canada's Executive Board comprised of the Chief Executive Officer and other senior managers depicted in the Organization Chart below set the priorities for the organization.

Parks Canada manages three major programs and directs or coordinates several other smaller programs:

1. **System of National Parks of Canada:** The national parks program protects representative examples of Canada's natural regions in a system of national parks, and encourages public understanding, appreciation and enjoyment of this natural heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

2. **System of National Historic Sites of Canada:** The national historic sites program fosters knowledge and appreciation of Canada's past through a national program of historical commemoration. It protects and presents national historic sites for the benefit, education and enjoyment of this and future generations. It does this in a manner that respects the significance and irreplaceable legacy represented by these places and their associated resources, and encourages and supports third-party owners of national historic sites.

3. **System of National Marine Conservation Areas of Canada:** The national marine conservation areas program supports the sustainable use of our national marine areas of Canadian significance that are representative of the country's ocean and Great Lakes environments, and encourages public understanding, appreciation and enjoyment of this marine heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

- **Other national programs:** Parks Canada also directs or coordinates the delivery of several additional programs that conserve various aspects of Canada's natural and cultural heritage including: Federal Heritage Buildings Program; Heritage Railway Stations Program; Canadian Heritage Rivers System Program; Federal Archaeology Program; the Historic Places Initiative; and the National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Accountability Framework

Figure 7

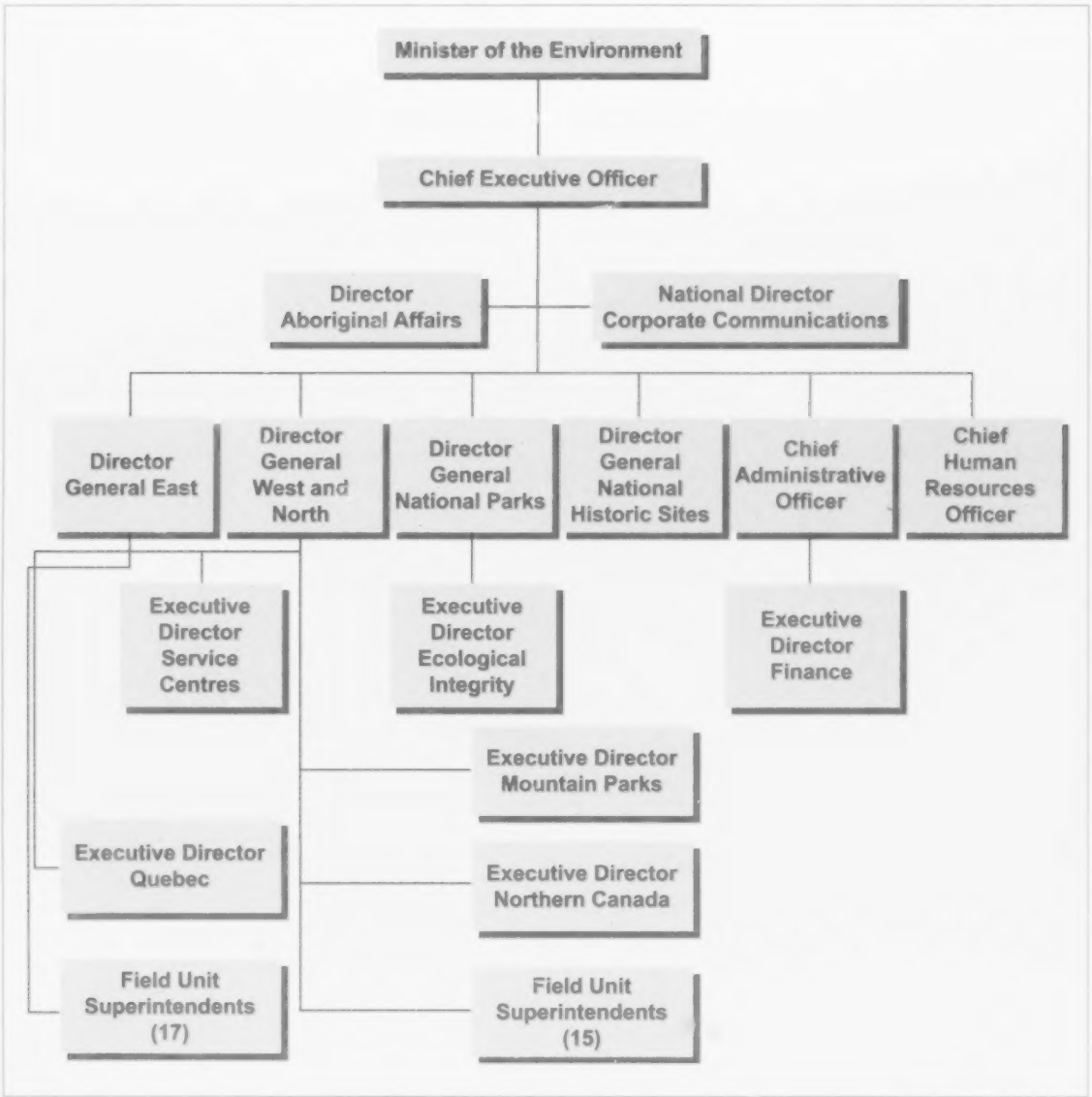

Parks Canada delivers its programs and services in a complex and ever changing environment. To keep pace with the expectations of its visitors and retain stakeholder confidence, the Agency must clearly identify the risks and challenges it faces and address them by organizing its priorities and investments accordingly.

Program delivery is the responsibility of Parks Canada's 32 field units. Field units are groupings of national parks, national historic sites and national marine conservation areas. There are four service centres, which support the organization in a variety of professional and technical disciplines, such as biology and history.

Accountability Framework

Figure 7

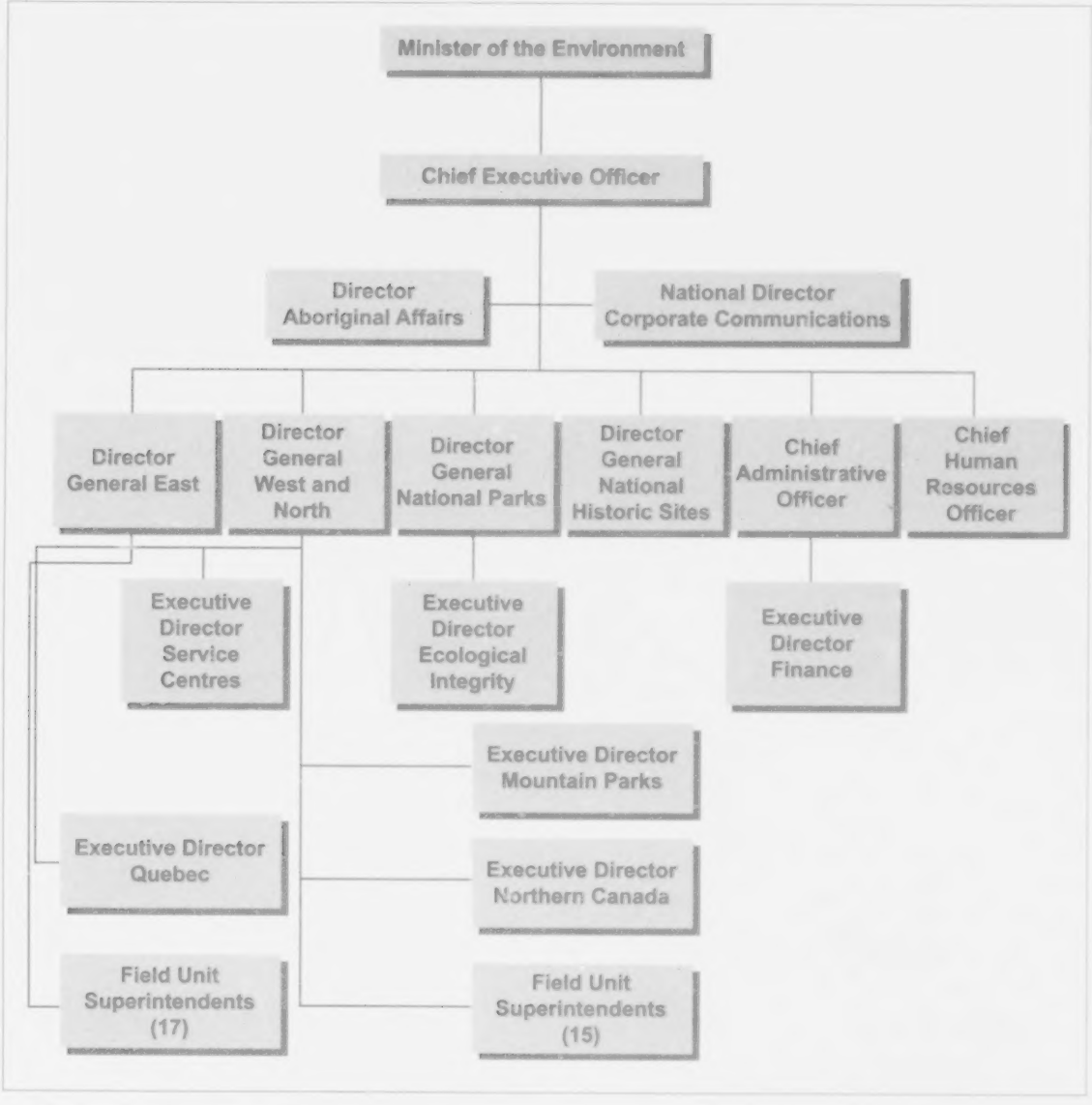

Parks Canada delivers its programs and services in a complex and ever changing environment. To keep pace with the expectations of its visitors and retain stakeholder confidence, the Agency must clearly identify the risks and challenges it faces and address them by organizing its priorities and investments accordingly.

Program delivery is the responsibility of Parks Canada's 32 field units. Field units are groupings of national parks, national historic sites and national marine conservation areas. There are four service centres, which support the organization in a variety of professional and technical disciplines, such as biology and history.

Section 5:

FINANCIAL INFORMATION AND TABLES

This chapter outlines Parks Canada's funding sources, multi-year planned spending, planned capital projects and financial requirements for new parks, historic sites and marine conservation areas.

The financial tables that follow highlight the Agency's planned spending of $532.8 million annually[2]. Approximately half of its resources are devoted to personnel costs (salaries, allowances and benefits) with the remaining half devoted to operating, capital and other costs.

As outlined earlier, the most significant resource challenge facing the Agency is asset recapitalization.

Agency Planned Spending 2005/2006

Figure 8: Source of Funds

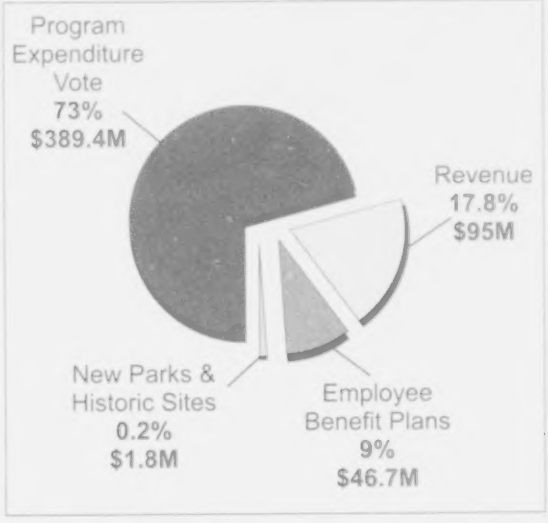

Figure 9: Planned Use of Funds

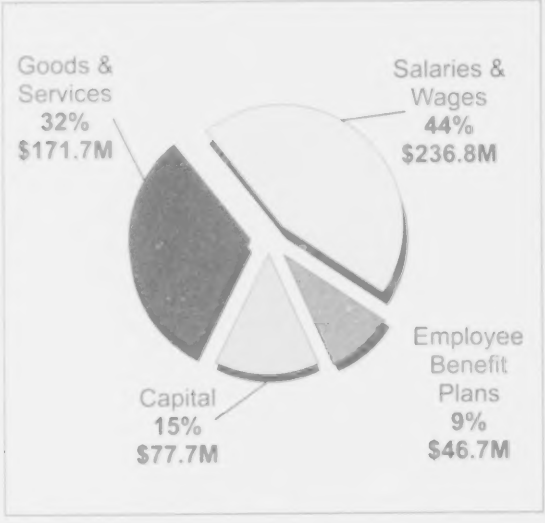

[2] The financial information displayed in the following tables of this Corporate Plan corresponds with the content and procedures of the 2005/2006 Report on Plans and Priorities.

a) The information is on a cash basis, not on an accrual basis.

b) The forecast for fiscal year 2004/05 is the Main Estimates, plus funding of approved Supplementary Estimates plus increase in operational revenues, plus collective agreement monies.

c) Fiscal year 2005/06 equates to the Main Estimates, plus collective agreement monies, plus budget 2005.

d) Fiscal years 2006/07 onwards equate to the Agency's approved reference levels plus an increase in operational revenue, plus collective agreement monies, plus budget 2005.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

TABLE 1: AGENCY PLANNED SPENDING & SUMMARY OF CHANGES ($ THOUSANDS)

	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Establish Heritage Places	21,179	**20,311**	24,971	24,848	24,848	24,848
Conserve Heritage Resources	161,141	**167,052**	176,131	164,330	164,330	164,330
Promote Public Appreciation and Understanding	59,262	**57,277**	57,422	57,392	57,392	57,392
Quality Visitor Experience	163,821	**180,846**	180,149	184,519	184,519	184,519
Townsite Management	12,895	**11,975**	11,944	11,974	11,974	11,974
Throughway Management	38,240	**47,047**	49,188	38,897	38,897	38,897
Total Main Estimates	456,538	**484,508**	499,805	481,960	481,960	481,960
Adjustments						
Supplementary Estimates:						
Additional Funding Forest Fire Suppression in National Parks	9,334					
Additional funding associated with the transfer of responsibility for Historic Places Initiative from the Department of Canadian Heritage to Parks Canada Agency under the *Public Service Rearrangement and Transfer of Duties Act*	3,631					
Additional funding for emergency repairs to the Rideau Canal at Kingston, Ontario	3,000					
Funding related to government advertising programs *(horizontal item)*	905					
Spending authorities available within the Vote	(2,049)					
Spending authorities available from another Vote	(3,000)					
Budget Announcement (Feb/05):						
Asset Recapitalization		**11,000**	25,000	43,000	55,000	75,000
Preservation of Canada's built heritage		**12,000**	10,000	8,000	8,000	8,000
Ecological Intergity		**5,000**	10,000	15,000	15,000	15,000
Procurement reform		**(700)**				
Other:						
Collective Agreement Monies	23,518	**21,050**	26,618	27,735	27,735	27,735
Increase to operational revenues	2,000				7,000	7,000
Total Adjustments	37,339	**48,350**	71,618	93,735	112,735	132,735
Total Planned Spending	493,877	**532,858**	571,423	575,695	594,695	614,695
Total Planned Spending	493,877	**532,858**	571,423	575,695	594,695	614,695
Less: Non-Respendable revenue						
Plus: Cost of services received without charge	40,958	**41,612**	40,404	40,318	40,354	40,354
Net cost of Program	534,835	**574,470**	611,827	616,013	635,049	655,049
Full Time Equivalents	3,980	**4,017**	4,020	4,020	4,020	4,020

TABLE 2: PROGRAM ACTIVITIES ($ THOUSANDS)

2005/2006							
Program Activity	Budgetary			Non-Budgetary			
	Operating	Capital	Grants and Contributions	Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending
Establish Heritage Places	19,564	724	23		20,311	645	20,956
Conserve Heritage Resources	149,672	9,051	8,329		167,052	25,528	192,580
Promote Public Appreciation and Understanding	53,469	3,619	189		57,277	5,338	62,615
Quality Visitor Experience	169,986	10,860			180,846	12,906	193,752
Townsite Management	7,631	4,344			11,975	323	12,298
Throughway Management	23,903	23,144			47,047	3,610	50,657
Total	**424,225**	**51,742**	**8,541**		**484,508**	**48,350**	**532,858**

TABLE 3: VOTED AND STATUTORY ITEMS LISTED IN MAIN ESTIMATES ($ THOUSANDS)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2005-2006 Current Main Estimates	2004-2005 Previous Main Estimates
20	Program expenditures	**344,562**	330,769
25	Payment to the new Parks and Historic Sites Accounts	**1,800**	5,000
(s)	Expenditures equivalent to revenues	**95,000**	78,000
(s)	Contributions to employee benefit plans	**43,146**	42,769
	TOTAL	**484,508**	456,538

TABLE 4: NET COST OF PROGRAM ESTIMATES FOR 2005/2006
($ THOUSANDS)

	Parks Canada Program
Total Planned Spending	532,858
Plus: Services Received without Charge	
Contributions covering employers share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	17,258
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	15,412
Services provided by the Department of Canadian Heritage for information management, information technology, finance, human resources, and administrative support	7,510
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	830
Audit services provided by the Office of the Auditor General	490
Workers' compensation coverage provided by Social Development Canada	112
Sub Total	41,612
Less: Non-Re-spendable Revenue	0
2005/2006 Net Cost of Program	**574,470**

TABLE 5: SUMMARY OF CAPITAL SPENDING BY PROGRAM ACTIVITY ($ THOUSANDS)

	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
1. Establish Heritage Places	861	**724**	702	709	709	709
2. Conserve Heritage Resources	16,564	**12,351**	16,273	21,756	25,356	31,356
3. Promote Public Appreciation and Understanding	4,302	**3,619**	3,508	3,542	3,542	3,542
4. Quality Visitor Experience	13,907	**30,810**	**40,776**	**51,975**	**63,375**	**72,375**
5. Townsite Management	5,163	**4,344**	4,211	4,250	4,250	4,250
6. Throughway Management	13,999	**25,894**	31,272	25,510	28,510	33,510
Total	54,796	**77,742**	96,742	107,742	125,742	145,742

TABLE 6: PLANNED OPERATIONAL REVENUE ($ THOUSANDS)

Displays the various sources of revenues from operations

	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Entrance Fees	34,500	**41,500**	46,000	46,000	51,000	51,000
Recreation Fees	25,000	**27,000**	27,000	30,000	32,000	32,000
Rents from Land, Buildings and Concessions	14,300	**18,000**	18,000	19,000	19,000	19,000
Other	4,200	**6,500**	7,000	7,000	7,000	7,000
Municipal Service Fees	2,000	**2,000**	2,000	2,000	2,000	2,000
Total Operational Revenues	80,000	**95,000**	100,000	104,000	111,000	111,000

TABLE 7: NATIONAL PRICING STRATEGY – FEE PROPOSALS[3]

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority[4]	Reason for Fee Introduction or Amendment	Effective date of planned change to take effect	Planned Consultation & Review Process
National Park and National historic Site Entry Fees – Amending Terra Nova e.g. $4.50 to $6.00	Service	Parks Canada Agency Act	Rebuild or replace deteriorated visitor facilities using new revenues from fee increases.	2005/06, 2006/07, 2007/08, 2008/09	The Parks Canada Agency Act requires that all fee increases be subject to consultation with the public and stakeholders. Parks Canada consulted between November 2003 and February 2004 on a four-year fee strategy through various mechanisms including public opinion polling, focus groups, the Canadian Tourism Research Institute, discussions with provincial park and tourism ministries, Members of Parliament, regional and national stakeholders and through a Tourism Association of Canada membership survey. Information was also provided on the Parks Canada Web site regarding the proposed fee increases. Parks Canada also consulted locally with the public and stakeholders through meetings with advisory and client groups and through direct mailings. Prior to being approved by the Minister, a user fee submission must be tabled in Parliament as required by the new User Fees Act.
National Park Camping Fees – Amending Primitive e.g. $1.50 to $1.70	Service	Parks Canada Agency Act	As above	2005/06, 2007/08, 2008/09	
Historic Canal Lockage Fees – Amending	Service	Parks Canada Agency Act	As above	2005/06, 2006/07, 2008/09	
Seasonal Fishing License – Amending e.g. $20.00 to $35.00	Service	Parks Canada Agency Act	As above	2005/06, 2006/07, 2007/08, 2008/09	
National Park and National Historic Site Recreation Fees – Amending Fort Lennox e.g. $3.50 to $4.00	Service	Parks Canada Agency Act	As above	2005/06, 2006/07, 2007/08, 2008/09	
Business Licenses – Amending Consultation on process	Rights and Privileges	Parks Canada Agency Act	To permit the government to earn a fair return for the use of publicly owned resources	2006/07	
Film and Location Fees – New Terra Nova e.g. Firewood $6.00 to $7.00 per bundle	Rights and Privileges	Parks Canada Agency Act	As above	2005/06	

[3] According to Sections 23 and 24 of the Parks Canada Agency Act, the Minister sets all fees and charges for rights and privileges. When consultations are completed, the Chief Executive Officer will develop a fee proposal for the Minister's consideration.

[4] According to Sections 23 and 24 of the Parks Canada Agency Act, the Minister sets all fees and charges for rights and privileges.

TABLE 8: PLANNED MAJOR CAPITAL PROJECTS – BACKGROUND

Part 1 – Strategies and Priorities

Addressing the underfunding of assets is a major component of the Agency's Agenda.

CONTEXT

Parks Canada manages a diverse and broad range of assets with an estimated replacement cost of $7.1 billion (net book value $1.5B). The majority fit into three groups:

1. **Cultural Resources ($1.7 billion):** Found in Parks Canada's 149 national historic sites and 41 national parks, these assets include historic and archaeological resources that are nationally significant or have historic value. Cultural resources are irreplaceable. The consequence of not making timely capital interventions is the permanent loss of elements of Canada's historical record.

2. **Contemporary ($3.4 billion):** Provide opportunities for Canadians to access, learn about and experience their natural and cultural heritage. They are the mainstay of Parks Canada's $85 million revenue program and among the principal assets of Canada's tourism industry, contributing $1.2 billion to the Gross Domestic Product and the equivalent of 38,000 full-time jobs.

3. **Assets administered on behalf of the Government of Canada ($2.0 billion):** Include contemporary bridges and dams on historic canals, municipal structures in national park townsites, and close to 900 kilometres of through highways in national parks. These assets are not required to deliver Parks Canada's mandate; they are required to meet other Government of Canada responsibilities.

Many contemporary assets were built between the late 1950s and early 1970s and have reached the end of their serviceable lives. As of 1999[*]: 29% of Parks Canada's contemporary assets were in good condition, 40% were in fair condition and needing to be recapitalized within five years, 29% were in poor condition and needing attention urgently to eliminate risks of structural failure, and 2% were failed and closed.

CAPITAL ASSET MANAGEMENT STRATEGY

Budget Plan 2005 provided $209 million over five years with $75 million ongoing to resolve this recapitalization shortfall. Parks Canada will use these new funds and existing capital resources to address the recapitalization challenge in a strategic and focused manner. In addition to the strategic investment program, the Agency will also pursue the following actions:

- Reduce the asset portfolio and retain only the essential assets required to deliver programs efficiently;
- As outlined earlier, implementing a four-year user fee proposal to reduce the shortfall by $25 million;
- Increasing the proportion of resources devoted to assets through a program of reallocation at the management unit level;

To address the risks and minimize the consequences in the short term, the Agency is also working to manage the existing asset base more effectively and make appropriate changes as funding increases. The following improvements will also provide a rational context for resourcing considerations and project approvals:

- Implementing an asset management system to provide access to reliable asset information to support strategic decision making, compliance to legal and due diligence obligations, and to improve the understanding of the role assets play in the delivery of programs that they support as well as to facilitate oversight of asset management activities.

[*] Asset conditions are being updated and a 2005 condition rating will be published in the next plan.

- Introducing standards to ensure conformity with legislation and safety obligations, and undertaking a review of industry best practices to improve maintenance and inspection guidelines and ensure consistency.
- Reviewing and revising asset management capacities and structures to improve strategic direction and support the asset management function.

Implementing the steps outlined above will address the long-standing recapitalization shortfall and gradually improve the overall condition of the Agency's assets and associated services.

TABLE 8: DETAILS ON PROJECT SPENDING ($ MILLIONS)

The following table provides a project profile including expenditure forecasts and descriptions for the planned major capital projects with a total estimated cost over $2 million.

Program Activity	Forecast Spending to March 31, 2005	Planned Spending 2005/06	Planned Spending 2006/07	Planned Spending 2007/08	Future Year Spending Requirement	Current Estimated Total Cost	Project Description
1. Establish Heritage Places							
British Columbia							
Gulf Islands NPR Park Administration Building & Compound	1.9	2.3		–	–	4.2	The Gulf Islands NP Reserve administration building will be co-located at the existing site in Sidney. Construction is to begin in Sept/04 and will be completed by June/05. The new building will serve as the main administration centre for the NP reserve, and future NMCA.
Ontario							
Bruce Peninsula NP Land Acquisition	8.1	0.3	0.3	0.3	4.5	13.5	The Bruce Peninsula NP of Canada is an unfinished national park. There are parcels of land within the established park boundaries that are privately held. The GoC is buying these parcels of land in order to complete the park on a willing seller-willing buyer basis.
2. Conserve Heritage Resources							
Yukon							
SS *Klondike* NHS Retrofit	2.5	0.1	–	–		2.6	Located in the city of Whitehorse, the S.S. *Klondike* NHS includes the sternwheel ship and a Yukon barge entitled the *Atlin*. In 1959, the HSMBC recommended that the GoC purchase one of the sternwheel riverboats at Whitehorse and initiate steps for its preservation. The Agency has continued to focus on preserving the site's CI and on providing appropriate and cost-effective visitor services.

TABLE 8: DETAILS ON PROJECT SPENDING (IN MILLIONS OF DOLLARS) *(cont'd)*

Program Activity	Forecast Spending to March 31, 2005	Planned Spending 2005/06	Planned Spending 2006/07	Planned Spending 2007/08	Future Year Spending Requirement	Current Estimated Total Cost	Project Description
2. Conserve Heritage Resources *(cont'd)*							
Manitoba							
Prince of Wales Wall Conservation	0.5	0.4	0.2	0.3	1.3	2.7	The project will involve stabilization of unstable sections of the original walls and the installation of a drainage system on the rampart to mitigate the main threat of water penetration. This approach is in keeping with the PWF Management Plan and current international practice of historic masonry conservation.
Ontario							
Kingston Mills Dams	4.0	0.1	—	—	—	4.1	Related to emergency stabilization of the Kingston Mills Dam including increasing the overall height of the structure.
Fort Henry NHS Major Repairs	5.0	5.0	—	—	—	10.0	Fort Henry intersects three important waterways: the Rideau Canal, the St. Lawrence River, and Lake Ontario. PC will focus investment on preserving the site's CI and on providing appropriate and cost-effective visitor services.
3. Promote Public Understanding and Appreciation			** No major capital projects over $2M*				
4. Quality Visitor Experience							
British Columbia							
Gwaii Haanas NP Haida Heritage Centre	1.1	1.5	1.9	—	—	4.5	This project honours a commitment made to the Haida First Nation regarding cooperative management of the Gwaii Haanas NP Reserve and Haida Heritage Site prior to the signing of the *Gwaii Haanas Agreement*. The Haida Heritage Centre, to be completed in 2005, will provide the Agency's operation on Haida Gwaii with secured long-term office, research and teaching space and expanded interpretation of Parks Canada and the natural and cultural values of Haida Gwaii.

TABLE 8: DETAILS ON PROJECT SPENDING (IN MILLIONS OF DOLLARS) *(cont'd)*

Program Activity	Forecast Spending to March 31, 2005	Planned Spending 2005/06	Planned Spending 2006/07	Planned Spending 2007/08	Future Year Spending Requirement	Current Estimated Total Cost	Project Description
4. Quality Visitor Experience *(cont'd)*							
Ontario							
Bruce Peninsula NP New Visitor Centre	5.3	2.0	–	–	–	7.3	The Bruce Visitor Reception Centre is a multi-function visitor reception centre that is part of the establishment agreement for the Bruce Peninsula NP of Canada.
5. Townsite Management			** No major capital projects over $2M*				
6. Throughway Management							
Alberta							
Banff NP Trans Canada Highway (TCH) Twinning	3.3	11.9	22.8	12.0	7.5	57.5	The TCH passes through Banff NP for a distance of 82 kilometers. Over the past 10 years, traffic volumes have increased annually by 1.5%. The three project objectives include: to increase efficient movement of people and commercial goods, improve motorist safety, reduce wildlife-traffic conflicts and foster other related environmental improvements.
Total Major Capital (>2M)		23.6	25.2	12.6			
Total Minor Capital (<2M)		54.1	71.5	95.1			
Total Planned Spending:		77.7	96.7	107.7			

TABLE 9: DETAILS ON TRANSFER PAYMENT PROGRAMS ($THOUSANDS)*

Name of Transfer Payment Program: **Contribution in support of the Commercial Heritage Properties Incentive Fund**

Start Date: **2003/2004**	End Date: **2006/2007**	Total Funding: **$26.4 million**

Purpose of Transfer Payment Program: **Engage a broad range of businesses in the task of preserving Canada's heritage properties**

Objective(s), expected result(s) and outcomes

Expected results: Participation of private sector partners (taxable Canadian corporations) in preserving Canada's heritage through rehabilitation of historic properties for commercial or rental use.

Expected outcomes: Better preservation and protection of Canada's historic places and greater public and private sector awareness of the importance of conservation and of the significance of Canada's historic places.

Ensuring that more historic properties are "given a function in the life of communities" through use for commercial or rental purposes.

Name of Transfer Payment Program: **Historic Places Initiative Class Contribution Program**

Start Date: **2002/2003**	End Date: **Ongoing**	Total Funding:

Purpose of Transfer Payment Program: **To provide direct support for provinces and territories to participate in the development of the Canadian Register of Historic Places and the Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada, and to engage municipalities, stakeholders, and the general public in the conservation of historic places.**

Objective(s), expected result(s) and outcomes

Expected results: Creation and maintenance of a Canadian Register of Historic Places; development and dissemination of national Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places; partnership between Parks Canada and provincial and territorial authorities to identify, preserve and protect Canada's historic places; and creation of the basis for further initiatives to encourage preservation and protection of Canada's historic places.

Expected outcomes: Better preservation and protection of Canada's historic places; and greater public awareness of the importance of conservation and of the significance of Canada's historic places.

	Forecast Spending 2004/2005	**Planned Spending 2005/2006**	Planned Spending 2006/2007	Planned Spending 2007/2008
Conserve Heritage Resources				
*Contributions – CHPIF	5,883	**7,419**	9,873	0
Contributions – HPI	**58,740	**9,000**	7,000	5,000
Total Transfer Payment Programs	14,623	**16,419**	16,873	5,000

*Cash flow reflects Agency reference levels

** Includes monies spent by the Department of Canadian Heritage

TABLE 10: NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT
($ THOUSANDS)

		Forecast Spending 2004/2005	Planned Spending 2005/2006	Planned Spending 2006/2007	Planned Spending 2007/2008	Planned Spending 2008/2009	Planned Spending 2009/2010
Source of Funds							
from Payment Vote 25		2,000	1,800	3,000	3,000	3,000	3,000
from Sale of Land and Buildings		5,400	500	500	500	500	500
from General Donations		320	0	0	0	0	0
from Carryforward of Previous Years		15,329	0	0	0	0	0
	Total	23,049	2,300	3,500	3,500	3,500	3,500
Use of Funds							
for Capital Projects		9,300	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500
for Cost Sharing Contributions		100	800	2,000	2,000	2,000	2,000
	Total	9,400	2,300	3,500	3,500	3,500	3,500

Annex 1:
STRATEGIC ENVIRONMENTAL ASSESSMENT (SUMMARY)

The strategic objectives of the Corporate Plan are not expected to result in any unacceptable environmental impacts. Some strategic objectives are particularly key to environmental protection. The identification of specific actions and performance expectations is a valuable tool to communicate how these objectives will be implemented. For example, within individual field units, the challenges of managing human use and infrastructure must be guided by information resulting from improved internal science capacity, refined park monitoring programs, and social science research. The ability to monitor and report on a select suite of indicators and targets for national parks and the completion of management plans for all national historic sites is vital. Strategic environmental assessments of management plans for national parks and national historic sites should consider how such information has been used in decision-making to support ecological and commemorative integrity.

More detailed environmental assessments may be required as the Plan leads to specific initiatives at the field unit level. These assessments are an essential resource in the planning and implementation of specific projects. Strategic environmental assessment should continue to be an integral part of the business planning process to ensure that environmental consequences of alternatives are considered and to support informed decision-making.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Annex 2:
NEW PARKS AND HISTORIC SITES ACCOUNT

The following criteria identify which potential new protected heritage areas, and unfinished national parks, national marine conservation areas and national historic sites are eligible for funding from the New Parks and New Historic Sites Account.

1. All national parks, national marine conservation areas and national historic sites established or designated after 1988 that have not reached a level where they provide basic resource protection, visitor service and heritage presentation as specified in their initial management plan, or have not completed all the development initiatives set out in their respective establishment agreements, including, over the planning period:
2. All national historic sites not administered by Parks Canada, which are approved by the Minister for cost-sharing contributions.

National Parks	National Historic Sites	National Marine Conservation Areas
Incomplete:		*Incomplete:*
Sirmilik	HMCS *Haida*	Saguenay – St. Lawrence
Tuktut Nogait		
Wapusk		
Ukkusiksalik		
Gulf Islands		
Proposed:		*Proposed:*
Manitoba Lowlands		Lake Superior
Torngat Mountains		Gwaii Haanas
Bathurst Island		Southern Strait of Georgia
Mealy Mountains		Magdalen Islands
East Arm of Great Slave Lake		One additional site to be identified later
South Okanagan – Lower Similkameen		
Two additional sites to be identified later		
Expansions to:		
Waterton Lakes		
Nahanni		
Tuktut Nogait		

For further information visit our website www.pc.gc.ca

In addition to the above, the following guidelines also determine the types of expenditures that may be made from the account:

1. All capital expenditures exceeding $10,000 related to the acquisition of lands and extinguishment of resource and development rights. All capital development expenditures exceeding $10,000, including planning, design and construction of specific facilities and infrastructure; cultural and ecological resource stabilization and restoration; development of heritage presentation media; and initial fleet and equipment acquisitions.

Annex 3:
GLOSSARY

Aboriginal Peoples are descendants of the original inhabitants of North America. The Canadian Constitution recognizes three groups of Aboriginal peoples – Indians, Métis and Inuit. These are three separate peoples with unique heritages, languages, cultural practices and spiritual beliefs.

Accountability is the Agency's commitment to be clear and transparent in reporting to Canadians about the challenges to the Agency and the results achieved.

Assets Parks Canada owns and manages an inventory of 15,233 contemporary assets (75% of total asset value), 2,398 cultural assets (24%) and 1,023 heritage presentation assets (1%).

Asset Recapitalization signifies the amount of money that is required to ensure the health and safety of the asset. The accepted amount required per annum is 2% of the total value of the asset.

Audit is the systematic, independent and documented process for obtaining information (sometimes referred to as audit evidence) and evaluating it objectively to determine the extent to which the audit criteria are fulfilled.

Audit Criteria are the reasonable standards, policies, practices, procedures or requirements against which the auditor compares and assesses collected audit evidence regarding management, financial control or reporting systems. The criteria are used by the auditor to judge the degree to which the audited organization conforms to expectations that have been expressly articulated and sanctioned.

Capital Asset is any improvement that is placed upon the land and for the Parks Canada Agency, land is not a Capital Asset.

Contemporary assets include campgrounds, visitor reception centres, roads and highways, bridges, contemporary canal locks and dams, water and water waste facilities, all of which are used by the visitors and resident public. In addition, Parks Canada has holdings in administration facilities, staff houses, works compounds, as well as a fleet of vehicles and heavy equipment. Parks Canada applies a comprehensive condition-rating program to the management of its assets based on risk to asset, health and safety, level of service and overall asset condition.

Cultural assets are core to Parks Canada's mandate and the Agency is responsible for their preservation and protection for future generations. Cultural assets are defined as Level I and II and are located in Parks Canada installations. Cultural assets include built assets (buildings, bridges, fortifications, marine works, grounds, monuments and plaques), collections and in-situ archeological resources.

Cultural Heritage is the tangible evidence of human experience, such as artifacts, archives and printed material, and intangible evidence such as folklore, language, customs, traditions and "know-how"

Commemoration is Ministerial recognition of the national significance of specific lands or waters by acquisition or by agreement, or by another means deemed appropriate within the Minister's authority for the purposes of protecting and presenting heritage places and resources, and/or erection of a plaque or monument.

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Commemorative Integrity describes the health and wholeness of a national historic site. A national historic site possesses commemorative integrity when:

- the resources directly related to the reasons for designation as a national historic site are not impaired or under threat;
- the reasons for designation as a national historic site are effectively communicated to the public; and
- the site's heritage values (including those not related to designation as a national historic site) are respected in all decisions and actions affecting the site.

Corporate Plan is the yearly 5-year plan developed to achieve Agency objectives. It is a single document that outlines the Agency's overall corporate direction for the next five years. It is Agency wide and assigns responsibilities, authorities and accountabilities at the corporate level.

Cultural Resource Management involves the generally accepted practices for the conservation and presentation of cultural resources. It is founded on established principles and carried out in a manner that integrates professional, technical and administrative activities to ensure the historic value and protection of the resources.

Ecological Integrity is a condition where the structure and function of an ecosystem are unimpaired by human-induced stresses.

Endangered species are species threatened with imminent extinction or extermination throughout all or a significant portion of its Canadian range.

Heritage presentation assets are the physical products, tools or venues that assist in delivering educational information about the significance of Parks Canada and the natural and cultural heritage of the country. These include exhibits, interpretive signage, audiovisual productions and equipment.

Inuit Impact and Benefit Agreements (IIBA) are agreements that are drawn up between a developer/organization and an Inuit group after a land claim agreement has been finalized. They govern the actions of the developer/organization in connection to the Inuit land in question and may include any matter connected with major development projects that could have a detrimental impact on Inuit or that could reasonably confer a benefit on Inuit. An IIBA shall be consistent with the terms and conditions of project approval, including those terms and conditions established pursuant to any ecosystemic and socio-economic impact review.

Land Claims were recognized in 1973 by the federal government under two broad classes – comprehensive and specific. Comprehensive claims are based on the recognition that there are continuing Aboriginal rights to lands and natural resources and include such things as land title, fishing and trapping rights and financial compensation. Specific claims deal with specific grievances that First Nations may have regarding the fulfillment of treaties. Specific claims also cover grievances relating to the administration of First Nations lands and assets under the *Indian Act*.

Management Plan is a document that outlines the objectives for managing a national park, historic canal or a national historic site, as well as the implementation means and strategies established to achieve these objectives.

Program Activity Architecture Structure: This document is based on the programs and activities that an agency carries out and has been approved by Treasury Board Ministers. It is the basis for accountability for the planned results and performance expectations with the resources and authorities provided.

Program Activity information contained in each of Parks Canada's seven program activity areas indicate the activities in which planned results and performance expectations are indicated for the next five years.

Regulations are used to assist in the management of national parks, national historic sites, park reserves and national marine conservation areas. Regulations are brought into force through publication in the Canada Gazette Part II where, by Order, the Agency presents the full text of the Regulation and the Regulation comes into force. Regulations cannot be brought forward for promulgation without appropriate public notice and consultation.

Strategic Planning Accountability indicates the Agency's planned results and performance expectations, which provide benchmarks for determining measurable results in meeting the long-term objectives and five-year plan.

Stewardship is the management of heritage resources in such a way that they can be passed on with integrity to future generations.

Sustainable Development is any development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs.

Annex 4:
LEGISLATION

The following are Acts that pertain to the Parks Canada Agency

National Battlefields of Quebec Act	1908, c. 57
Laurier House Act	1952, c. 163
Canada Wildlife Act	1985, c. W-9
Department of the Environment Act	R.S. 1985, c. E-10
Department of Transport Act (Historic canals)	R.S. 1985, c. T-18
Dominion Water Power Act	R.S. 1985, c. W-4
Heritage Railway Stations Protection Act	R.S. 1985, c. 52 (4th Supp.)
Historic Sites and Monuments Act	R.S. 1985, c. H-4
Migratory Birds Convention Act	1994, c. 22
Saguenay-St. Lawrence Marine Park Act	1997, c. 37
Parks Canada Agency Act	1998, c. 31
Canada National Parks Act	2000, c. 32
Canada National Marine Conservation Areas Act	2002, c. 18
Species at Risk Act	2002, c. 29
User Fee Act	2004, c. 6

The following are regulations that pertain to the Parks Canada Agency:

National Parks Wilderness Area Declaration Regulations
National Parks Aircraft Access Regulations
National Parks Building Regulations
National Parks Businesses Regulations
National Parks Camping Regulations
National Parks Cemetery Regulations
National Parks Cottages Regulations
National Parks Domestic Animals Regulations
National Parks Fire Protection Regulations
National Parks Fishing Regulations
National Parks Garbage Regulations
National Parks General Regulations
National Parks Highway Traffic Regulations
National Parks Lease and Licence of Occupation Regulations
National Parks Signs Regulations
National Parks Town, Visitor Centre and Resort Subdivision Designation Regulations
National Parks Water and Sewer Regulations
National Parks Wildlife Regulations

For further information visit our website www.pc.gc.ca

Town of Jasper Zoning Regulations
Wood Buffalo National Park Game Regulations
National Historic Parks General Regulations
National Historic Parks Order
National Historic Parks Wildlife and Domestic Animals Regulations
Historic Canals Regulations, under the Department of Transport Act
Heritage Railway Stations Regulations, under the Heritage Railway Stations Protection Act
Dominion Water Power Regulations, under the Dominion Water Power Act

BUDGET DES DÉPENSES

Parcs Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue :BT31-2/2006-III-107
ISBN 0-660-62744-2

AGENCE PARCS CANADA

Budget des dépenses 2005-2006
Un rapport sur les plans et les priorités

APPROUVÉ
LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
STÉPHANE DION

Parcs Canada Parks Canada

Canada

Au service des Canadiens et des Canadiennes

LA CHARTE DE PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, **nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.**

Guides, **nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.**

Partenaires, **nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.**

Conteurs, **nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.**

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, **en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.**

Faire découvrir **la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.**

Commémorer **l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.**

Servir **les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.**

2002

Agence Parcs Canada

Budget des dépenses 2005-2006
Un rapport sur les plans et les prioritées

Images au bas

Montagnes recouvertes de neige, Parc national du Mont-Revelstoke, Parcs Canada
Lacs et montagnes, Parcs Canada
Homestead-Motherwell, Parcs Canada
Forteresse-de-Louisbourg, Parcs Canada
Château Frontenac, P. St.-Jacques, 1994
Feuillage d'automne, Parcs Canada, Michael Wood, 1997
Vagues, Parcs Canada, André Cornellier, 1991

TABLE DES MATIÈRES[1]

SECTION 1 :

MESSAGE DU MINISTRE 1

DÉCLARATION DE LA DIRECTION 3

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE 4

SECTION 2 :

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION ET PRIORITÉS DE L'AGENCE 7

Budget de l'Agence 7

Vue d'ensemble de la planification 8

Priorités 9

Défis et possibilités 12

Cadre de planification stratégique de Parcs Canada 14

SECTION 3 :

RÉSULTATS PRÉVUS ET INDICATEURS DE RENDEMENT 21

Activité de programme 1 – Créer des lieux patrimoniaux 21

Activité de programme 2 – Préserver les ressources patrimoniales 33

Activité de programme 3 – Favoriser la connaissance et l'appréciation du public 43

Activité de programme 4 – Offrir aux visiteurs une expérience de qualité 49

Activité de programme 5 – Administration des lotissements urbains 57

Activité de programme 6 – Gestion des routes de transit 61

Activités de programme 7 et 8 – Services de l'Agence 65

SECTION 4 :

ORGANISATION 70

Imputabilité 71

[1] On peut consulter le présent document et les autres documents de Parcs Canada auxquels il est fait référence dans ce plan en visitant le site Web de Parcs Canada à l'adresse www.pc.gc.ca sous la rubrique Bibliothèque.

SECTION 5 :

INFORMATION FINANCIÈRE ET TABLEAUX 72

Dépenses prévues de l'Agence 72

Tableau 1 Dépenses prévues de l'Agence et résumé des changements 73

Tableau 2 Activités de programme 74

Tableau 3 Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal 74

Tableau 4 Coût net du programme en 2005-2006 75

Tableau 5 Sommaire des dépenses d'immobilisations, par activité de programme 76

Tableau 6 Recettes d'exploitation prévues 76

Tableau 7 Stratégie nationale des prix – proposition de grille tarifaire 77

Tableau 8 Grands projets d'immobilisations prévus 78

Tableau 9 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 84

Tableau 10 Compte des nouveaux parcs et lieux historiques 85

ANNEXE 1 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE 86

ANNEXE 2 COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES 87

ANNEXE 3 GLOSSAIRE 89

ANNEXE 4 LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES 92

FIGURES

Figure 1 : Budget détaillé de l'Agence 7

Figure 2 : Défis et possibilités 11

Figure 3 : Cadre de planification stratégique de Parcs Canada 15

Figure 4 : Carte du réseau des parcs nationaux 16

Figure 5 : Carte du réseau des aires marines nationales de conservation 17

Figure 6 : Carte et tableau du réseau des lieux historiques nationaux 18

Figure 7 : Cadre d'imputabilité 71

Figure 8 : Source de fonds 72

Figure 9 : Utilisation prévue des fonds 72

Section 1 :

MESSAGE DU MINISTRE

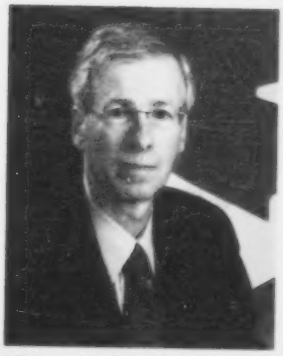

L'honorable Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

L'importance du patrimoine naturel, historique et culturel du Canada fait de notre pays un chef de file mondial en ce domaine, et les Canadiens et les Canadiennes doivent montrer la voie en ce qui concerne sa protection. Nous devons protéger la nature et faire valoir les lieux, les personnages et les événements importants qui ont marqué notre histoire. En préservant et en célébrant les lieux historiques et les espaces naturels du Canada, nous créons de façon tangible des avantages écologiques, économiques, sociaux, récréatifs et culturels pour nous-mêmes et pour les générations à venir.

Parcs Canada est tenue d'assurer l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, ainsi que l'utilisation judicieuse des aires marines nationales de conservation. Une saine intendance de ces endroits exceptionnels du Canada est essentielle à une économie et à un environnement durables. La subsistance de centaines de collectivités et de dizaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes dépend de la gestion judicieuse de ces lieux. Les mesures énoncées dans le présent plan auront une incidence importante sur le tourisme – une industrie de plusieurs milliards de dollars – la santé des espèces en péril, les occasions données à nos enfants de connaître le passé de notre pays, le renforcement de l'autonomie des Autochtones, la pureté de l'air et la qualité de l'eau, la protection de la biodiversité, les expériences de grande qualité offertes aux visiteurs et l'intérêt transmis lors des visites sur place et en ligne.

La création de solides partenariats avec un large éventail de Canadiens et de Canadiennes constitue pour Parcs Canada un facteur clé de réussite dans ces rôles importants. Le sentiment de responsabilité mutuelle et l'inclusion de tous les Canadiens et Canadiennes dans le travail de l'Agence représentent le fondement même de la vision et des initiatives énoncées dans le présent document. L'effectif dévoué de Parcs Canada partage mon enthousiasme et mon engagement à collaborer étroitement avec les provinces et les territoires, les parlementaires, les collectivités locales ou éloignées, les écologistes, les entreprises, les travailleurs, les éducateurs, les experts du patrimoine, les bénévoles, de même que les citoyens et citoyennes.

Cet esprit de partenariat se manifeste dans l'ensemble du présent plan de façon très concrète : réalisation de projets scientifiques conjoints; création possibilités d'apprentissage destinées aux néo-Canadiens, aux jeunes et aux citadins; accent mis sur les moyens de consultation efficaces; et mise en œuvre de mesures visant à encourager le secteur privé à appuyer la conservation du patrimoine.

L'histoire du Canada est riche de passion et d'honneur, d'audace et de détermination, de sacrifices et de triomphes. Au nombre des trésors naturels du Canada, mentionnons ses paysages d'une beauté époustouflante, ses superbes littoraux, ainsi qu'une multitude de merveilles uniques et irremplaçables. J'invite tous les Canadiens et Canadiennes à se joindre aux employés de Parcs Canada et à agir avec résolution, énergie et fierté afin de s'acquitter de notre obligation commune à l'égard de ce patrimoine national. Par leur bonne volonté,

leurs efforts soutenus et leur collaboration, les Canadiens et les Canadiennes peuvent travailler de concert à gérer les prodigieuses richesses naturelles et historiques de notre pays; en ce sens, tous ensemble, nous pouvons véritablement être des chefs de file mondiaux.

L'honorable Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006*:

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion de l'Agence.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

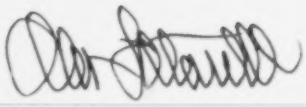

Alan Latourelle
Le directeur général de l'Agence
Parcs Canada

le 7 février 2005

Date

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Agence Parcs Canada

Les endroits historiques du Canada sont étroitement liés au tissu social de notre pays. Ils jouent un rôle essentiel dans le sentiment d'appartenance et l'identité des Canadiens et des Canadiennes comme citoyens et comme êtres humains. La conservation, la restauration et le réaménagement des endroits historiques du Canada sont fondamentaux dans le rôle joué par l'Agence. Pour Parcs Canada, le seul moyen véritablement efficace de s'acquitter de ce mandat consiste à créer des partenariats valables à long terme avec les Canadiens et les Canadiennes. Plus nous travaillerons en harmonie avec un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, mieux nous réussirons à bâtir une culture de la conservation du patrimoine au Canada.

Les espaces naturels du Canada se caractérisent par leur beauté exceptionnelle, leur puissance et leur richesse écologique inégalée. Ils permettent une véritable compréhension de notre pays et en représentent l'âme. La préservation et la mise en valeur de cet héritage naturel revêtent également une importance vitale pour Parcs Canada. Notre capacité de promouvoir la santé des parcs nationaux, de maximiser l'utilisation viable des aires marines nationales de conservation, de favoriser chez les Canadiens et les Canadiennes la connaissance et l'appréciation de nos espaces naturels, ainsi que de maximiser les avantages offerts par ces endroits aujourd'hui et demain dépend de notre capacité à établir de nouveaux partenariats et à renforcer les partenariats existants avec les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons et de toutes les régions du pays.

Pendant plus d'un siècle, les visiteurs ont établi de profonds rapports personnels avec les sites naturels et historiques du Canada en y vivant des expériences inoubliables. L'Agence s'efforce de faire apprécier aux visiteurs les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada en leur offrant de l'information, des programmes et des services, et en mettant à leur disposition une infrastructure et des installations. Le fait que Parcs Canada soit la pierre d'assise de quelque 38 000 emplois dans l'industrie canadienne du tourisme et contribue chaque année pour 1,2 milliard de dollars à l'économie du pays souligne l'importance de ces efforts. En tant que principal fournisseur de destinations touristiques du pays, Parcs Canada accueille chaque année quelque 26 millions de visiteurs. Les employés de l'Agence travaillent d'arrache-pied depuis plusieurs décennies à faire de celle-ci l'un des organismes fédéraux les mieux cotés au chapitre des services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes.

Or, en dépit de toutes ces réussites, Parcs Canada ne peut pas et ne doit pas se reposer sur ses lauriers. La réalité de notre pays, de même que les attentes de la population canadienne, sont en pleine évolution. Les responsabilités de l'Agence se sont élargies. Et les enjeux qui la confrontent sont de taille.

Pour Parcs Canada, il ne suffit pas de se concentrer sur les aspects opérationnels des services et des installations destinés à nos visiteurs. Nous devons tirer parti des nombreuses possibilités et relever les défis qui se présentent. Nous devons songer à ces millions de Canadiens et de Canadiennes qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans les lieux

historiques nationaux. Nous devons tenir compte du fait que la majorité des Canadiens et des Canadiennes vivent maintenant dans des centres urbains, souvent situés très loin de nos parcs nationaux. Parcs Canada doit étudier en profondeur les façons de rejoindre les néo-Canadiens. En outre, compte tenu du rôle joué par les Autochtones dans la création et l'agrandissement des parcs et des lieux historiques, il est fondamental que Parcs Canada garantisse leur pleine participation à tous les aspects de son travail. Bien que la prestation de services de qualité demeure une priorité essentielle pour l'Agence, elle doit accorder et accordera une nouvelle importance à la nécessité de comprendre et de prévoir les besoins et les attentes de ses visiteurs, actuels et potentiels. En bref, Parcs Canada doit fournir les installations, les services et les programmes adéquats pour répondre aux attentes de tous les Canadiens et Canadiennes.

Une meilleure compréhension des attentes des visiteurs actuels et potentiels – sur place et en ligne – aidera Parcs Canada à prendre des décisions plus judicieuses et à obtenir un large appui en faveur de ses responsabilités écologiques, culturelles et économiques. Nous devons nous efforcer d'offrir au plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes des possibilités de faire des expériences de séjour inoubliables. Nous y parviendrons en créant avec eux des partenariats et en répondant à leurs besoins et à leurs désirs. En cherchant à faciliter ces expériences inoubliables, l'Agence accentue en fait la création de nouveaux partenariats qui assureront la protection des symboles naturels et culturels du Canada.

Collaborer ainsi avec tous les Canadiens et les Canadiennes sera crucial au travail qu'effectuera Parcs Canada durant la période couverte par ce plan et au-delà, depuis l'établissement de notre vision jusqu'à la gestion quotidienne des sites. La population canadienne exige des normes de plus en plus rigoureuses en matière de gouvernance et d'imputabilité des institutions fédérales. La façon la plus sûre pour Parcs Canada de respecter ces normes consiste à veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes participent pleinement à tous ses efforts et réalisations. L'Agence a fait de grands progrès en créant des partenariats très efficaces avec les provinces et les territoires, les administrations municipales, les Autochtones, les organisations multiculturelles, les propriétaires fonciers, les organisateurs de voyage, les enseignants, les organismes à vocation environnementale, les promoteurs du secteur privé, les collectivités situées dans les parcs et les municipalités voisines, ainsi que les milliers de bénévoles. Le Plan budgétaire 2005 prévoit 46 millions de dollars sur cinq ans pour permettre à Parcs Canada de faire progresser l'Initiative des endroits historiques – le solide partenariat fédéral-provincial-territorial forgé en vue de restaurer et de préserver le patrimoine bâti du Canada. Nous sommes déterminés à prendre les bouchées doubles pour favoriser l'avancement de nos partenariats partout au pays.

Mais il n'en demeure pas moins que, malgré toute notre détermination, toutes nos réalisations et notre vision inclusive, les défis auxquels Parcs Canada fait face sont très réels. Plusieurs de nos installations ont été érigées il y a de 30 à 50 ans et doivent maintenant être reconstruites, rénovées ou remises en état. Nombre de routes et de ponts sous la responsabilité de Parcs Canada sont détériorés à tel point qu'ils nécessitent d'urgentes réparations si l'on veut continuer à assurer la sécurité du public. Plusieurs lieux historiques nationaux se détériorent et requièrent des réparations immédiates pour en assurer à long terme l'intégrité commémorative et empêcher qu'ils soient à tout jamais perdus. Le Plan budgétaire 2005 veut s'attaquer à ces problèmes en fournissant à Parcs Canada 209 millions de dollars sur cinq ans, afin de faire face aux pressions exercées sur l'infrastructure dont il a la charge. Cet investissement servira à entretenir et à acquérir des biens d'immobilisation dans les parcs nationaux et fera en sorte que le patrimoine bâti de Parcs Canada continue d'être préservé pour les générations à venir.

En 2000, la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada a confirmé que l'intégrité écologique était gravement menacée dans chacun des parcs nationaux et qu'il fallait agir immédiatement tout en prenant aussi des mesures à long terme. Le plan budgétaire 2003 a alloué 75 millions $ sur cinq ans, outre un financement

permanent de 25 millions $ par année pour que Parcs Canada mette en oeuvre le plan du gouvernement visant à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique. L'Agence a utilisé ces fonds afin de réaliser un programme stratégique intégré dans six des 41 parcs nationaux existants et elle procédera à des investissements dans quatre secteurs clés : mieux comprendre l'intégrité écologique, restaurer l'intégrité écologique, partenariats régionaux, protection des espèces en péril. Le Plan budgétaire 2005 fait fond sur ces investissements en fournissant 60 millions de dollars additionnels sur cinq ans pour l'amélioration et l'expansion des mesures d'intégrité écologique.

Malgré tout, il demeure possible à Parcs Canada de jouer un rôle accru dans la vie des Canadiens et des Canadiennes. Grâce à de nouveaux partenariats élargis, nous serons en mesure de protéger et de remettre en état les espaces naturels et les lieux historiques, de partager le répertoire d'histoires du Canada et de refléter la diversité géographique et culturelle du pays. Ces partenariats nous permettront de contribuer à la croissance économique nationale, d'augmenter les débouchés pour les Autochtones, d'offrir d'énormes avantages aux régions rurales et du Nord du Canada, de favoriser la remise en état des propriétés commerciales vacantes et de mobiliser nos enfants afin qu'ils deviennent à leur tour les intendants de notre patrimoine commun.

Plus l'Agence rejoindra les Canadiens et les Canadiennes, les informera et leur donnera les moyens d'orienter son avenir, mieux elle pourra exécuter le mandat qui lui a été confié par le Parlement et les desservir convenablement.

Le directeur général de l'Agence,

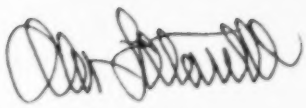

Alan Latourelle
Agence Parcs Canada

Section 2 :

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION ET PRIORITÉS DE L'AGENCE

Budget de l'agence

Pour la période de planification couverte par le présent plan, les prévisions budgétaires de Parcs Canada sont les suivantes :

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plei

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
En milliers de dollars	493 877	**532 858**	571 423	575 695	594 695	614 695
ETP	3 980	**4 017**	4 020	4 020	4 020	4 020

* Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales planifiées jusqu'à la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Figure 1 : Budget détaillé de l'agence 2005-2006

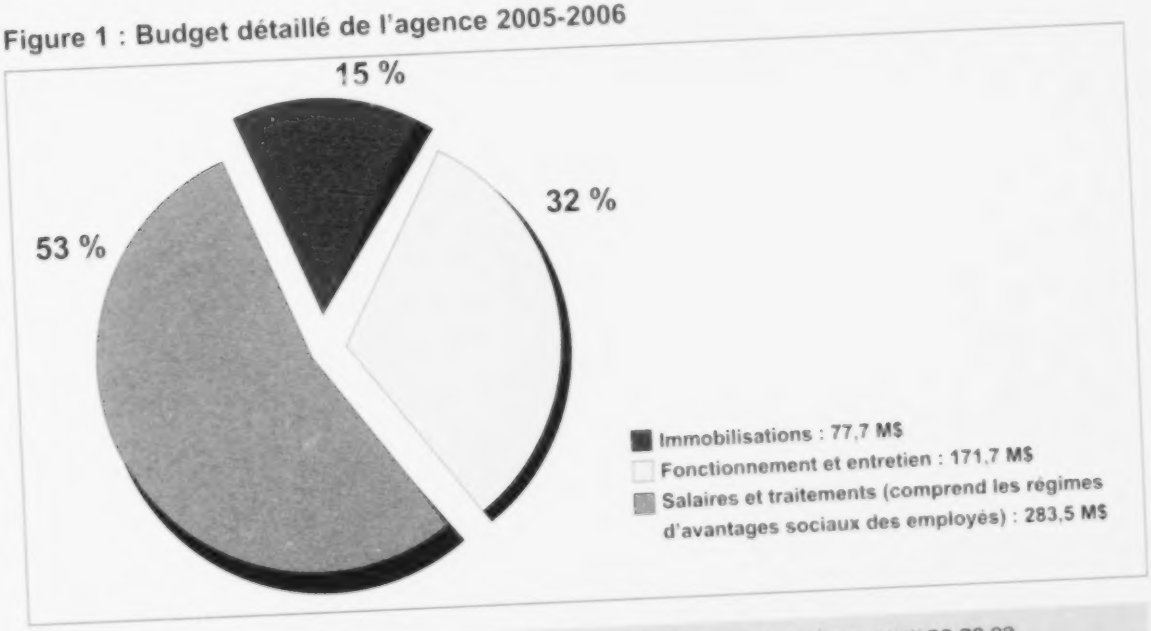

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Vue d'ensemble de la planification

Contexte

L'Agence Parcs Canada (APC) s'acquitte de son mandat au moyen de la gestion et de l'administration des réseaux d'aires patrimoniales nationales du Canada, qui préservent et mettent en valeur la riche diversité du patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des Canadiens et des visiteurs du monde entier. Ses trois principaux réseaux sont le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, le réseau des parcs nationaux du Canada et le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada.

Parcs Canada tire son mandat de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, une loi qui en fait une agence distincte du gouvernement du Canada. L'Agence exerce également les responsabilités précisées dans d'autres instruments juridiques, principalement la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, adoptée en 2000, modernisait le rôle historique de Parcs Canada et affirmait l'intégrité écologique comme priorité de l'Agence sur le plan de la gestion des parcs. La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, adoptée en 2002, prévoit la création d'un réseau d'aires marines de conservation représentatif des océans et des Grands Lacs du pays. En décembre 2003, le gouvernement a annoncé le transfert de la responsabilité de l'Agence Parcs Canada et de certaines fonctions connexes du ministre du Patrimoine canadien au ministre de l'Environnement.

D'autres lois, notamment la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales* et la *Loi sur le ministère des Transports (canaux historiques)* fournissent également une direction à Parcs Canada. Fait à noter, l'Agence est l'un des trois organismes du gouvernement fédéral dont le mandat comprend la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*, une initiative horizontale conçue pour protéger les espèces en péril. Voir la liste complète des lois et règlements connexes régissant l'Agence Parcs Canada à l'annexe 4.

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada comprend 904 lieux désignés comme ayant une importance historique nationale. Au 31 mars 2004, 149 étaient directement administrés par Parcs Canada. Le réseau comprend en outre 588 personnages et 357événements d'importance historique nationale. Quant au réseau des parcs nationaux du Canada, il est constitué de 41parcs nationaux représentant 27des 39 régions naturelles distinctes du Canada. Le réseau des aires marines naturelles de conservation du Canada, qui comprend actuellement deux sites, représentera les 29 régions marines du Canada.

En outre, Parcs Canada est responsable de la direction du Programme des lieux de sépulture des anciens premiers ministres, du Programme des édifices fédéraux du patrimoine, du Programme des gares ferroviaires patrimoniales, du Programme des rivières du patrimoine et du Programme fédéral d'archéologie, de même que des Réserves de la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'Agence Parcs Canada contribue à la protection de :

- ***166 gares ferroviaires patrimoniales***
- ***39 rivières du patrimoine***
- ***11 lieux de sépulture des premiers ministres***
- ***plus de 1 274 édifices fédéraux du patrimoine désignés***

En outre, Parcs Canada est responsable de la direction du programme des lieux de sépulture des anciens premiers ministres, du programme des édifices fédéraux du patrimoine, du programme des gares ferroviaires patrimoniales, du programme des rivières du patrimoine et du programme fédéral d'archéologie, de même que des Réserves de la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ensemble, ces aires patrimoniales nationales accueilleront cette année plus de 26 millions de visiteurs dans plus de 460 collectivités et fourniront quelque 38 000 emplois directs aux Canadiens. En outre, au cours de l'exercice 2003-2004, le site Web de Parcs Canada a accueilli près de cinq millions de visiteurs.

L'Agence dirige la mise en œuvre des obligations du Canada relatives à la Convention du patrimoine mondial, travaille en collaboration avec Environnement Canada afin d'aider à coordonner la mise en œuvre nationale du programme de travail sur les zones protégées découlant de la Convention sur la diversité biologique et joue un rôle de chef de file en ce qui concerne les autres ententes internationales relatives à la conservation du patrimoine.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* prévoit la convocation par le ministre, au moins une fois tous les deux ans, d'une table ronde des personnes intéressées par les questions dont l'Agence est responsable, qui vise à informer le ministre sur le rendement de l'Agence. La table ronde du ministre sur Parcs Canada rassemble un vaste éventail de personnes qui se passionnent pour les aires patrimoniales protégées du Canada. La dernière table ronde a eu lieu en février 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.pc.gc.ca/agen/trm-mrt/2005/index_f.asp

Le précipice à bisons Head-Smashed-In site du patrimoine mondial et lieu historique national
© Parcs Canada Photo : Jazhart Studios

L'établissement de relations solides et empreintes de confiance avec les collectivités autochtones continue d'être essentiel à la réussite de Parcs Canada dans l'exécution de son mandat. La création et la conservation d'un grand nombre d'aires patrimoniales ne sont possibles que grâce à la collaboration et au leadership actifs des collectivités autochtones. Le personnel de Parcs Canada apprécie cette relation au quotidien, qui constitue un élément essentiel de ses activités.

Priorités

La réfection des biens de Parcs Canada constitue le plus important défi opérationnel auquel l'Agence doit faire face. Le Plan budgétaire 2005 a prévu 209 M$ au cours des cinq prochaines années afin de réduire le déficit enregistré dans le Plan d'immobilisations à long terme de l'Agence : 29 p.100 des biens ont une cote bonne; 40 p. 100 ont une cote passable et doivent faire l'objet de travaux de réfection dans les cinq années à venir, 29 p. 100 ont une cote faible et ont un besoin urgent de réfection afin d'éliminer les risques de défaillance structurale, et 2 p. 100 ont été fermés pour cause de défaillance. Parcs Canada sollicitera l'opinion des Canadiens et des Canadiennes touchant les attentes et les priorités sur le plan des services à des fins d'investissement et en tiendra compte, et elle s'assurera que les fonds supplémentaires sont affectés aux besoins les plus urgents.

Parcs Canada continuera de promouvoir le Plan d'action du gouvernement du Canada annoncé en 2002. Le Plan d'action exigeait la création de dix nouveaux parcs nationaux et de cinq nouvelles aires marines nationales de conservation d'ici mars 2008. Les fonds octroyés dans le budget 2003 permettent de faire de grands progrès dans l'exécution du plan, mais non de l'achever complètement. Une fois les fonds dépensés intégralement, Parcs Canada présentera au gouvernement une proposition en vue de compléter le reste du Plan d'action.

L'Agence poursuit le travail de négociation, d'évaluation et de sélection de sites propices à la création de futurs parcs nationaux dans les autres régions naturelles du Canada qui ne sont toujours pas représentées. Par ailleurs, le gouvernement travaille avec ses partenaires à la création de nouvelles aires marines nationales de conservation qui ajouteraient quelque 15 000 km^2 au réseau. Pour en savoir davantage sur cette initiative, veuillez consulter la section traitant de la première activité de programme.

Grâce aux fonds supplémentaires de 60 M$ sur cinq ans annoncés dans le Plan budgétaire 2005, Parcs Canada augmentera ses mesures visant à améliorer l'intégrité écologique des 41 parcs nationaux du

Canada existants – notamment par la mise en œuvre du plan d'action élaboré en réponse à la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada d'avril 2000.

Jouer un rôle de chef de file en matière de gestion écologique et encourager les Canadiens et les Canadiennes à devenir des intendants en matière d'intégrité écologique demeurent des thèmes fondamentaux; des thèmes conformes à notre engagement énoncé dans la Charte de Parcs Canada de protéger l'intégrité écologique de ces lieux exceptionnels et de les mettre en valeur auprès des Canadiens et des Canadiennes. Au cours des années à venir, les efforts de Parcs Canada au chapitre de l'éducation populaire et des communications toucheront beaucoup à la biodiversité, à la qualité de l'air et de l'eau, ainsi qu'à d'autres questions liées à la viabilité.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une réorganisation de la fonction publique qui incluait le transfert de la responsabilité de l'Agence Parcs

Barrage de Long Island, lieu historique national du Canada du Canal-Rideau
© Parcs Canada Photo: A. Guindon

Canada au ministre de l'Environnement. Cette annonce ajoutait aux responsabilités de Parcs Canada celle des endroits historiques canadiens ainsi que celle de la conception et de la mise en œuvre de programmes liés au patrimoine bâti. L'Agence jouera le rôle principal dans l'élaboration de la politique, ainsi que dans la mise en œuvre de l'Initiative des endroits historiques, l'un des plus importants efforts concertés de conservation des endroits historiques jamais entrepris dans l'histoire du pays.

Seul un petit nombre d'endroits historiques au Canada appartiennent au gouvernement fédéral. C'est pourquoi la collaboration avec les autres propriétaires et les collectivités est essentielle. L'Initiative des endroits historiques est issue d'une vaste coalition des provinces, des territoires et des municipalités, appuyée par la collaboration précieuse des peuples autochtones et des experts du patrimoine. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez consulter la section qui traite de la troisième activité de programme, ainsi que le site www.lieuxpatrimoniaux.ca.

Parmi les autres activités et programmes nouvellement mis sur pied pour appuyer les lieux patrimoniaux, mentionnons le lancement, en 2004, du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, qui permet d'enregistrer pour la première fois en un seul endroit les édifices et les lieux reconnus comme historiques par n'importe quel palier de gouvernement. L'année 2004 a également marqué la sélection des premiers projets de réfection admissibles à l'aide fédérale par l'intermédiaire du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales, un programme quadriennal de 30 M$ qui a pour but de faire pencher la balance en faveur de la conservation plutôt que de la démolition.

Le Budget 2005 a permis de renforcer l'engagement du gouvernement du Canada à mettre sur pied des projets à l'appui de la restauration et de la préservation du patrimoine bâti du Canada. Il a prévu 46 M$ sur cinq ans et 8 M$ par année par la suite pour l'achèvement et l'entretien du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, le soutien du processus de certification en ce qui concerne les dépenses liées à la restauration et les ententes avec les provinces et les territoires relativement à l'Initiative des endroits historiques.

Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques et pour s'assurer que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités au chapitre des lieux historiques relevant de sa compétence, Parcs Canada achèvera l'élaboration de mesures législatives à présenter pour examen au gouvernement, qui garantiront la protection juridique des lieux historiques sur les terres fédérales et de toutes les ressources archéologiques sur ou sous les terres fédérales.

En vue de renforcer le lien qu'elle entretient avec tous les Canadiens et les Canadiennes, Parcs Canada élaborera une stratégie nationale de mise en marché afin de promouvoir la sensibilisation, l'appréciation, la compréhension et les possibilités d'engagement, notamment grâce à des expériences pratiques et en personne mémorables du patrimoine naturel et culturel du Canada. Le principal objectif de la stratégie de mise en marché consistera à rapprocher la nature et la culture des Canadiens et des Canadiennes, en les encourageant à communiquer entre eux en tant que citoyens et à partager leur passion pour leur patrimoine et sa protection. Cette stratégie consistera essentiellement à bâtir l'image de marque de Parcs Canada et à promouvoir toute une gamme d'expériences naturelles et culturelles inoubliables.

Défis et possibilités

La figure 2 donne un aperçu des défis auxquels fait face Parcs Canada et des possibilités qui s'offrent à elle.

Figure 2

Défis	Possibilités
Protection des aires patrimoniales Comme l'a souligné récemment la vérificatrice générale du Canada, bon nombre de lieux historiques nationaux dont Parcs Canada a la responsabilité montrent d'importants signes de détérioration, ce qui conduit dans bien des cas à la perte irrémédiable de trésors nationaux. De la même manière, le patrimoine naturel et l'intégrité écologique sont menacés dans les parcs nationaux et d'autres aires protégées dont Parcs Canada assume également la responsabilité.	**Élaborer un plan directeur visionnaire et pratique pour chacun des endroits patrimoniaux sous la garde de Parcs Canada, qui en exposera les objectifs en matière de gestion des biens, d'intégrité écologique ou commémorative, d'expérience des visiteurs et d'éducation populaire.**
Engagements du gouvernement Réaliser intégralement les autres objectifs établis dans le Plan d'action 2002 du gouvernement afin de créer dix nouveaux parcs nationaux et cinq nouvelles aires marines nationales de conservation, et d'agrandir trois parcs nationaux existants d'ici 2008. Même si les fonds initiaux octroyés dans le *Plan budgétaire 2003* permettront de mettre en œuvre une bonne partie du Plan d'action, il sera difficile de réaliser tout ce qu'on avait espéré au moyen des fonds actuellement disponibles.	**Continuer à négocier des ententes permettant de créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans les limites du financement existant et poursuivre la planification relative à d'autres sites.**
Protection de l'intégrité écologique Les preuves fournies par la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada en 2000, puis dans les Rapports sur l'état des aires patrimoniales protégées montrent que la biodiversité indigène et les habitats subissent de graves perturbations et se détériorent graduellement dans les parcs nationaux du Canada. Les fonds prévus dans le Budget 2003 et les fonds supplémentaires de 60 M$ alloués dans le Budget 2005 permettront de mettre en œuvre des projets de restauration, en plus de poursuivre ceux qui sont déjà entamés dans six parcs nationaux.	**La mise œuvre du programme d'intégrité écologique permet de mieux comprendre les écosystèmes des parcs nationaux, de les restaurer, d'augmenter le nombre de partenariats régionaux et de mobiliser les Canadiens et les Canadiennes afin qu'ils participent activement à la protection de l'intégrité écologique.**
Protection de l'intégrité commémorative Le patrimoine bâti du Canada continue d'être menacé, 20 p. 100 des édifices patrimoniaux ayant été perdus en une seule génération et deux tiers des biens culturels de Parcs Canada ayant une cote passable ou faible. Il faut en permanence surveiller l'état de ces ressources et mettre en œuvre des stratégies visant à mettre un terme à cette détérioration. Le financement prévu dans le Budget 2005 améliorera l'intégrité commémorative dans les principaux lieux historiques nationaux.	**Les évaluations de l'intégrité commémorative et les énoncés d'intégrité commémorative constitueront les fondements des plans directeurs conformes dans les lieux administrés par Parcs Canada. Les nouvelles *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* contribueront à la réhabilitation et à la restauration des ressources non administrées par l'Agence.**

Figure 2 *(suite)*

Défis	Possibilités
Réfection des infrastructures Au cours des cinq prochaines années, un enjeu important consistera à répondre aux besoins d'investissement les plus urgents de façon cohérente et réaliste. Le Budget 2005 a prévu 209 $M au cours des cinq prochaines années afin de résoudre ces problèmes.	**Solliciter l'avis des Canadiens et des Canadiennes à l'égard des priorités en matière de dépenses d'investissement dans les lieux patrimoniaux et en tenir compte, de même que renouveler les services que nous offrons de manière à ce qu'ils reflètent les attentes et les besoins de nos visiteurs.**
Établissement de solides relations avec les Autochtones Les endroits historiques des peuples autochtones au Canada remontent à plus de 10 000 ans. Parcs Canada serait dans l'impossibilité de créer et de gérer la plupart des nouveaux parcs nationaux et certains lieux historiques nationaux sans une étroite collaboration avec les peuples autochtones à l'échelle locale, régionale et nationale.	**Veiller à ce que les voix et les récits des Autochtones deviennent encore davantage partie intégrante des programmes et de la gestion de Parcs Canada.**
Appui accru du public et mesures visant à répondre à la démographie changeante Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada ont une clientèle bien établie de visiteurs fidèles. Toutefois, compte tenu des défis posés par l'évolution démographique, l'Agence a besoin de mieux communiquer avec les publics, nouveaux ou établis, afin d'obtenir leur appui et de susciter leur intérêt. La population canadienne est plus diversifiée sur le plan ethnique et plus urbaine (79,3 % des Canadiens vivent dans une agglomération urbaine et 37 %, dans l'une des cinq principales villes). En 2001, les 5,5 millions de Canadiens nés à l'étranger représentaient 18 % de la population totale, et l'on s'attend à ce que ce pourcentage passe à 30 % d'ici 2026. Parcs Canada doit relever le défi d'être pertinente pour un public urbain et diversifié sur le plan ethnique et de l'amener à faire l'expérience du patrimoine naturel et culturel du pays. Elle considère qu'il est essentiel de rejoindre les publics nouveaux et existants, et d'engager leur participation en leur fournissant des possibilités d'apprentissage pertinentes et en les mettant en contact avec les personnes et les symboles qui représentent le passé du Canada.	**Susciter le soutien populaire des Canadiens et Canadiennes afin de mieux protéger et mettre en valeur les endroits exceptionnels du Canada.** **Rejoindre de nouveaux publics par l'accroissement des investissements et des efforts dans les services de sensibilisation, qui seront complétés par des partenariats avec l'industrie touristique et les organisations non gouvernementales.**
Amélioration de l'expérience des visiteurs Parcs Canada reconnaît que l'industrie touristique évolue en fonction de la demande des visiteurs, tant canadiens qu'étrangers. Une meilleure compréhension de celle-ci est nécessaire afin que l'Agence puisse offrir des services qui laissent aux visiteurs une impression inoubliable tout en protégeant les lieux visités pour les générations à venir.	**Répondre aux besoins des visiteurs des endroits du patrimoine national, en leur permettant de vivre des expériences inoubliables de qualité qui les mettent en contact avec la riche histoire naturelle et culturelle du Canada.**

Cadre de planification stratégique de Parcs Canada

Parcs Canada exécute son mandat au moyen d'une structure composée de huit activités de programme (pour plus de précisions, voir la figure 3). Les quatre premières constituent les programmes de base, soit : créer des lieux patrimoniaux, préserver les ressources patrimoniales, favoriser la connaissance et l'appréciation du public et offrir aux visiteurs une expérience de qualité. Deux des activités restantes, sans constituer des programmes de base pour Parcs Canada, représentent toutefois d'importantes responsabilités au chapitre du bien public : l'administration des lotissements urbains et la gestion des routes de transit. Les deux dernières activités de programme touchent aux services corporatifs de l'Agence.

Lien entre les activités de programme de Parcs Canada

Comme le montre la Charte de Parcs Canada (au verso de la couverture avant), l'Agence a le mandat de protéger et de mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Tous les programmes de base tournent autour de cet objectif commun.

La création et la conservation des lieux patrimoniaux sont abordées dans les deux premières activités de programme décrites à la figure 3, intitulée « Cadre de planification stratégique de Parcs Canada ».

Interprétation de l'histoire et de la culture des Han Hwech'in, lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson
© Parcs Canada Photo : J.F. Bergeron

Les activités de programme trois et quatre, « favoriser la connaissance et l'appréciation du public » et « offrir aux visiteurs une expérience de qualité » constituent les principaux moyens par lesquels Parcs Canada exécute son mandat consistant à favoriser l'utilisation et l'appréciation des lieux patrimoniaux nationaux. Ces deux secteurs d'activité étroitement liés constituent également des mécanismes clés par lesquels l'Agence affirmera son identité et accroîtra sa pertinence auprès des Canadiens et des Canadiennes.

Les employés de Parcs Canada racontent l'histoire de notre pays et aident les Canadiens et les Canadiennes à rétablir les liens avec ces endroits exceptionnels. Les visiteurs les comprennent mieux, les apprécient davantage et en bénéficient pleinement.

Parcs Canada travaille en partenariat avec ses intervenants pour rejoindre les Canadiens et les Canadiennes et leur permettre de profiter pleinement de ces endroits exceptionnels.

Lieu historique national du Canada du Fort-Battleford
© Parcs Canada Photo : M. Fieguth

Des activités particulières visant à promouvoir l'appréciation et la compréhension de ces endroits vont dans le sens du mandat de l'Agence à l'effet de mettre en valeur le patrimoine du Canada et les activités lui étant liées de façon à offrir aux visiteurs une expérience de qualité et de répondre aux besoins et aux attentes de la population canadienne. Cela permet en outre de comprendre les valeurs associées à ces lieux et la nécessité de les protéger. Ensemble, les activités réalisées dans le cadre de ces secteurs de programme permettent à Parcs Canada d'offrir aux visiteurs la possibilité de faire des expériences inoubliables dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux.

Figure 3 : Cadre de planification stratégique de Parcs Canada

Activité de programme *	Description	Résultats prévus/priorité
1. Créer des lieux patrimoniaux Immobilisations 695$ Salaires 7 694 $ Exploitation 10 332 $ Total 18 721 $	Programme de planification, d'identification et de négociation, visant à ce que les lieux patrimoniaux deviennent en état d'exploitation et à agrandir les lieux patrimoniaux existants. Les endroits du patrimoine national comprennent les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux du Canada, appartenant tant au gouvernement fédéral qu'à des tiers, ainsi que les lieux de sépulture des premiers ministres du Canada et les sites du patrimoine mondial au Canada.	1. Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans régions non représentées. 2. Achever ou agrandir certains parcs. 3. Désigner et commémorer des lieux, des personnes et des événements d'impor historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires sous-représentés. 4. Désigner d'autres lieux patrimoniaux (p. ex., Initiative des endroits historiques, Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, rivières du patrimoine, ferroviaires, lieux de sépulture des premiers ministres) et travailler à la désigna de nouveaux sites du patrimoine mondial et de réserves de la biosphère.
2. Préserver les ressources patrimoniales Immobilisations 11 896 $ Salaires 91 469 $ Exploitation 71 540 $ Total 175 045 $	Programme visant à assurer le maintien et la protection de l'intégrité écologique et commémorative, ainsi que la gestion des ressources naturelles et culturelles dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, et à agir sur la conservation des ressources patrimoniales administrées par d'autres.	5. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viab des aires marines nationales de conservation. 6. Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canad 7. Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qu sont pas gérées par Parcs Canada.
3. Favoriser l'appréciation et la compréhension du public Immobilisations 3 474 $ Salaires 40 799 $ Exploitation 11 995 $ Total 56 268 $	Programme visant à accroître la sensibilisation et la compréhension touchant le patrimoine naturel et culturel du Canada, ainsi qu'à augmenter l'appréciation et le soutien des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux du Canada.	8. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécie les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, en comprennent l'importance et appuient leur protection. 9. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécie les lieux historiques nationaux, en comprennent l'importance et appuient l protection. 10. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants appréc les autres ressources culturelles, en comprennent l'importance et appuien protection.
4. Offrir des expériences de qualité aux visiteurs Immobilisations 30 372 $ Salaires 98 440 $ Exploitation 45 045 $ Total 173 857 $	Programme visant à fournir l'accès, les activités récréatives, l'accueil, l'orientation, l'information et la sécurité publique dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	11. Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et so satisfaits de la qualité du service reçu dans les parcs nationaux/aires mari nationale de conservation. 12. Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et so satisfaits de la qualité du service reçu dans les lieux historiques nationau
5. Administration des lotissements urbains Immobilisations 4 169 $ Salaires 3 860 $ Exploitation 3 226 $ Total 11 255 $	Programme visant à fournir tous les services aux collectivités situées dans les parcs nationaux, c'est à dire, aqueduc et égout, collecte des ordures, entretien des routes, application des arrêtés municipaux, service incendie et services d'urgence, administration des permis d'exploitation d'un commerce, examen des propositions de mise en valeur, et planification, détermination et atténuation des incidences écologiques dans les cinq lotissements urbains situés dans les parcs nationaux.	13. Les collectivités de parc sont administrées de façon efficace – Services off dans les lotissements urbains. 14. Les collectivités de parc sont administrées de façon efficace – Services municipaux généraux. 15. Les collectivités de parc sont des modèles d'intendance environnementa
6. Gestion des routes de transit Immobilisations 24 961 $ Salaires 10 260 $ Exploitation 11 801 $ Total 47 022 $	Programme visant à maintenir des routes de transit fiables et sécuritaires, qui limitent au minimum les incidences écologiques. Programme concernant tous les travaux effectués sur le réseau routier de la Transcanadienne ou sur les routes provinciales numérotées qui traversent les aires patrimoniales protégées (p. ex. prévention des avalanches, entretien) et la gestion des niveaux d'eau dans les canaux historiques.	16. Les routes sont sécuritaires et ouvertes à la circulation de transit, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum. 17. Les voies navigables sont sécuritaires et ouvertes à la circulation maritim et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum.
Services de l'Agence 7. Gestion de Parcs Canada 8. Gestion des ressources humaines Immobilisations 2 085 $ Exploitation 30 903 $ Salaires 17 702 $ Total 50 690 $	Programme concernant l'élaboration des politiques, des règlements et de la planification à l'appui de l'Agence Parcs Canada, la prestation de services financiers et d'affaires, la fourniture de données et la technologie de l'information, ainsi que la gestion efficace des activités. Programme visant à maintenir ou à améliorer l'intégrité de la gestion, particulièrement en mettant l'accent sur un processus décisionnel efficace et une gestion axée sur les résultats.	18. Faire preuve du sens des responsabilités, prendre des décisions efficaces fournir des services de gestion opportuns, accessibles et fiables.
	Programme touchant le recrutement, la rémunération, la formation, les relations de travail, ainsi que la santé et la sécurité au travail, notamment l'établissement et le maintien des services de soutien, de l'infrastructure et des mécanismes d'imputabilité. Programme visant à maximiser le rendement de l'Agence en offrant à son sujet une analyse, une orientation et des renseignements opportuns et judicieux.	19. Effectif diversifié et compétent, dans un milieu positif et stimulant.

* Les chiffres relatifs aux immobilisations, à l'exploitation et aux salaires représentent des prévisions pour l'exercice 2004-2005 (en milliers de dollars).

tut prioritaire		Attentes en matière de rendement
anent	Nouveau	
✓		**Parcs nationaux/aires marines nationales de conservation** 1. Faire en sorte que 34 des 39 régions terrestres et huit des 29 régions marines soient représentées d'ici mars 2008. 2. Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008 et augmenter le pourcentage de territoire dans trois parcs nationaux inachevés. **Lieux historiques nationaux** 3. Désigner en moyenne 27 nouveaux lieux, personnes et événements par année, dont 11 en moyenne ont un lien avec l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. 4. Apposer en moyenne 30 plaques commémoratives par année. **Autres lieux patrimoniaux** 5. Atteindre les objectifs des programmes du patrimoine en matière d'inscription ou de désignation.
✓		**Parcs nationaux/aires marines nationales de conservation** 6. Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. 7. Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008. 8. Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014. 9. Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada. **Lieux historiques nationaux** 10. Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur à jour approuvé d'ici décembre 2006. 11. Améliorer tous les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible. 12. Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014. 13. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative (IC) et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de l'IC. **Autres lieux patrimoniaux** 14. Les interventions sur le patrimoine culturel bâti non administré par l'Agence sont certifiées.
✓		**Parcs nationaux/aires marines nationales de conservation** 15. Veiller à ce que 50 % des visiteurs participent à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. 16. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. 17. Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. 18. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. **Lieux historiques nationaux** 19. Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs dans les lieux historiques nationaux ciblés d'ici mars 2008. 20. Maintenir à 80 % la participation des visiteurs à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des lieux historiques nationaux. 21. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. 22. Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux historiques nationaux. 23. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux historiques nationaux. **Autres lieux patrimoniaux** 25. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement l'intégrité des autres programmes du patrimoine.
		Parcs nationaux/aires marines nationales de conservation 25. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur expérience dans un parc national ou une aire marine nationale de conservation. 26. Augmenter au maximum le nombre de visiteurs qui font des expériences inoubliables dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. 27. Augmenter au maximum la sécurité des visiteurs dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. **Lieux historiques nationaux** 28. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur expérience dans un lieu historique national. 29. Augmenter au maximum le nombre de visiteurs qui font des expériences inoubliables dans les lieux historiques nationaux. 30. Augmenter au maximum la sécurité des visiteurs dans les lieux historiques nationaux.
		31. Recouvrement de 100 % des coûts liés aux services municipaux (aqueduc, égout et collecte des ordures). 32. Réduire au minimum les incidences écologiques des lotissements urbains.
	✓	33. Les routes sont ouvertes à la circulation de transit. 34. Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum. 35. Réduire au minimum l'incidence environnementale des routes. 36. Les canaux et les voies navigables sont sécuritaires et ouverts à la circulation maritime. 37. Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum. 38. Réduire au minimum l'incidence environnementale des canaux et des voies navigables.
		39. La vérification des renseignements financiers et de l'information sur le rendement effectuée par la vérificatrice général ne révèle aucun problème d'ordre matériel. 40. Les dépenses relatives aux services de l'Agence ne dépassent pas 12 % du budget total de fonctionnement.
		41. Les rapports quinquennaux sur les ressources humaines ne relèvent aucun écart important entre les valeurs et principes et le régime des ressources humaines. 42. Effectif représentatif – évalué selon la participation de la population active régionale.

Figure 4 : Réseau des parcs nationaux

Figure 5 : Réseau des aires marines nationales de conservation

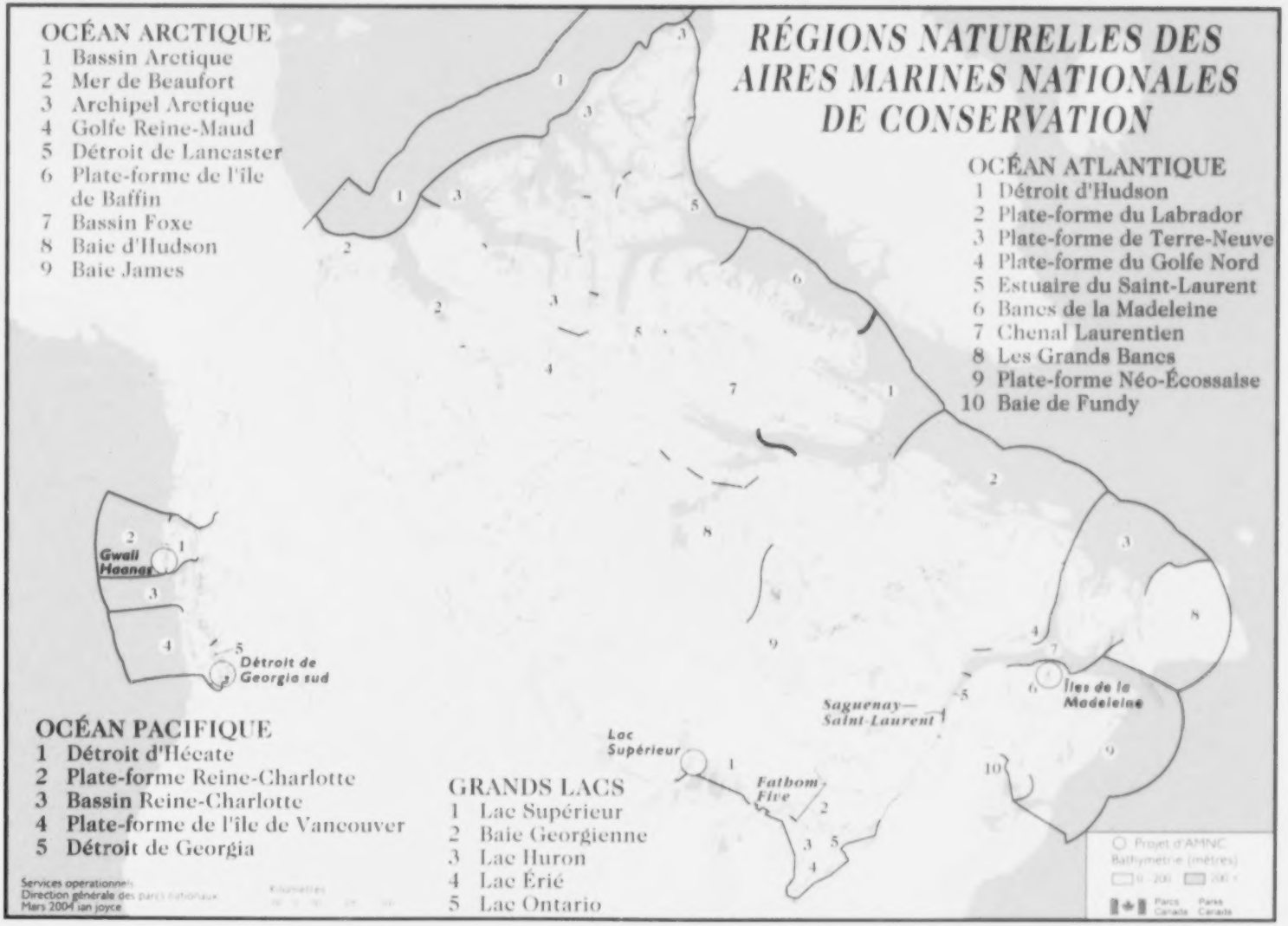

Figure 6 : Réseau des lieux historiques nationaux

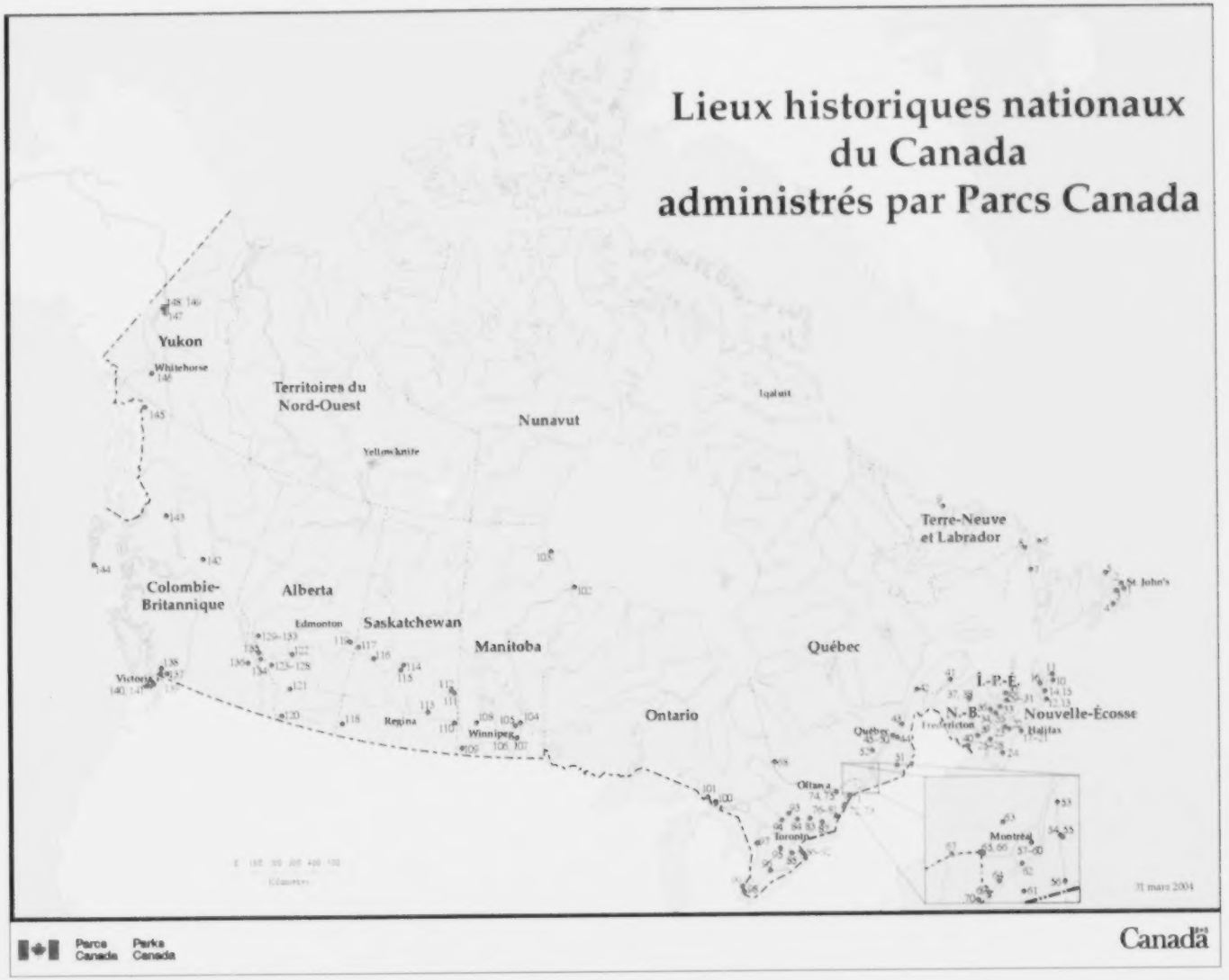

Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Terre-Neuve et Labrador
1. Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse
10. Forteresse-de-Louisbourg
11. Marconi
12. Fort-de-l'Île-Grassy
13. Îles-Canso
14. Canal-de-St. Peters
15. St. Peters
16. Alexander-Graham-Bell
17. Fort-McNab
18. Île-Georges
19. Citadelle-d'Halifax
20. Tour-Prince-de-Galles
21. Redoute-York
22. Fort-Edward
23. Grand-Pré
24. Kejimkujik
25. Fort-Anne
26. Fort-Scots
27. Port-Royal
28. Établissement-Melanson

Île-du-Prince-Édouard
29. Port-la-Joye–Fort-Amherst
30. Ardgowan
31. Province House
32. Hôtel-Dalvay-by-the-Sea

Nouveau-Brunswick
33. Fort-Gaspareaux
34. Fort-Beauséjour
35. Cale-Sèche-La Coupe
36. Monument-Lefebvre
37. Boishebert
38. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
39. Tour-Martello-de-Carleton
40. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec
41. Bataille-de-la-Restigouche
42. Phare-de-Pointe-au-Père
43. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
44. Forts-de-Lévis
45. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
46. Cartier-Brébeuf
47. Fortifications-de-Québec
48. Maison-Maillou
49. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
50. Parc-Montmorency
51. Louis-S.-St-Laurent
52. Forges-du-Saint-Maurice
53. Canal-de-Saint-Ours
54. Canal-de-Chambly
55. Fort-Chambly
56. Fort-Lennox
57. Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
58. Canal-de-Lachine
59. Louis-Joseph-Papineau
60. Sir-George-Étienne-Cartier
61. Bataille-de-la-Châteauguay
62. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
63. Sir-Wilfrid-Laurier
64. Coteau-du-Lac
65. Caserne-de-Carillon
66. Canal-de-Carillon
67. Manoir-Papineau
68. Fort-Témiscamingue

Ontario
69. Carn-de-Glengarry
70. Maison-de-Sir-John-Johnson
71. Maison-Inverarden
72. Bataille-du-Moulin-à-Vent
73. Fort-Wellington
74. Maison-Laurier
75. Canal-Rideau
76. Blockhaus-de-Merrickville
77. Villa-Bellevue
78. Tour-Murney
79. Tour-Shoal
80. Tour-Cathcart
81. Fort-Henry
82. Voie-Navigable-Trent-Severn
83. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
84. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
85. N.C.S.M. *Haida*
86. Île-Navy
87. Hauteurs-de-Queenston
88. Casernes-de-Butler
89. Fort-George
90. Fort-Mississauga
91. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
92. Champ-de-Bataille-du-Fort George
93. Maison-Commémorative-Bethune
94. Mission-Saint-Louis
95. Woodside
96. Remblais-de-Southwold
97. Phare-de-la-Pointe-Clark
98. Fort-Malden
99. Phare-de-l'Île-Bois Blanc
100. Fort-St. Joseph
101. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba
102. York Factory
103. Fort-Prince-de-Galles
103. Lower Fort Garry
105. Presbytère-St. Andrew's
106. La Fourche
107. Maison-Riel
108. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
109. Monticules-Linéaires

Saskatchewan
110. Fort-Esperance
111. Fort-Pelly
112. Fort-Livingstone
113. Homestead-Motherwell
114. Batoche
115. Bataille-de-Fish Creek
116. Fort-Battleford
117. Frenchman Butte
118. Fort-Walsh

Alberta
119. Lac-La Grenouille
120. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
121. Ranch-Bar U
122. Rocky Mountain House
123. Auberge-de-Ski-Skoki
124. Cave and Basin
125. Col-Howse
126. Musée-du-Parc-Banff
127. Refuge-du-Col-Abbot
128. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
129. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
130. Col-Athabasca
131. Col-Yellowhead
132. Jasper House
133. Henry House

Colombie-Britannique
134. Col-Kicking Horse
135. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
136. Col-Rogers
137. Fort-Langley
138. Parc-Stanley
139. Gulf of Georgia Cannery
140. Phare-de-Fisgard
141. Fort Rodd Hill
142. Fort-St. James
143. Fort-Kitwanga
144. Nan Sdins
145. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon
146. S.S. *Klondike*
147. Drague-Numéro-Quatre
148. Complexe-Historique-de-Dawson
149. S.S. *Keno*

31 mars 2004

Section 3 :

RÉSULTATS PRÉVUS ET INDICATEURS DE RENDEMENT

La présente section décrit les huit activités de programme, les résultats prévus et les attentes en matière de rendement de Parcs Canada pour les cinq prochaines années. Le plan présente les projets entrepris par Parcs Canada au nom des Canadiens et des Canadiennes afin d'assurer la protection du patrimoine naturel et culturel exceptionnel du pays pour que les générations actuelles et futures puissent le découvrir, l'apprécier et en profiter pleinement.

Activité de programme 1 : CRÉER DES LIEUX PATRIMONIAUX

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	809	**695**	675	675	675	675
Salaires**	7 768	**7 694**	7 837	7 870	7 867	7 867
E & E	10 023	**10 332**	14 557	14 467	14 467	14 467
Sous-total	18 600	**18 721**	23 069	23 012	23 009	23 009
ETP	119	**123**	125	125	125	125
Fonds alloués aux services de l'Agence	3 308	**2 235**	2 713	2 684	2 683	2 683
Total : comprend les services de l'Agence	21 908	**20 956**	25 782	25 696	25 692	25 692
ETP : Comprend les services de l'Agence	133	**137**	139	139	139	139

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Description

Cette activité de programme englobe la planification du réseau, la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, la création de lieux historiques nationaux et d'autres lieux patrimoniaux, ainsi que les négociations avec les intervenants visant à les inclure dans les réseaux nationaux.

Avantage pour les Canadiens et les Canadiennes

Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, ainsi que les personnes, les lieux et les événements d'importance historique nationale pour le Canada constituent des symboles pour le reste du monde et font partie des valeurs que nous défendons en tant que pays. Les générations actuelles et futures de Canadiens et de Canadiennes profiteront pleinement d'un réseau d'aires patrimoniales protégées qui représente le large éventail de nos divers biens naturels et culturels.

Tous les Canadiens et les Canadiennes auront la possibilité de faire preuve de leadership environnemental et de démontrer leur engagement de protéger et de préserver ces régions, ces lieux et ces symboles représentatifs. Les lieux historiques nationaux du Canada illustrent la détermination et l'ingéniosité des Canadiens et des Canadiennes et continueront à façonner notre nation pour les générations futures.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

1. CRÉER DES LIEUX PATRIMONIAUX	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
1. Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.	1. Faire en sorte que 34 des 39 régions terrestres et huit des 29 régions marines soient représentées d'ici mars 2008.
2. Achever ou agrandir certains parcs nationaux existants.	2. Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008 et augmenter le pourcentage de territoire dans trois parcs nationaux inachevés.
3. Désigner et commémorer des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires sous-représentés.	3. Désigner en moyenne 27 nouveaux lieux, personnages et événements par année, dont 11 en moyenne ont un lien avec l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. 4. Apposer en moyenne 30 plaques commémoratives par année.
4. Désigner d'autres lieux patrimoniaux (p. ex., Initiative des endroits historiques, Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, rivières du patrimoine, gares ferroviaires, lieux de sépulture des premiers ministres) et travailler à la désignation de nouveaux sites du patrimoine mondial et réserves de la biosphère.	5. Atteindre les objectifs des programmes du patrimoine en matière d'inscription ou de désignation.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

Résultat prévu 1 : Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées

Création de parcs nationaux

Parcs Canada collaborera étroitement avec ses partenaires afin de respecter l'engagement du gouvernement de créer dix nouveaux parcs nationaux et d'agrandir trois parcs nationaux existants d'ici mars 2008. L'Agence continuera en outre d'ajouter des terres à trois parcs existants conformément aux ententes relatives à leur création (Péninsule-Bruce, Prairies et Îles-Gulf).

Le Plan budgétaire 2003 allouait à Parcs Canada des fonds de 144 M$ sur une période de cinq ans pour faire avancer les engagements du gouvernement, ainsi que des fonds courants de 29 M$ par année pour exploiter les nouveaux parcs nationaux et aires marines nationales de conservation. Ce financement permettra de faire des progrès sensibles dans bon nombre de régions du pays, mais non d'assurer la mise en œuvre intégrale du Plan d'action du gouvernement 2000. Parcs Canada poursuivra les négociations et conclura le plus d'ententes possible dans les limites des niveaux de financement approuvés. L'Agence prévoit achever cinq parcs nationaux et deux aires marines nationales de conservation, ainsi qu'agrandir deux parcs. En outre, elle tentera par tous les moyens possibles de respecter complètement les engagements énoncés dans le Plan d'action du gouvernement.

La création de nouveaux parcs nationaux dans le Nord canadien contribue à remplir l'engagement pris par le gouvernement dans le discours du Trône 2004 à l'effet d'élaborer une stratégie pour le Nord. En décembre 2004, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des Territoires du Nord, du Yukon et du Nunavut ont rendu public un cadre de travail pour la toute première stratégie pour le Nord élaborée conjointement et visant, entre autres, à protéger l'environnement de cette région. Parcs Canada s'engage à s'assurer que ces parcs sont gérés en collaboration avec les peuples autochtones d'une façon qui permette de protéger cet environnement vulnérable, tout en assurant des retombées économiques aux collectivités avoisinantes.

Baie Wager, parc national du Canada Ukkusiksalik
© Parcs Canada Photo : F. Mercier

Des ententes ont été signées en 2003 pour la création de deux nouveaux parcs nationaux, le parc national du Canada Ukkusiksalik, dans la baie Wager, au Nunavut, et la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf, en Colombie-Britannique. Parcs Canada prendra les mesures formelles nécessaires pour inscrire ces deux parcs sur la liste établie en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

En outre, Parcs Canada a signé un protocole d'entente avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin de faire avancer le dossier d'une réserve de parc national candidate et de deux réserves d'aire marine nationale de conservation, un autre avec le gouvernement du Manitoba afin de travailler à la création d'un parc national et un autre avec les Premières nations Dehcho afin de poursuivre l'agrandissement de la réserve de parc national du Canada Nahanni.

Au début de 2005, le gouvernement du Canada a signé deux ententes qui conduiront à la création officielle de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat. Une entente fédérale-provinciale

sur les transferts de terres avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador prévoit le transfert à Parcs Canada de 9 700 km² de terres dans le nord du Labrador pour la création d'une réserve de parc national. Une entente sur les répercussions et les avantages d'un parc avec l'Association des Inuit du Labrador permettra de former une association entre Parcs Canada et les Inuit du Labrador en vue d'assurer la gestion coopérative des terres dans le cadre d'une réserve de parc national.

Le plan d'expansion du gouvernement repose sur les efforts constants de l'Agence pour compléter le réseau de parcs nationaux en s'assurant que chacune des 39 régions naturelles terrestres identifiées par Parcs Canada dans l'ensemble du pays est représentée. Ces régions ont leurs caractéristiques propres : géologie, topographie, flore et faune. À ce jour, 27 régions naturelles sont représentées dans le réseau des parcs nationaux du Canada. Une fois que le Plan d'action sera entièrement réalisé et financé, 34 des 39 régions naturelles seront représentées. Outre les deux parcs nationaux pour lesquels des ententes ont déjà été signées, Parcs Canada continuera de travailler avec ses partenaires à la création de cinq autres parcs nationaux :

- **Basses-Terres du Manitoba** (négociations devant commencer en 2005) – Parcs Canada travaillera avec le gouvernement du Manitoba afin d'élaborer les conditions du protocole d'entente 2004 et de négocier une entente sur la création d'un parc national, avec l'appui des Autochtones et des collectivités locales, en 2005-2006. Ce parc national protégera les écosystèmes de la forêt boréale dans la région de l'interlac du Manitoba.

- **Île Bathurst**, au Nunavut (négociations devant commencer en 2005) – Parcs Canada abordera la Qikiqtani Inuit Association afin d'entamer des négociations touchant une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI). Elle travaillera également avec cette association afin d'effectuer des études sur des questions d'intérêt commun, comme le tourisme et les avantages économiques, qui faciliteraient les négociations. Ces dernières se fonderont sur l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut de 1993, qui fournit des indications sur la création de parcs nationaux au Nunavut et sur le contenu de l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit. Ce parc permettra de protéger un environnement de l'Extrême-Arctique ainsi que l'habitat du caribou de Peary, une espèce en voie de disparition.

- **Monts Mealy**, au Labrador (étude de faisabilité en cours) – Parcs Canada travaillera avec de nombreux partenaires afin d'achever l'étude de faisabilité d'un parc actuellement en cours et les consultations publiques, et d'élaborer une entente sur la création d'un parc d'ici mars 2007. Parcs Canada travaillera aussi à la création de ce parc national au moyen du processus des revendications territoriales dans cette région, auquel participent les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador, et la nation innu. Ce parc protégera une partie représentative de la région naturelle qu'est la forêt boréale de la côte est.

- **Bras est du Grand lac des Esclaves**, dans les Territoires du Nord-Ouest (étude de faisabilité en cours) – Parcs Canada continuera de travailler avec la collectivité de Lutsel K'e, dans le cadre du processus du Traité numéro huit dans l'Akaitcho, afin de concrétiser la création de ce parc national. Les études techniques et les consultations publiques se poursuivront. On entreprendra les travaux à la suite d'une résolution du conseil de bande votée par les Lutsel K'e en octobre 2004, qui a ouvert la voie à la négociation de nouvelles aires protégées, notamment la proposition de création d'un parc.

- **Sud de l'Okanagan–Similkameen**, en Colombie-Britannique (étude de faisabilité en cours) – En accord avec le protocole d'entente signé en octobre 2003 entre le Canada et la Colombie-Britannique, Parcs Canada poursuivra l'étude de faisabilité de cette réserve de parc national en consultant des organismes, des Premières nations, des intervenants et le public, et en effectuant diverses études techniques. En outre, l'Agence présentera aux intervenants dans la région un rapport de

suivi sur les résultats de la première ronde de consultations entreprise à l'automne 2004. Ce parc représentera la région naturelle du Plateau Intérieur.

Parcs Canada déterminera d'ici mars 2006 des lieux candidats pour les trois derniers parcs nationaux prévus au Plan d'action. Ils seront situés dans la région naturelle des plateaux et montagnes intérieurs du Nord, au Yukon et en Colombie-Britannique, de même que dans la région naturelle du Saint-Laurent et des Grands Lacs, en Ontario.

Création d'aires marines nationales de conservation

Parcs Canada continuera de travailler avec ses partenaires, notamment les gouvernements provinciaux, les Premières nations, les collectivités côtières et les pêcheurs, afin de faire progresser sensiblement la représentation des régions marines du Canada. On vise à créer cinq nouvelles aires marines nationales de conservation d'ici mars 2008. De nouveaux fonds prévus dans le Plan budgétaire 2003 permettront à Parcs Canada d'entamer les travaux de création de cinq aires marines nationales de conservation. Une fois les fonds dépensés intégralement, Parcs Canada présentera au gouvernement une proposition en vue de compléter le Plan d'action.

En outre, la création de nouvelles aires marines nationales de conservation contribuera à la réalisation de l'engagement pris par le gouvernement dans le discours du Trône de 2004 d'établir un réseau d'aires marines protégées en vertu de son plan d'action pour les océans. Parcs Canada travaillera à assurer la protection des quatre lieux suivants d'ici 2008 :

- **Lac Supérieur**, en Ontario (en cours de négociation) – Parcs Canada cherchera à fixer avec le gouvernement de l'Ontario une date acceptable pour les deux parties afin de conclure l'entente de principe visant la création d'une aire marine nationale de conservation du Canada dans la partie ouest du Lac Supérieur. L'Agence poursuivra ses consultations avec le Robinson-Superior Treaty Group et les collectivités autochtones concernées. Une fois ce projet réalisé, cette région constituera probablement la plus grande aire d'eau douce protégée au monde.

- **Gwaii Haanas**, en Colombie-Britannique (consultations sur un plan directeur provisoire) – Parcs Canada travaillera avec le conseil de bande de la Nation Haida afin de conclure et de mettre en œuvre un protocole d'entente qui prescrira la poursuite des travaux relatifs à ce projet d'aire marine nationale de conservation. Par la suite, Parcs Canada entreprendra un important programme de communication et de consultation concernant l'élaboration de lignes directrices provisoires de gestion pour l'aire marine nationale de conservation. On réalisera des études sur l'utilisation des ressources à l'appui de la création d'un système de zonage des aires marines. Une fois créée, cette aire marine nationale de conservation représentera deux des cinq régions marines du Pacifique de Parcs Canada.

- **Sud du détroit de Georgia**, en Colombie-Britannique (étude de faisabilité en cours) – Donnant suite aux premières journées d'accueil tenues en 2004, Parcs Canada poursuivra un important programme de communication et de consultations avec les intervenants durant l'année, ainsi que des consultations avec les Premières nations concernées. Elle entreprendra des travaux visant l'élaboration d'une vision partagée par les collectivités et les principaux intervenants, ainsi que l'établissement de buts et objectifs pour ce projet d'aire marine nationale de conservation du Canada qui, si elle est créée, aidera à préserver les eaux marines et la faune au large des côtes de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf.

- **Îles de la Madeleine**, au Québec (étude de faisabilité en cours) – Parcs Canada travaillera avec le comité consultatif local et d'autres intervenants afin de réaliser les études biologiques et culturelles nécessaires pour déterminer les limites éventuelles d'une aire marine nationale de conservation du Canada dans l'archipel des Îles de la Madeleine. La phase I des travaux consistera en une évaluation

des ressources minérales et énergétiques, qui est imposée par le gouvernement. La communication et les consultations avec les intervenants se poursuivront durant l'année.

Résultat prévu 2 : Achever ou agrandir certains parcs

Le Plan d'action 2002 déterminait trois parcs nationaux existants pour lesquels Parcs Canada travaillera avec d'autres gouvernements, les Premières nations et les intervenants afin d'ajouter des terres périphériques qui les rendront plus représentatifs de leur région naturelle et amélioreront leur intégrité écologique.

- **Réserve de parc national du Canada Nahanni**, dans les Territoires du Nord-Ouest – Parcs Canada, en association avec les Premières nations Dehcho, poursuivra son programme de recherche sur les ressources naturelles et culturelles, ainsi que l'évaluation des ressources minérales et énergétiques gérée par la Commission géologique du Canada. L'Agence mènera des consultations auprès du public, des collectivités locales et des intervenants. Parcs Canada et les Dehcho travaillent à déterminer les terres situées dans le bassin hydrographique de la Nahanni Sud à ajouter à la réserve de parc national existante, qui comprendront des paysages karstiques et un habitat essentiel de la faune et offriront d'autres possibilités pour les visiteurs.

- **Parc national du Canada Tuktut Nogait**, dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut – Parcs Canada signera l'entente sur les répercussions et les avantages avec les Dénés et les Métis du Sahtu pour ajouter 1 800 km^2 supplémentaires à ce parc national du Canada existant. Cet ajout englobe le cours supérieur de plusieurs rivières qui coulent dans le parc. En outre, Parcs Canada entamera des discussions avec les Inuit du Nunavut afin de s'assurer qu'ils appuient l'évaluation et la négociation de l'agrandissement du parc national du Canada Tuktut Nogait à l'intérieur du Nunavut.

- **Parc national du Canada des Lacs-Waterton**, en Colombie-Britannique – Parcs Canada demeure intéressée à évaluer la faisabilité de l'élargissement des limites du parc national du Canada des Lacs-Waterton dans la vallée Flathead, dans le sud-est de la Colombie-Britannique, sous réserve de l'appui du gouvernement de la Colombie-Britannique. Les terres qui présentent de l'intérêt dans la vallée Flathead font l'objet d'une revendication territoriale en cours de la part des Autochtones et le Canada a accepté d'engager des négociations à cet égard.

Parcs Canada continuera d'acquérir des terres afin de compléter trois parcs nationaux inachevés : Péninsule-Bruce, Prairies et Îles-Gulf. Ces trois parcs disposent d'ententes de création d'un parc qui prévoient l'acquisition de terres.

Parc national du Canada des Lacs-Waterton
© Parcs Canada Photo : J. F. Bergeron

Parcs Canada et la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) ont conclu une entente afin de travailler conjointement en donnant la priorité aux parcs nationaux où l'intégrité écologique est gravement menacée et pour le squels l'acquisition de certaines terres améliorerait considérablement la situation. À la suite des consultations nécessaires auprès des résidants locaux, des autres paliers de gouvernement et des Autochtones, des terres pourront être ajoutées aux parcs nationaux existants ou être conservées par la SCCN ou d'autres organismes. La liste des priorités à cet égard comprend les parcs nationaux du Canada des Îles-du-Saint-Laurent, de la Pointe-Pelée, des Îles-de-la-Baie-Georgienne, de la Péninsule-Bruce, de l'Île-du-Prince-Édouard, des Prairies, du Mont-Riding et des Îles-Gulf.

Résultat prévu 3 : Désigner et commémorer des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires sous-représentés

D'après le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* (2000) que l'on peut consulter au www.pc.gc.ca/docs/r/system-reseau/sites-lieux1_f.asp, Parcs Canada continuera d'en faire davantage pour marquer les réalisations historiques des Canadiens et des Canadiennes, en particulier des peuples autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes.

L'objectif que s'est fixé l'Agence consiste à effectuer 135 nouvelles désignations d'importance historique nationale au cours des cinq prochaines années, dont 55 devront commémorer expressément l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes.

Des 1 835 désignations d'importance historique nationale au Canada, 192 commémorent l'histoire autochtone.

Bien que le ministre de l'Environnement et Parcs Canada soient tenus de commémorer les lieux, les personnes et les endroits désignés, les désignations en tant que telles sont effectuées par le ministre sur les conseils de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, un organisme indépendant. Tout groupe ou gouvernement peut présenter officiellement une candidature à la Commission.

Le processus de mise en candidature aux fins de désignation d'un lieu, d'un personnage ou d'un événement est rigoureux parce que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que toute reconnaissance historique nationale ait une profonde signification. Étant donné que cela peut désavantager les personnes ne connaissant pas le système ou le processus de présentation, Parcs Canada a beaucoup fait au cours des dernières années pour s'assurer que plus de Canadiens et de Canadiennes sachent comment soumettre une candidature, y compris en lançant un vaste programme de sensibilisation auprès des collectivités ethnoculturelles comprenant des rencontres d'information et l'accès à du matériel didactique convivial. Parcs Canada aborde les collectivités de façon proactive afin d'encourager leur participation. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/index_f.asp.

Grâce aux efforts déployés récemment par l'Agence, un nombre suffisant de candidatures ont été présentées à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour lui permettre de répondre à l'attente moyenne annuelle en matière de rendement de 27 nouvelles désignations (lieux, personnages et événements), dont 11 en moyenne ont un lien avec les Autochtones, les collectivités ethnoculturelles et les femmes.

Afin de réaliser les trois priorités stratégiques (liées à l'histoire des Autochtones, des collectivités ethnoculturelles et des femmes) précisées dans le plan du réseau, Parcs Canada continuera de mettre l'accent sur les activités de partenariat avec les Autochtones, la sensibilisation au programme de

commémoration, l'intensification de son travail auprès des collectivités ethnoculturelles et le renforcement de sa planification stratégique en ce qui a trait à l'histoire des femmes.

Compte tenu des efforts accrus qui seront déployés au cours des premières années de la présente période de planification, l'objectif relatif aux désignations sera revu chaque année afin de faire en sorte que les réalisations historiques des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons soient commémorées comme il se doit par notre nation.

La désignation des lieux, des personnages et des événements est certes importante, mais elle ne constitue que le début. Parcs Canada doit également voir à l'entretien de plusieurs des plus importants lieux historiques nationaux du pays. La protection de ces ressources patrimoniales du Canada est au cœur du mandat de l'Agence et demeure l'un des grands défis des années à venir.

Résultat prévu 4 : Désigner d'autres lieux patrimoniaux

Autres programmes d'inscription, de désignation et de classification des ressources patrimoniales

Parcs Canada gère plusieurs programmes d'inscription, de désignation et de classification du patrimoine naturel et culturel du Canada, et fournit un service de secrétariat à cet égard. Dans quelques cas, comme celui du Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada, l'Agence est responsable de l'entretien des lieux de sépulture.

Dans la plupart de ces programmes, certains biens patrimoniaux de Parcs Canada sont inclus dans les inventaires plus larges de ressources patrimoniales inscrites (Répertoire canadien des lieux patrimoniaux), classées ou reconnues (édifices fédéraux du patrimoine) ou désignées (rivières du patrimoine canadien, sites du patrimoine mondial, réserves de la biosphère, gares ferroviaires patrimoniales). Des détails concernant chaque programme sont présentés ci-dessous.

Rivière Churchill
© Parcs Canada Photo : B. Olsen

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) : Créé comme élément de l'Initiative des endroits historiques, ce répertoire est géré par Parcs Canada (www.lieuxpatrimoniaux.ca). Le RCLP est un projet de collaboration pancanadien auquel participent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Parcs Canada, par l'intermédiaire du Répertoire des désignations patrimoniales fédérales, est tenue de préparer la documentation du Répertoire touchant tous les lieux historiques nationaux (904), les édifices fédéraux du patrimoine désignés (1 274) et les gares ferroviaires patrimoniales (166). D'ici mars 2005, Parcs Canada prévoit que 77 p. 100 de ces lieux seront inscrits au Répertoire et qu'ils le seront entièrement d'ici mars 2006. Au cours des cinq prochaines années, toutes les entités administratives participantes inscriront intégralement au Répertoire les documents relatifs aux lieux historiques situés sur leur territoire. Lorsque le Répertoire sera entièrement élaboré, il constituera une référence pratique sur les lieux historiques au Canada et une source importante sur Internet pour les planificateurs, les décideurs, les organismes communautaires, les enseignants, les étudiants et les familles intéressés à se familiariser avec le passé et à contribuer à le préserver. La plupart des entités administratives ont déjà inscrit des lieux historiques au Répertoire. Pour la première fois, les Canadiens et les Canadiennes ont un accès rapide, en un seul endroit, à des renseignements sur des lieux patrimoniaux qui sont reconnus par diverses entités administratives partout au Canada.

Le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux facilitera l'accès à des renseignements sur quelque 20 000 lieux historiques.

En mars 2004, toutes les administrations provinciales et territoriales avaient conclu avec le gouvernement du Canada des accords de contribution pour l'obtention de fonds visant à appuyer leur participation au RCLP, à les aider à satisfaire aux normes en matière de documentation du Répertoire, à modifier les systèmes provinciaux et territoriaux pour leur permettre de transférer de l'information dans le Répertoire et à faciliter la mise en candidature de lieux historiques reconnus localement pour l'inscription au Répertoire.

L'objectif initial est de faire en sorte que les quelque 20 000 lieux historiques au Canada satisfassent aux normes en matière de documentation du Répertoire et soient inscrits au RCLP d'ici le 31 mars 2009. On s'attend à ce que le nombre d'inscriptions au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux augmente de 2 p. 100 par année.

Programme des édifices fédéraux du patrimoine : Conformément à la *Politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale*, tous les ministères doivent acquérir, exploiter et aliéner les édifices de manière à en préserver la valeur patrimoniale. L'Agence Parcs Canada administre cette politique par l'intermédiaire du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Le Bureau, qui fait office de secrétariat, doit coordonner l'évaluation des édifices, présenter des recommandations pour désignation au ministre de l'Environnement, fournir des conseils et des recommandations aux ministères gardiens et tenir à jour le Répertoire des édifices du patrimoine du gouvernement du Canada.

Tous les édifices de 40 ans ou plus qui sont de propriété publique doivent être évalués en fonction de critères comme leur lien historique, leur importance architecturale et leur place dans leur contexte actuel. Un édifice peut être désigné comme « classé » (le plus haut niveau d'importance) ou comme « reconnu » par le ministre, ou ne pas être désigné. Parcs Canada administre 40 p. 100 (513) des 1 274 édifices fédéraux du patrimoine désignés (www.pc.gc.ca/culture/index_f.asp). La plupart (75 p. 100) des édifices de Parcs Canada sont « reconnus » et 25 p. 100 sont « classés ».

Rivière Athabasca
© Parcs Canada Photo : W. Lynch

Réseau des rivières du patrimoine canadien : Le Réseau des rivières du patrimoine canadien est un programme coopératif du gouvernement du Canada, des dix provinces et des trois territoires. Il vise à reconnaître à l'échelle nationale les rivières exceptionnelles du Canada et à assurer une gestion à long terme qui leur permettra de conserver leurs valeurs naturelles, culturelles et récréatives, afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent en profiter pleinement (www.chrs.ca/).

La classification à titre de rivière du patrimoine canadien se fait en deux étapes : la mise en candidature et la désignation. Le ministre de l'Environnement et le ministre de la province ou du territoire qui présente la mise en candidature doivent approuver officiellement la mise en candidature et la désignation. En décembre 2004, trois désignations ont été approuvées par le ministre fédéral responsable de Parcs Canada; il s'agit du bassin The Three Rivers, à l'Île-du-Prince-Édouard, de la rivière Tatshenshini, au Yukon, et de la rivière Missinaibi, en Ontario, faisant passer à 34 le nombre total de rivières du patrimoine canadien désignées. Six de ces rivières sont gérées par Parcs Canada :

- Rivière Alsek, dans la réserve de parc national du Canada Kluane;

- Rivière Nahanni Sud, dans la réserve de parc national du Canada Nahanni;
- Rivière Athabasca, dans le parc national du Canada Jasper;
- Rivière Saskatchewan-Nord, dans le parc national du Canada Banff;
- Rivière Kicking Horse, dans le parc national du Canada Yoho;
- Voie navigable Rideau, au lieu historique national du Canada du Canal-Rideau.

Gares ferroviaires patrimoniales : La *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, promulguée en 1990, est venu confirmer l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la protection du cachet historique des gares ferroviaires patrimoniales appartenant aux compagnies de chemins de fer sous réglementation fédérale. Parcs Canada offre à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada un soutien à la recherche concernant les gares ferroviaires soumises pour examen et tient à jour la base de données sur les gares ferroviaires patrimoniales (www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc).

Deux gares ferroviaires désignées sont administrées par Parcs Canada : l'ancienne gare de Via Rail à Churchill, au Manitoba, qui est maintenant utilisée comme centre d'accueil pour le lieu historique national du Canada Fort-Prince-de-Galles et le parc national du Canada Wapusk, et l'ancienne gare ferroviaire du Canadien National dans la ville de Jasper (parc national du Canada Jasper), qui sert maintenant de bureau d'administration du parc. Soixante-dix gares ont été vendues à des tiers et sont maintenant protégées en vertu d'une loi provinciale. Au total, 166 gares ferroviaires font partie du programme.

Lieu historique national du Canada de la gare ferroviaire Kensington
© Parcs Canada Photo : J. Butterill

Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres canadiens : Parcs Canada est responsable de ce programme mis sur pied en février 1999 (www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/pm/index_f.asp). Ses principaux objectifs sont de conserver et de désigner les lieux de sépulture dans la dignité et le respect, et de renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur la vie et l'œuvre de chacun des anciens premiers ministres, ainsi que sur l'emplacement du lieu de leur dernier repos. Par ailleurs, chacun des 15 anciens premiers ministres a été désigné comme personne ayant une importance historique nationale et le lieu de sépulture de Sir John A. Macdonald a été désigné comme lieu historique national du Canada. Le programme est géré par le secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Lieu historique national du Canada du lieu de sépulture de John A. Macdonald
© Parcs Canada Photo : J. Butterill

Sites du patrimoine mondial : La Conférence générale de l'UNESCO a adopté en 1972 la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (la « Convention du patrimoine mondial »). Cette Convention a établi la Liste du

patrimoine mondial afin de reconnaître que certains lieux, naturels ou culturels, sont d'une importance majeure et que la communauté internationale doit en assumer la responsabilité. Les pays participants s'engagent à protéger les sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur leur territoire et à éviter de prendre des mesures délibérées susceptibles de porter atteinte aux sites du patrimoine mondial se trouvant dans d'autres pays. À ce titre, la Liste du patrimoine mondial sert d'outil de conservation.

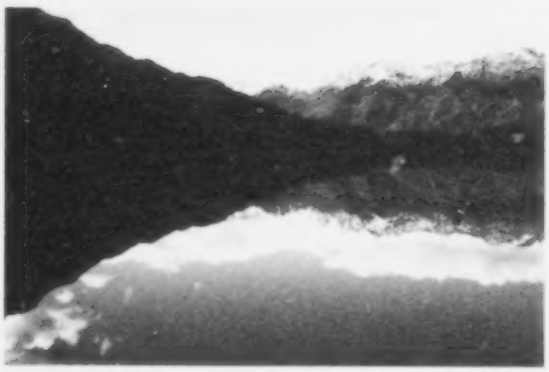

Parc national du Canada Kluane
© Parcs Canada Photo : J. Butterill

L'Agence Parcs Canada est le principal organisme fédéral à s'occuper de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada et elle fournit un service de secrétariat pour en gérer la mise en œuvre.

La Liste du patrimoine mondial comprend actuellement 754 sites, dont 13 sont situés au Canada. Les neuf sites du patrimoine mondial gérés en tout ou en partie par Parcs Canada sont les suivants :

- Réserve de parc national du Canada Nahanni;
- Parc national du Canada Wood Buffalo;
- Parc national du Canada du Gros-Morne;
- SPM des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes (parcs nationaux du Canada Banff, Jasper, Kootenay et Yoho);
- SPM Kluane/Wrangell-St. Elias/Glacier Bay/Tatshenshini Alsek (parc national et réserve de parc national du Canada Kluane);
- SPM du parc international de la paix Waterton-Glacier (parc national du Canada des Lacs-Waterton);
- Lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows;
- SPM de l'arrondissement historique de Québec (comprend le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec ainsi que d'autres lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada);
- SGaang Gwaii (Île Anthony).

Le ministre de l'Environnement a publié la liste indicative des futurs sites du patrimoine mondial au Canada, approuvée en avril 2004, et collaborera avec d'autres organisations au cours des dix prochaines années afin de présenter les sites retenus pour examen au Comité du patrimoine mondial. Par ailleurs, le premier rapport présentant le statut des 13 sites du patrimoine mondial existants au Canada, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés, est presque terminé, répondant ainsi à une exigence des États parties à la Convention. Ce rapport aidera le Canada à remplir ses engagements pour ce qui est de gérer ses sites du patrimoine mondial selon les normes acceptées.

Réserves de la biosphère : Il s'agit d'un programme conjoint de collectivités locales, d'entreprises et de gouvernements qui vise la création de réserves de la biosphère partout dans le monde. Ces réserves sont des régions d'écosystèmes terrestres et côtiers ou marins, ou une combinaison de celles-ci, qui sont reconnues à l'échelle internationale dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO (www.Biosphere-Canada.ca). Une réserve de la biosphère comprend une aire centrale, une zone tampon et une zone de coopération. Des 440 réserves de la biosphère existant dans le monde, 13 sont situées au Canada. Des parcs nationaux forment l'aire centrale de sept de ces réserves. Il s'agit des parcs nationaux du Canada de Kejimkujik, des Îles-du-Saint-Laurent, de la Péninsule-Bruce, du Mont-Riding, du secteur Long Beach de Pacific Rim, des Îles-de-la-Baie-Georgienne et des Lacs-Waterton.

Activité de programme 2 : PRÉSERVER LES RESSOURCES PATRIMONIALES

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses budgétées				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	15 919	**11 986**	15 936	21 336	24 936	30 936
Salaires**	92 048	**91 469**	93 438	91 924	91 890	91 890
E & E	55 513	**71 590**	83 722	76 933	76 933	76 933
Sous-total	163 480	**175 045**	193 096	190 193	193 759	199 759
ETP	1 274	**1 307**	1 308	1 308	1 308	1 308
Fonds alloués aux services de l'Agence	17 972	**17 535**	18 158	17 889	17 881	17 881
Total : comprend les services de l'Agence	181 452	**192 580**	211 254	208 082	211 640	217 640
ETP : comprend les services de l'agence	1 446	**1 479**	1 480	1 480	1 480	1 480

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

Cette activité de programme a trait au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, de la viabilité des aires marines nationales de conservation et de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par l'Agence ou sur lesquels celle-ci a une influence. Pour les parcs nationaux, les activités liées à ce programme sont la recherche et la surveillance écologiques (p. ex. pour obtenir une meilleure compréhension des changements dans la biodiversité indigène, de la fonction des écosystèmes, des espèces en péril, et de l'impact de la pollution, de la fragmentation de l'habitat, de la modification des processus naturels, du changement climatique et d'autres facteurs de stress sur les écosystèmes). Cela inclut également la gestion des incendies, des infestations d'insectes, des maladies des animaux sauvages et des espèces envahissantes, le rétablissement de la biodiversité des écosystèmes, et la collaboration avec les partenaires avoisinants en ce qui concerne les modifications à apporter à l'utilisation des terres dans les régions situées dans le voisinage immédiat des aires patrimoniales protégées. En outre, Parcs Canada concentre ses efforts sur la protection des écoservices comme la qualité de l'air et de l'eau et une faune saine, ce qui a contribue non seulement à la santé des parcs et des aires protégées, mais aussi à celle des régions situées dans le voisinage immédiat des parcs nationaux et, en définitive, du Canada en général.

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Avantage pour les Canadiens et les Canadiennes

Parcs Canada protège des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada d'importance nationale de sorte que les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui et de demain puissent faire l'expérience des lieux exceptionnels et du riche répertoire d'histoires du passé de notre nation, et s'en inspirer. L'intégrité écologique et l'intégrité commémorative sont les principes directeurs de la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, de même que l'utilisation viable du milieu marin constitue la pierre d'assise de celle des aires marines nationales de conservation. Cela permet de veiller à ce que les trésors nationaux du Canada soient préservés pour les générations actuelles et futures.

Parcs Canada procure d'autres avantages aux Canadiens et aux Canadiennes, notamment en jouant un rôle crucial qui prend de plus en plus d'importance, celui d'encourager la protection des lieux patrimoniaux et des espaces qu'elle n'administre pas.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

2. PRÉSERVER LES RESSOURCES PATRIMONIALES	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
5. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation.	6. Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. 7. Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008. 8. Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014. 9. Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.
6. Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada.	10. Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur à jour approuvé d'ici décembre 2006. 11. Améliorer tous les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible. 12. Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.
7. Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérées par Parcs Canada.	13. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative (IC) et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de l'IC. 14. Les interventions sur le patrimoine culturel bâti non administré par l'Agence sont certifiées.

Avantage pour les Canadiens et les Canadiennes

Parcs Canada protège des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada d'importance nationale de sorte que les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui et de demain puissent faire l'expérience des lieux exceptionnels et du riche répertoire d'histoires du passé de notre nation, et s'en inspirer. L'intégrité écologique et l'intégrité commémorative sont les principes directeurs de la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, de même que l'utilisation viable du milieu marin constitue la pierre d'assise de celle des aires marines nationales de conservation. Cela permet de veiller à ce que les trésors nationaux du Canada soient préservés pour les générations actuelles et futures.

Parcs Canada procure d'autres avantages aux Canadiens et aux Canadiennes, notamment en jouant un rôle crucial qui prend de plus en plus d'importance, celui d'encourager la protection des lieux patrimoniaux et des espaces qu'elle n'administre pas.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

2. PRÉSERVER LES RESSOURCES PATRIMONIALES	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
5. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation.	6. Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. 7. Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008. 8. Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014. 9. Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.
6. Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada.	10. Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur à jour approuvé d'ici décembre 2006. 11. Améliorer tous les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible. 12. Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.
7. Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérées par Parcs Canada.	13. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative (IC) et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de l'IC. 14. Les interventions sur le patrimoine culturel bâti non administré par l'Agence sont certifiées.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

Résultat prévu 5 : Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation

Améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux

L'objectif de Parcs Canada est de maintenir ou d'améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Susciter chez les Canadiens et les Canadiennes la passion pour la protection des parcs nationaux est un élément clé de cet objectif. Approfondir la compréhension des visiteurs en les sensibilisant, en enrichissant l'expérience qu'ils font d'un parc et en suscitant, pour eux, des occasions de participer à des mesures d'appui à l'intégrité écologique est essentiel au maintien de la santé des parcs nationaux du Canada.

Programme de recherche, écureuil volant, parc national du Canada Fundy
© Parcs Canada Photo : B. Townsend

En 2000, la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada a confirmé que tous les parcs faisaient face à de graves menaces au chapitre de l'intégrité écologique, ce qui nécessitait des mesures tant immédiates qu'à long terme. La Commission a recommandé à Parcs Canada de demander un budget de 328,3 M$ sur une période de cinq ans, en plus de 85,5 M$ en fonds permanents afin de faire face à ces menaces.

Le Plan budgétaire 2005 a prévu 60 M$ sur cinq ans, en plus des 75 M$ alloués dans le Plan budgétaire 2003. Parcs Canada utilisera les fonds supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre du plan du gouvernement visant à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique dans les parcs nationaux existants. L'Agence cherchera à élargir son programme d'investissements à l'ensemble du réseau de parcs, de la façon décrite ci-dessous :

1. Meilleure compréhension de l'intégrité écologique;
2. Restauration de l'intégrité écologique;
3. Partenariats régionaux;
4. Protection des espèces en péril.

1. Meilleure compréhension de l'intégrité écologique

La stratégie pour obtenir de l'information visant à assurer une meilleure gestion des parcs comprend l'adoption d'un cadre national de surveillance et de rapports pour l'évaluation de la santé de tous les parcs nationaux. Ce projet permettra à Parcs Canada et à ses partenaires de mieux comprendre la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les facteurs de stress. L'Agence mettra en place ce programme intégré de surveillance et de rapports fondé sur le savoir traditionnel autochtone, les connaissances écologiques, la science des écosystèmes et les indicateurs des objectifs de l'intégrité écologique, afin d'élaborer des données fiables sur lesquelles fonder la prise de décision, la planification de la gestion des parcs et l'établissement de rapports sur leur état.

En priorité, l'Agence effectuera des études sur les plus importants facteurs de stress et influences, d'origine naturelle et humaine, qui entravent l'intégrité écologique dans les parcs nationaux les plus menacés. Les projets d'acquisition des connaissances seront formulés en fonction des ressources disponibles et en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, les experts universitaires et les parties intéressées. Les résultats

de ces études augmenteront l'information offerte aux Canadiens et aux Canadiennes sur les écosystèmes des parcs nationaux, y compris les influences humaines. En communiquant l'information scientifique disponible et en la présentant d'une manière compréhensible et sous une forme facilement accessible, Parcs Canada pourra aider à forger l'appui du public nécessaire pour atteindre l'objectif à long terme de l'intégrité écologique.

2 Restauration de l'intégrité écologique

Le travail de restauration sera entrepris dans trois secteurs : la réintroduction des incendies dans les écosystèmes pyrophytes, la restauration des aires dégradées et des processus écologiques endommagés, et la mise en place de stratégies visant à optimiser l'utilisation par les humains. Ces initiatives de gestion active seront classées par ordre de priorité avec le concours des partenaires de Parcs Canada.

Les ressources octroyées dans le Plan budgétaire 2005 permettront à Parcs Canada de développer son programme de projets de rétablissement des parcs. Ces projets à ce jour comprennent la réintroduction du bison des plaines dans l'écosystème des prairies au parc national du Canada des Prairies, la restauration des habitats dans le parc national du Canada de la Pointe-Pelée et des mesures de protection du grizzly et de son habitat dans les parcs des montagnes. Ces projets sont axés sur le maintien de la biodiversité et la réduction de l'impact négatif des principaux facteurs de stress.

Brûlage dirigé, parc national du Canada du Mont-Revelstoke
© Parcs Canada Photo : R. Grey

3 Partenariats régionaux

Un parc national est habituellement une zone centrale protégée au sein d'un écosystème ou d'un paysage plus vaste. En s'associant à des partenaires à l'échelle régionale et locale, Parcs Canada peut déterminer des stratégies visant à améliorer l'intégrité écologique dans les parcs nationaux. L'Agence, à l'échelle des unités de gestion, entrera en contact avec les collectivités avoisinantes, les autres paliers de gouvernement, l'industrie touristique et les autres secteurs exerçant leurs activités dans l'écosystème plus vaste dans lequel se situe le parc afin d'obtenir leur pleine participation et d'atteindre cet objectif. L'engagement peut revêtir les formes suivantes :

- collaboration des collectivités aux discussions sur l'utilisation des terres à l'extérieur du parc, participation active à la collecte de données et aux rencontres communautaires touchant les questions de conservation, et aménagement communautaire;
- gestion des programmes de bénévolat et des associations coopérantes visant à faire en sorte que les particuliers et les organisations consacrent une partie de leur énergie et de leur talent à la réalisation des objectifs de l'Agence.

Parcs Canada continue de mettre l'accent sur l'amélioration de la coopération régionale et de ses relations avec les Autochtones. L'Agence intégrera pleinement les collectivités autochtones à la planification des initiatives d'intégrité écologique choisies, profitant de la sagesse et de l'expérience pratique des Autochtones en tant que propriétaires avoisinants et utilisateurs traditionnels des parcs nationaux. Des projets pilotes axés sur l'incorporation du savoir écologique traditionnel aux décisions de gestion des parcs sont prévus. En outre, les collectivités autochtones jouent un rôle de plus en plus actif et positif dans la création et la gestion des parcs nationaux; il s'agit d'une tendance dont Parcs Canada entend tirer parti.

4 Protection des espèces en péril

Le Plan budgétaire 2003 a attribué 30 M$ à Parcs Canada afin qu'elle contribue à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection des espèces en péril dans les aires patrimoniales protégées du Canada pendant les cinq prochaines années.

Plus de la moitié des espèces en voie de disparition ou menacées au pays se trouvent dans les aires patrimoniales protégées qu'administre Parcs Canada. L'Agence protégera ces espèces et leur habitat essentiel dans les aires patrimoniales, dirigera l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de rétablissement, entreprendra le relevé et la surveillance des espèces en péril, et réalisera des programmes d'éducation populaire.

Chevêche des terriers, Parc national du Canada des Prairies
© Parcs Canada Photo : W. Lynch

Une espèce en voie de disparition n'est pas tenue de rester à l'intérieur des limites d'un parc national. Un oiseau ou un mammifère rare suit son instinct ou les autres membres de son espèce et peut s'installer en dehors d'un parc national. Il est donc essentiel que Parcs Canada prenne des mesures de concert avec les autres paliers de gouvernement et les collectivités locales pour protéger les espèces en péril. Les enjeux sont souvent complexes, en particulier pour les Canadiens qui tirent leur subsistance de la terre, comme les agriculteurs et les éleveurs. Parcs Canada reconnaît que la théorie est souvent difficile à appliquer et veillera à ce que, pendant la durée du présent Plan, l'accent soit mis sur l'élaboration concertée de solutions et la poursuite d'objectifs communs.

Gestion de l'environnement

Parcs Canada mettra en œuvre les aspects du Cadre du système national de gestion de l'environnement qui constituent une priorité afin de réduire au minimum les répercussions de ses activités sur l'environnement. Ainsi, l'Agence :

- réduira les émissions de gaz à effet de serre afin de remplir les engagements pris en vertu de l'Initiative fédérale « Prêcher par l'exemple »;
- évaluera chaque site contaminé connu ou présumé dont elle est responsable et fera preuve de diligence raisonnable dans l'élaboration de mesures correctives ou de plans de gestion des risques, en donnant la priorité aux sites présentant le risque le plus élevé. Une liste complète des sites contaminés de Parcs Canada se trouve à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/dfrp-rbif/cs-sc/home-accueil.asp?Language=FR;
- gérera et utilisera les réservoirs de stockage des produits pétroliers conformément aux règlements et aux codes de pratique;
- réduira l'utilisation d'hydrocarbures halogénés présentant un haut risque de destruction de l'ozone et éliminera les émissions;
- éliminera graduellement les BPC, en veillant à ce qu'ils soient stockés ou détruits conformément aux règlements pertinents.

Parcs Canada montrera la voie en faisant preuve de leadership environnemental dans le cadre de ses activités. Les mesures iront de l'achat de véhicules hybrides à l'adoption de systèmes de chauffage et de ventilation sophistiqués pour ses édifices. Pour essayer de réduire les répercussions de son parc automobile sur l'environnement, Parcs Canada s'est engagée à acheter des véhicules hybrides et à carburant de remplacement, à réduire au minimum leur taille et leurs spécifications, et à utiliser, dans la mesure du possible, des véhicules à haut rendement énergétique ou électriques. De cette manière, l'Agence se conforme à l'engagement du gouvernement fédéral de réduire les gaz à effet de

serre émis sur le territoire dont elle a la responsabilité et à contribuer à l'édification d'un Canada durable pour les générations actuelles et futures.

Les collectivités de Parcs Canada décrites dans la section sur l'administration des lotissements urbains (Activité de programme 5) constitueront des modèles de durabilité de l'environnement, et tous les investissements dans les aires patrimoniales nationales sous la responsabilité de l'Agence seront mis en œuvre suivant le principe de l'absence d'impacts nets sur l'environnement.

Les activités de Parcs Canada en matière de gestion environnementale s'appliquent également au Résultat prévu 6, qui concerne les lieux historiques nationaux.

Résultat prévu 6 : Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada

En plus du financement prévu afin de remédier à l'état de dégradation des biens culturels de Parcs Canada, le Plan budgétaire 2005 a octroyé 46 M$ pour les cinq prochaines années ainsi qu'une allocation permanente de 8 M$ par année afin de poursuivre la collaboration avec les partenaires dans la conservation du patrimoine bâti. Ce financement assure la viabilité à long terme du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* et du processus de certification relatif aux projets de conservation. En outre, il crée de façon permanente le partenariat relatif aux lieux historiques avec les provinces et les territoires.

L'un des objectifs de Parcs Canada est d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques, Parcs Canada a dirigé l'élaboration des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, récemment achevées. Les Normes et lignes directrices sont le fruit d'une vaste collaboration entre le gouvernement fédéral et les administrations provinciales, territoriales et municipales, les professionnels de la conservation du patrimoine, les promoteurs de projets liés à des lieux patrimoniaux, ainsi que les Canadiens et les Canadiennes. L'Agence les a adoptées afin de les appliquer dans le cadre de son intendance des lieux historiques nationaux du Canada et des autres biens patrimoniaux du pays. Ce tout premier modèle pancanadien de normes et lignes directrices touchant la conservation du patrimoine sera un document de référence fondamental pour la remise en état et la restauration des biens et des édifices patrimoniaux du pays, ainsi qu'un instrument que pourront utiliser les architectes, les ingénieurs, les constructeurs de bâtiments et tous les Canadiens et Canadiennes.

Pour en savoir d'avantage, consultez le site Web de Parcs Canada à l'adresse www.pc.gc.ca/docs/pc/guide/nldclpc-sgchpc/index_f.asp

Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques et pour veiller à ce que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des lieux patrimoniaux relevant de sa compétence, Parcs Canada achèvera l'élaboration d'une mesure législative, qui sera présentée pour examen au gouvernement, afin de garantir la protection juridique des lieux historiques sur les terres fédérales et des ressources archéologiques sur ou sous les terres fédérales.

Même si de nombreux lieux historiques du Canada sont des édifices, souvent, chez les Autochtones, ces lieux prennent la forme de gravures rupestres, de lieux de culte ou de terres sacrées. Parcs Canada continuera de tirer profit de la sagesse des Aînés et d'autres personnes pour trouver des façons appropriées d'amener les Autochtones à participer pleinement à l'Initiative des endroits historiques et de répondre à leurs besoins pratiques.

Protéger l'intégrité commémorative

Dans chacun des lieux historiques nationaux qu'administre Parcs Canada au nom de la population canadienne, les objectifs primordiaux consistent à veiller à ce que les ressources culturelles du lieu ne soient pas endommagées ni menacées; que l'importance nationale du lieu soit communiquée

Quartier des officiers de 1797,
Lieu historique national du Canada du Fort-Anne
© Parcs Canada, Photo : B. Pratt

efficacement et que toutes les décisions et mesures prises à l'égard du lieu en respectent les valeurs patrimoniales.

Pour maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'elle administre et pour se conformer aux recommandations formulées dans le chapitre 6 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada (novembre 2003), l'Agence visera à améliorer les éléments ayant obtenu une cote faible à la suite d'une évaluation de l'état de l'intégrité commémorative.

Planification de la gestion

Parcs Canada est tenue de présenter au ministre de l'Environnement un plan directeur détaillé et à long terme pour chacun des lieux historiques nationaux du Canada qu'elle administre. L'Agence continue de donner suite à l'engagement pris dans le précédent Plan à l'effet d'instaurer un plan directeur pour chacun des lieux d'ici décembre 2006. Les plans directeurs de 110 des 149 lieux historiques nationaux administrés par l'Agence (au 31 mars 2004) seront terminés d'ici décembre 2005 et ceux des autres lieux, d'ici décembre 2006. Pour remplir ces engagements, l'Agence continuera d'embaucher des spécialistes de la planification et d'assurer leur perfectionnement, ainsi que de rationaliser davantage ses processus de rédaction, d'examen et d'approbation des plans directeurs.

Énoncés d'intégrité commémorative

Parallèlement à l'élaboration des plans directeurs, Parcs Canada continuera d'élaborer des énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux qu'elle administre. L'énoncé d'intégrité commémorative décrit la manière dont l'Agence compte maintenir intact la santé ou le caractère global d'un lieu. L'énoncé d'intégrité commémorative constitue le fondement de tout plan directeur valable. Parcs Canada doit nécessairement faire approuver les énoncés d'intégrité commémorative pour tous les lieux historiques nationaux qu'elle administre et entend atteindre cet objectif d'ici décembre 2006.

Parcs Canada reconnaît en outre la nécessité d'effectuer des évaluations de l'état de l'intégrité commémorative de chacun des lieux historiques nationaux. La raison d'être de ces évaluations est de faire en sorte que les pratiques de gestion de chacun de ces lieux répondent aux objectifs et aux intentions de l'énoncé d'intégrité commémorative de ce lieu. Compte tenu de cet objectif, Parcs Canada évaluera l'intégrité commémorative de 15 nouveaux lieux par année et celle de tous les lieux qu'elle administre d'ici 2011.

Les résultats des évaluations de l'intégrité commémorative servent à orienter la révision des plans directeurs relatifs aux lieux et les gestionnaires procèdent généralement à des réaffectations des investissements en temps opportun afin de tenir compte des principales observations. Les gestionnaires doivent présenter des rapports annuels sur les lieux ayant obtenu une cote « faible » dans les évaluations de l'intégrité commémorative.

Gestion des ressources culturelles

Les principes et les pratiques de la gestion des ressources culturelles s'appliquent tant dans les parcs nationaux que dans les lieux historiques nationaux. Une ressource culturelle est une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou

culturelle, dont la valeur historique a été reconnue. Les ressources culturelles se présentent sous diverses formes : fortifications de pierre, constructions en bois rond, travaux de génie maritime et ressources archéologiques ou collections d'artefacts. Les ressources culturelles font face à de nombreuses menaces, les plus communes étant l'érosion, l'infiltration d'eau, l'action du gel, la rigueur des milieux marins, la végétation envahissante et, bien sûr, les activités humaines.

Parcs Canada a reçu de la Table ronde de la ministre sur Parcs Canada de 2003 la recommandation de prendre des mesures pour s'assurer de protéger d'abord ses biens les plus importants.

Dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada dont elle est responsable, l'Agence Parcs Canada fera l'inventaire des ressources culturelles, en assurera la gestion et la conservation, verra à les mettre en valeur et en surveillera l'état. Grâce aux fonds supplémentaires prévus dans le Plan budgétaire 2005, l'Agence accélérera ses investissements dans la conservation de diverses ressources culturelles. Il s'agit d'une mesure positive, qui permettra de régler la question des biens de Parcs Canada (pratiquement les deux tiers) ayant besoin de réparation.

Résultat prévu 7 : Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources du patrimoine qui ne sont pas gérées par Parcs Canada

Lieux historiques nationaux administrés par d'autres

Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que Parcs Canada ait une perspective globale des lieux historiques nationaux du pays, qui ne s'en tienne pas seulement aux lieux qu'elle administre.

En tant que partie intégrante du programme de lieux historiques nationaux, Parcs Canada s'emploie à amener ses partenaires à protéger leurs lieux patrimoniaux par la promotion d'une stratégie globale comprenant des incitatifs financiers et des mesures législatives visant à enrayer la détérioration et la perte des emblèmes patrimoniaux, et à s'assurer qu'ils continuent de contribuer à la viabilité des économies d'un bout à l'autre du Canada.

Au cours des dernières années, Parcs Canada a alloué des fonds à cinq projets de remise en état de lieux historiques nationaux appartenant à des groupes autochtones.

L'Agence invitera également toutes les autres entités administratives à adopter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, décrites dans la section « Résultat prévu 6 », afin de bénéficier d'un modèle commun en matière de pratiques de conservation au Canada www.pc.gc.ca/docs/pc/guide/nldclpc-sgchpc/index_f.asp

Pendant l'année à venir, Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales, un nouveau programme annoncé à la fin de 2003, qui vise à encourager la remise en état des bâtiments historiques. Il s'agit d'un programme doté d'une enveloppe de 30 M$ visant à favoriser la conservation du patrimoine plutôt que sa démolition. Les sociétés canadiennes imposables sont admissibles au remboursement d'une partie des frais de restauration des édifices historiques à des fins commerciales. Pour être admissible, l'édifice devra être inscrit au nouveau Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, le projet devra respecter les nouvelles normes et lignes directrices, et toutes les demandes devront être évaluées selon un nouveau processus de certification qui fera appel à des experts. À la fin des quatre années, Parcs Canada examinera les résultats du programme au fin de recommander des incitatifs permanents au gouvernement.

Initiative des endroits historiques

L'Initiative des lieux historiques est un programme conjoint de conservation du patrimoine très important qui repose sur des programmes et des politiques élaborés par de nombreux organismes de mise en valeur du patrimoine et entités administratives au Canada. La pierre angulaire de cette initiative est la collaboration fédérale-provinciale-territoriale-municipale, ainsi que celle, tout aussi précieuse, des parlementaires, des Autochtones, des experts du patrimoine, et d'un grand nombre d'institutions, d'organismes, de collectivités et de particuliers.

Les endroits historiques du Canada peuvent être des édifices, des épaves, des parcs, des lieux de culte autochtones, des ponts, des maisons, des lieux de sépulture, des gares ferroviaires, des quartiers urbains complets, des ruines, des écoles, des canaux, des palais de justice, des théâtres ou des marchés.

De l'avis général, toutes les entités administratives, les municipalités et les éléments du secteur de la conservation du patrimoine doivent travailler de concert à mettre un terme à la perte de notre patrimoine et à bâtir une culture de la conservation du patrimoine au Canada.

Dans le Plan budgétaire 2005, le gouvernement du Canada a octroyé des fonds permanents afin de maintenir le partenariat national de l'Initiative des endroits historiques. Ces fonds permettront à Parcs Canada, de concert avec les provinces, les territoires et les experts de la conservation du patrimoine, de poursuivre les programmes de conservation de base, notamment le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* et un programme de certification appuyant la mise en œuvre du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales. Le financement englobera également les provinces et les territoires afin d'appuyer leur participation à l'élaboration de ces programmes.

Parcs Canada joue un rôle de chef de file et de partenaire afin de faire passer ce consensus de la théorie à la réalité. L'Agence, au nom du gouvernement fédéral, continuera de collaborer avec les autres ordres de gouvernement pour réaliser des objectifs communs, notamment fournir à tous les Canadiens et Canadiennes l'information pratique et les instruments nécessaires pour protéger leurs endroits historiques. En outre, il est impérieux que le gouvernement fédéral devienne un gardien modèle de ses propres lieux historiques. À cet égard, l'Agence collaborera avec les autres ministères, organismes et sociétés du gouvernement fédéral.

Obligations internationales

Parcs Canada dirige la mise en œuvre des obligations du Canada relatives à la Convention du patrimoine mondial et à d'autres ententes internationales en matière de conservation du patrimoine. Par ailleurs, Parcs Canada a dirigé la contribution du Canada au programme de travail mondial sur les aires protégées, négocié dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique en février 2004; par conséquent, elle travaillera avec Environnement Canada, le ministère des Pêches et des Océans, et d'autres paliers de gouvernement afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires au Canada.

En outre, Parcs Canada est membre de l'Union mondiale pour la nature (IUCN). À ce titre, l'Agence contribue aux travaux des six commissions de l'IUCN et dirige la délégation du Canada auprès du Congrès mondial de la conservation, qui se tient tous les quatre ans. Parcs Canada appuie également sans équivoque la Commission canadienne auprès de l'IUCN.

Activité de programme 3 : FAVORISER LA CONNAISSANCE ET L'APPRÉCIATION DU PUBLIC

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	4 044	**3 474**	3 374	3 374	3 374	3 374
Salaires**	40 061	**40 799**	41 544	41 711	41 697	41 697
E & E	11 991	**11 995**	12 355	12 355	12 355	12 355
Total	56 096	**56 268**	57 273	57 440	57 426	57 426
ETP	557	**557**	557	557	557	557
Fonds alloués aux services de l'Agence	6 926	**6 346**	6 347	6 339	6 335	6 335
Total : comprend les services de l'Agence	63 022	**62 614**	63 620	63 779	63 761	63 761
ETP : comprend les services de l'Agence	634	**634**	634	634	634	634

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

La promotion d'activités favorisant la compréhension et l'appréciation du public comprend l'interprétation et la diffusion externe visant à renseigner le public sur l'importance des aires patrimoniales nationales, à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation à l'égard des réseaux d'aires patrimoniales, et à obtenir un appui en faveur des valeurs de conservation du patrimoine de l'Agence. Entre autres activités particulières, mentionnons la mise en valeur du patrimoine sur place et de diffusion externe. Cette activité de programme comprend également le travail de relations avec les médias et les cérémonies organisées par Parcs Canada lors de la création de nouveaux parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada, de même que lors du dévoilement de plaques commémoratives de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

L'objectif de Parcs Canada, grâce à une sensibilisation et à une compréhension accrues, est de s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes acceptent facilement l'idée que leurs aires patrimoniales exceptionnelles soient protégées pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

L'objectif de Parcs Canada pour la prochaine décennie est de faire en sorte que ses programmes soient représentatifs du Canada et soient pertinents pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Les visiteurs qui viendront au Canada auront la possibilité de faire l'expérience des trésors nationaux et de les apprécier. Les Canadiens et les Canadiennes bénéficient d'un sentiment accru d'identité partagée et des avantages économiques qu'apportent les personnes en visite au Canada.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

3. FAVORISER LA CONNAISSANCE ET L'APPRÉCIATION DU PUBLIC

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
8. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, en comprennent l'importance et appuient leur protection.	15. Veiller à ce que 50 % des visiteurs participent à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. 16. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. 17. Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. 18. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.
9. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les lieux historiques nationaux, en comprennent l'importance et appuient leur protection.	19. Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs dans les lieux historiques nationaux ciblés d'ici mars 2008. 20. Maintenir à 80 % la participation des visiteurs à des expériences d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des lieux historiques nationaux. 21. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. 22. Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux historiques nationaux. 23. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux historiques nationaux.
10. Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les autres programmes patrimoniaux, en comprennent l'importance et appuient leur protection.	24. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des autres programmes du patrimoine.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

La population canadienne devient de plus en plus urbaine et diversifiée sur le plan culturel, et Parcs Canada relèvera le défi d'être plus pertinente et représentative. Une stratégie de mise en marché nationale favorisera la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension, tout en offrant des possibilités d'engagement à l'égard du patrimoine naturel et culturel du Canada. L'objectif de la stratégie de mise en marché, qui est une application élargie de notre cadre de travail *Engager les Canadiens* de 2002, sera de rapprocher la nature et la culture des Canadiens et des Canadiennes, en veillant à ce qu'ils puissent partager avec nous la passion de notre patrimoine.

Résultats prévus 8, 9 et 10 : Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les lieux patrimoniaux nationaux, en comprennent l'importance et appuient leur protection, et ils appuient les autres programmes patrimoniaux

Sciences sociales

Parc marin national du Canada Fathom Five – Première aire marine nationale de conservation du Canada
© Parcs Canada, J. Butterill

Le fondement de la stratégie de mise en marché et d'autres initiatives stratégiques est une recherche visant à permettre la compréhension des complexités de la connaissance et de l'appréciation du public. Parcs Canada s'emploiera à connaître les besoins et les attentes des publics actuels et éventuels. Ce travail est souvent effectué en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé. Par exemple, en 2005-2006, l'Agence et d'autres partenaires du gouvernement effectueront l'Étude sur les activités et les motivations des touristes, dont les résultats constitueront la principale source de données sur les besoins, les attentes et les désirs des voyageurs.

La Stratégie scientifique de Parcs Canada sert de guide pour l'ensemble de la recherche scientifique effectuée à l'Agence. Dans le domaine des sciences sociales, les programmes de surveillance des attentes en matière de rendement et de compréhension des activités offertes sur place ou à l'extérieur se poursuivront.

Lieu historique national du Canada de la Tour-Martello-de-Carleton
© Parcs Canada Photo : B. Townsend

L'Agence élaborera, surveillera et évaluera ses initiatives concernant les possibilités d'apprentissage et la participation aux programmes hors site ou de diffusion externe. Le Programme d'information sur les visiteurs (PIV), qui permet à l'Agence de surveiller son rendement par rapport aux attentes et de modifier les services offerts, le cas échéant, est un exemple de la façon dont Parcs Canada s'acquitte de cette responsabilité.

Mise en marché auprès de tous les Canadiens et Canadiennes

Des projets particuliers de communications externes viseront à favoriser la connaissance et l'appréciation du public. Notre programme de mise en marché à l'échelle nationale consistera à :

- développer l'image de Parcs Canada en encourageant des expériences naturelles et culturelles particulières;
- établir Parcs Canada comme intendant de tous les trésors du patrimoine national;
- mobiliser un large éventail de partenaires;
- promouvoir des visites appropriées dans les lieux patrimoniaux nationaux, en respectant l'intégrité écologique des parcs nationaux et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.

Parcs Canada augmentera le nombre de nouveaux événements médiatiques de concert avec l'industrie du tourisme et continuera de fournir des renseignements par un numéro sans frais et son site Web.

L'Agence en est à la deuxième année d'une importante campagne de mise en marché sur cinq ans visant à augmenter le nombre de visiteurs dans certains lieux historiques nationaux. Les activités liées aux programmes sur place et aux communications externes ont été améliorées dans quatre lieux historiques nationaux ciblés.

Les efforts pour améliorer l'image de services de qualité de Parcs Canada et les expériences qui en résultent constitueront un thème central de la stratégie nationale de mise en marché. La promesse faite aux Canadiens et aux Canadiennes telle qu'elle est représentée par cette image sera fondée sur la force reconnue de l'Agence comme fournisseur d'expériences originales et sur l'engagement de répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs. À mesure qu'elle sera mise en œuvre au cours des cinq prochaines années, l'image établira Parcs Canada comme un chef de file international parmi les fournisseurs d'expériences patrimoniales. Les efforts de positionnement et de visualisation de la Commission canadienne du tourisme accordent une grande importance aux expériences naturelles et culturelles faites au Canada par des Canadiens ou des étrangers. En tant que pierres angulaires d'expériences de qualité en matière de tourisme naturel et culturel, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux du Canada peuvent être considérés comme les moyens par excellence de connaître notre pays.

Rejoindre tous les Canadiens et les Canadiennes – Les communications appliquées à l'éducation

Centre de découverte à Greenwich
© Parcs Canada Photo : J. Sylvester

La majorité des Canadiens et des Canadiennes ne vivent pas à proximité d'un lieu patrimonial national. Parcs Canada intensifiera ses efforts de diffusion externe afin d'aider tous les Canadiens et les Canadiennes à apprécier leur patrimoine national. L'Agence, en partenariat avec le secteur privé, appuiera les programmes de radio ou de télédiffusion concernant les aires patrimoniales nationales.

Les initiatives en matière de communications viseront à obtenir la participation active de tous les Canadiens et Canadiennes, en portant une attention particulière aux jeunes et aux nouveaux citoyens dans les centres urbains, et à échanger avec eux. Elles mettront l'accent sur la communication des défis et des initiatives liés à l'amélioration de l'intégrité écologique des parcs nationaux et de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.

En outre, l'Agence augmentera la sensibilisation et la compréhension grâce au Programme national d'études.

Afin de renforcer les programmes et sa capacité d'interprétation et de diffusion externe, Parcs Canada élaborera d'autres outils d'apprentissage et activités, en accordant beaucoup d'importance à la pleine participation des collectivités situées dans le voisinage immédiat des lieux patrimoniaux, de l'industrie touristique et d'autres partenaires ayant un intérêt régional.

Un motif important pour lequel les Canadiens et les Canadiennes visitent les lieux historiques nationaux est leur désir de se familiariser avec l'Histoire.

Parcs Canada rejoindra les élèves de la quatrième à la douzième année dans les écoles canadiennes grâce à son Programme national de programmes d'études. Ce dernier permettra de s'assurer que les récits fournis par les réseaux du patrimoine national du Canada font partie des expériences d'apprentissage des élèves dans les écoles partout au pays. Le programme scolaire mettra en valeur et reconnaîtra le rôle des femmes, des Autochtones et des collectivités ethnoculturelles.

De plus, le programme encouragera les jeunes Canadiens et Canadiennes à appuyer l'intégrité écologique et l'intégrité commémorative, dans l'espoir de former les intendants de l'avenir.

Mobilisation des partenaires et des intervenants

Les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux partout au Canada sont les pierres angulaires de l'industrie touristique. Ils travaillent en étroite collaboration avec les intervenants locaux et régionaux. Grâce à un leadership partagé et à la collaboration, Parcs Canada s'efforcera de mettre en œuvre les principes du tourisme viable en conformité avec l'Accord sur le tourisme viable conclu en 2001 entre l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et Parcs Canada. En 2005, l'Agence collaborera avec l'AITC et les membres de l'industrie touristique à la promotion du tourisme viable grâce à des initiatives conjointes, notamment la mise en œuvre d'un code de déontologie révisé pour le tourisme viable, des groupes de discussion et des séances de planification ainsi que par sa contribution au Prix national d'excellence en tourisme de l'AITC.

L'Agence tentera de faire participer ses partenaires par divers moyens, dont la Table ronde du ministre sur Parcs Canada. Elle continuera aussi à forger de solides partenariats avec des centaines de collectivités locales situées dans le voisinage immédiat des aires protégées.

Bienvenue aux visiteurs : les programmes sur place

Les visiteurs sont les bienvenus dans les lieux patrimoniaux exceptionnels du pays. Parcs Canada rejoindra tous les Canadiens et les Canadiennes, en particulier les nouveaux citoyens. L'Agence les invitera à apprécier notre patrimoine national et culturel commun et à en faire l'expérience.

Parcs Canada améliorera la mise en valeur du patrimoine sur place en investissant dans l'interprétation personnalisée, et en améliorant les expériences sur le terrain et les programmes éducatifs. Les objets, les expositions et les programmes audiovisuels désuets seront remplacés ou mis à jour dans les limites du budget. Parcs Canada forgera des alliances stratégiques avec le secteur privé afin d'augmenter sa capacité de rejoindre les Canadiens et les Canadiennes.

Promenade pour observer la nature avec un naturaliste, parc national du Canada de la Mauricie
© Parcs Canada Photo : J. Pleau

L'Agence explorera et adoptera de nouveaux médias afin de répondre aux besoins technologiques croissants de ses publics. Par exemple, elle finance actuellement dans les parcs nationaux du Canada Banff et Fundy deux projets éducatifs à grande échelle qui offriront aux visiteurs de parcs réels ou virtuels une excellente possibilité de se familiariser avec l'intégrité écologique et d'en faire activement l'expérience.

Le gouvernement du Canada participera à la revitalisation du secteur riverain de Toronto, dont le coût prévu est de 1,5 milliard de dollars. Parcs Canada poursuit actuellement les discussions avec d'autres partenaires gouvernementaux relativement au rôle qu'elle pourrait jouer dans ce projet. Une possibilité serait un Centre de découvertes de Parcs Canada, à condition que de nouvelles ressources soient allouées à l'Agence. Un tel centre permettrait à celle-ci d'être visible dans la plus importante agglomération du Canada, ce qui est essentiel. En outre, Parcs Canada collabore actuellement avec ses partenaires afin d'examiner la possibilité de créer à Victoria (Colombie-Britannique) un Centre de découvertes axé sur la sensibilisation en matière de développement durable ainsi que sur le nouveau parc national et la nouvelle aire marine nationale de conservation du Canada en cours de création dans la région.

D'autres investissements stratégiques stimuleront l'innovation dans des programmes à thèmes autochtones, dans l'apprentissage, l'enrichissement, les voyages et la protection des espèces en péril.

Sentier des dunes de Greenwich et centre d'accueil des visiteurs, parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard
© Parcs Canada Photo : J. Sylvester

Activité de programme 4 : OFFRIR AUX VISITEURS UNE EXPÉRIENCE DE QUALITÉ

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	13 132	**30 372**	40 372	51 472	62 872	71 872
Salaires**	98 068	**98 440**	101 388	102 913	103 982	103 982
E & E	44 806	**45 045**	40 417	40 417	40 417	40 417
Total	156 006	**173 857**	182 177	194 802	207 271	216 271
ETP	1 353	**1 353**	1 353	1 353	1 353	1 353
Fonds alloués aux services de l'Agence	19 019	**19 895**	19 719	20 157	20 160	20 160
Total : comprend les services de l'Agence	175 025	**193 752**	201 896	214 959	227 431	236 431
ETP : comprend les services de l'Agence	1 539	**1 539**	1 539	1 539	1 539	1 539

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

Parcs Canada accueille chaque année plus de 26 millions de visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. L'Agence leur offre la possibilité de vivre des inoubliables expériences de qualité en leur fournissant l'infrastructure, les installations, les programmes, les services et le personnel nécessaires. L'expérience de séjour des visiteurs est le résultat cumulatif de la visite de la personne et de ses interactions avec Parcs Canada, notamment en ce qui concerne l'information sur la planification d'excursions fournie avant la visite ou sur place, les services d'accueil et d'orientation, les terrains de camping, les sentiers de randonnée pédestre et d'autres services récréatifs, les programmes de sécurité publique, ainsi que les renseignements et la mobilisation après la visite.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Grâce aux services, aux installations et aux programmes offerts dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux, Parcs Canada offre aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités d'apprécier le patrimoine naturel et culturel du Canada et d'en profiter pleinement. L'Agence vise à offrir des expériences inoubliables qui contribuent à favoriser un sens partagé des responsabilités à l'égard d'interventions judicieuses sur le plan environnemental et culturel qui s'étendent au-delà des limites des parcs et des lieux et influent sur les valeurs des Canadiens et des Canadiennes. Les expériences faites durant les visites dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation donnent aux

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

visiteurs une image claire et forte du Canada, en plus d'améliorer le bien-être et la santé de tous les Canadiens et Canadiennes.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

4. OFFRIR AUX VISITEURS UNE EXPÉRIENCE DE QUALITÉ	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
11. Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.	25. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur expérience dans un parc national ou une aire marine nationale de conservation. 26. Augmenter au maximum le nombre de visiteurs qui font des expériences inoubliables dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. 27. Augmenter au maximum la sécurité des visiteurs dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.
12. Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu dans les lieux historiques nationaux.	28. Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur expérience dans un lieu historique national. 29. Augmenter au maximum le nombre de visiteurs qui font des expériences inoubliables dans les lieux historiques nationaux. 30. Augmenter au maximum la sécurité des visiteurs dans les lieux historiques nationaux.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

L'expérience de séjour d'un visiteur est une affaire purement individuelle et découle des rapports significatifs et personnels qui s'établissent avec les ressources et les milieux patrimoniaux, des échanges avec les guides, les conteurs et les gardiens de Parcs Canada, de même que de l'information, des installations, des infrastructures, des services et des programmes conçus pour répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs. Parcs Canada continuera d'offrir au visiteur des possibilités qui contribueront à sa croissance personnelle, lui fourniront des explications sur ces authentiques endroits naturels et culturels d'importance nationale et lui permettront de les apprécier. Les programmes, les services et les installations continueront d'être offerts selon les normes rigoureuses de qualité, de propreté et de sécurité qui caractérisent l'Agence depuis toujours, et son engagement visant à protéger les valeurs patrimoniales de ces lieux.

L'Agence Parcs Canada a toujours offert des programmes et des services de grande qualité. Elle perfectionne actuellement sa façon de procéder afin de mieux comprendre les nouveaux intérêts des visiteurs et d'y répondre. L'Agence s'adaptera aux besoins et aux attentes des visiteurs afin de leur permettre de faire l'expérience des merveilles naturelles et culturelles des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux du Canada.

Résultats prévus 11 et 12 : Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu

Recherche sur les visiteurs

Il est indispensable que Parcs Canada connaisse mieux les besoins et les attentes de ses visiteurs. Elle sera ainsi en mesure d'influer sur leurs exigences et de mieux y répondre en tenant compte du contexte particulier des aires patrimoniales protégées. Les visiteurs forment une entité dynamique, dont les besoins, les attentes et les comportements évoluent avec le temps.

Excursion guidée en compagnie d'un gardien, parc national du Canada Nahanni
© Parcs Canada Photo : J. Butterill

En 2005, le Programme d'information sur les visiteurs (PIV) sera amélioré, eu égard à l'Initiative d'amélioration des services du gouvernement du Canada, afin de recueillir des renseignements supplémentaires sur les attentes en matière de rendement relatives à la satisfaction des visiteurs. Cela comprendra de l'information plus complète sur la participation au programme; l'acquisition du savoir; la disponibilité, les connaissances et la courtoisie du personnel; la disponibilité et l'accessibilité des installations et des services; la réponse aux attentes des visiteurs et le suivi d'autres thèmes relatifs à la qualité des services.

Information et orientation pour les visiteurs

L'expérience de séjour des visiteurs commence avant l'arrivée dans un parc national, une aire marine nationale de conservation ou un lieu historique national. La communication de renseignements ayant une incidence sur les attentes des visiteurs favorise une expérience inoubliable de grande qualité. Parcs Canada continuera de fournir de l'information avant la visite par son numéro sans frais (1 888 773-8888), ses partenaires de l'industrie du tourisme et son propre site Web. Mettant à profit le projet pilote réalisé en 2004, Parcs Canada élargira pleinement la capacité et la portée de son Service de

réservation d'emplacements de camping, dont le nombre passera de huit à vingt, ce qui aidera à répondre aux attentes des visiteurs en leur permettant de mieux profiter d'emplacements de camping qui leur sont offertes dans les parcs nationaux. De plus, l'Agence évaluera la possibilité d'améliorer les communications avant, pendant et après les visites au moyen des nouveaux médias et des technologies existantes.

L'accueil et l'orientation sur place constituent des éléments clés de la communication de renseignements. En fournissant aux visiteurs les renseignements pertinents à ce stade de leur visite, on augmente leurs chances de faire une expérience agréable et inoubliable en toute sécurité. En 2005, Parcs Canada améliorera sa formation sur les services aux visiteurs en y intégrant les renseignements nécessaires pour offrir le contact personnel, les documents, les installations et les programmes de sécurité auxquels s'attendent les visiteurs à leur arrivée dans un parc national, une aire marine nationale de conservation ou un lieu historique national. Au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada améliorera la signalisation et les autres services d'information afin de pouvoir offrir des installations et des infrastructures sécuritaires et d'autres possibilités.

Sécurité des visiteurs

Parcs Canada est fière de promouvoir la sécurité des visiteurs et d'offrir des emplacements patrimoniaux accueillants. La sensibilisation et la préparation à la gestion de la sécurité des visiteurs font partie de tous les programmes de formation et d'orientation destinés au personnel. L'information avant la visite, les programmes et les services d'accueil et d'orientation, la signalisation et l'état de préparation du personnel permettent à Parcs Canada d'offrir un milieu sûr à tous les visiteurs. Au nombre des initiatives de prévention récentes de Parcs Canada, mentionnons le Programme de prévention en matière de sécurité et de sauvetage sur la glace pour la région de Chambly et la bande vidéo *Voyager en toute sécurité au Nunavut*.

Parcs Canada contribue de façon importante au programme national de sécurité publique en partenariat avec de nombreux organismes tels que le Secrétariat national Recherche et sauvetage et l'Association canadienne des avalanches. Le programme Canadian Search and Rescue Tabletop Exercise (programme canadien de simulation d'exercices sur maquette en matière de recherche et sauvetage) a récemment permis d'évaluer et d'améliorer la collaboration en matière de planification et de prestation de services à environ 32 collectivités, parcs nationaux et lieux historiques nationaux. On élabore actuellement le programme du Système de commandement des interventions (SCI) du Canada afin de déterminer et de recommander un système de gestion du commandement et du contrôle pour gérer les opérations de recherche et sauvetage au sol partout au Canada. Ce programme sera suivi de la réalisation de 13 exercices complets de simulation de recherche et sauvetage provinciaux et territoriaux intégrant le modèle du SCI.

Programmes et services

On sait, d'après les recherches effectuées, qu'une expérience du patrimoine inoubliable et agréable dépend de l'interaction des visiteurs avec les employés de Parcs Canada. Afin de s'assurer que son personnel est en mesure de répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs, l'Agence mettra davantage l'accent sur le rôle joué par l'ensemble de son effectif dans la mobilisation des visiteurs, ce qui comprend les employés affectés aux services traditionnels aux

Centre d'accueil, lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U
© Parcs Canada Photo : J. Pleau

visiteurs (terrains de camping, centres d'information, etc.), ainsi que les gardes de parc et les équipes affectées aux terrains et à l'entretien, entre autres.

En 2005, l'Agence préparera ses employés à ce rôle accru en les aidant à acquérir le savoir et les compétences nécessaires dans le cadre des initiatives de formation annuelle sur les services aux visiteurs. Cela augmentera les possibilités d'expériences agréables pour les visiteurs, favorisant l'appréciation et l'intendance des ressources naturelles, culturelles et historiques et des lieux exceptionnels du Canada. L'Agence organisera des ateliers et offrira des possibilités de formation sur l'élaboration améliorée de projets, ce qui donnera lieu à des initiatives telles qu'un programme pilote auquel participera l'industrie des croisières en 2006. Ce programme offrira à ce secteur d'activité en croissance un nombre accru de possibilités de participer à l'expérience des visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada.

En outre, en 2005, le programme d'orientation des employés, qui comprend un volet sur l'expérience de séjour des visiteurs, sera offert aux nouveaux employés de Parcs Canada. Ce programme aidera à faire en sorte que l'interaction entre les employés et les visiteurs contribue de façon positive à l'expérience globale de séjour de ces derniers.

Installations et infrastructures

En mettant à la disposition des visiteurs diverses installations et infrastructures dans des cadres naturels, historiques ou marins, Parcs Canada s'efforce de leur faire vivre des expériences inoubliables dans des endroits ou par des moyens qui, autrement, leur seraient difficiles ou impossibles d'accès. Des installations telles que les aires de fréquentation diurne, les sentiers, les emplacements de camping, les centres d'accueil, les réseaux d'aqueduc et d'égout et les routes de parc offrent aux visiteurs sur place des possibilités de comprendre et d'apprécier le patrimoine naturel et culturel du Canada, et d'en profiter pleinement.

De par la nature même des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux, les niveaux de service varient

Pont couvert, parc national du Canada Fundy
© Parcs Canada Photo : J. Pleau

souvent en importance et en efficacité d'un endroit à l'autre et dépendent des caractéristiques propres à chaque lieu, ainsi que des besoins et des attentes de différents groupes de visiteurs.

Parcs Canada gère des biens contemporains utilisés par les visiteurs évalués à 3,4 milliards de dollars. Bon nombre de ces installations ont été construites entre les années 50 et 70 et approchent de la fin de leur cycle de vie normal ou l'ont atteint. L'entretien permanent ne suffit plus à les maintenir sécuritaires et en bon état, et bon nombre de parcs et de lieux approchent du point où les infrastructures publiques essentielles et les installations pour les visiteurs présentent un risque pour la santé et la sécurité du public. Les deux tiers de ces biens contemporains ont besoin de réparations majeures ou de réfection.

Plutôt que de reconstruire et de remplacer systématiquement les installations et les infrastructures, Parcs Canada cherchera des possibilités d'apporter des modifications à ses immobilisations en comprenant mieux la façon dont elles répondent aux attentes des visiteurs et contribuent à des expériences de séjour significatives. Le cas échéant, l'Agence saisira les occasions de rajuster, de rénover et de moderniser les infrastructures afin d'améliorer l'efficacité, les normes et les niveaux de service. Lorsque les installations ne répondront plus aux besoins et aux attentes des visiteurs au chapitre des expériences écologiques ou culturelles, elles seront éliminées graduellement ou mises hors service.

Parcs Canada entend investir 25 M$ des recettes annuelles provenant de l'augmentation des droits prévue afin de remettre à neuf les biens utilisés par les visiteurs et elle augmentera ce montant d'une partie des fonds de réfection prévus dans le Plan budgétaire 2005.

Valeur et tarifs

Un moyen par lequel Parcs Canada résoudra cet écart de financement au chapitre des installations et des infrastructures sera de s'assurer que les droits d'utilisation qu'elle impose reflètent véritablement la valeur des services qu'elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes.

Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
© Parcs Canada

Les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux sont exceptionnels du fait qu'ils traduisent l'essence même de l'identité canadienne et offrent aux visiteurs des possibilités exceptionnelles d'en faire personnellement l'expérience. Ils sont particulièrement appréciés par les visiteurs pour la portée, la diversité et la richesse des expériences rendues possible par cet engagement personnel. À l'avenir, ces endroits continueront d'être très recherchés en tant que lieux permettant de faire des expériences exceptionnelles et authentiques du mode de vie canadien, les autres possibilités devenant de plus en plus rares.

Les visiteurs, les voyagistes et les entreprises exerçant leurs activités à l'intérieur des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux bénéficient tous directement des services et des installations de Parcs Canada qu'ils utilisent et apprécient; pourtant, les droits d'utilisation ne couvrent actuellement que 25 p. 100 des coûts afférents. Lors d'un récent sondage, nous avons demandé aux Canadiens et Canadiennes s'ils préféraient que Parcs Canada augmente les droits d'utilisation ou réduise les services. Sept répondants sur dix ont dit préférer une augmentation des droits. En conséquence, Parcs Canada a élaboré une Stratégie nationale de tarification sur plusieurs années par laquelle les recettes provenant des augmentations de droits prévues iront à l'amélioration des installations destinées aux visiteurs. Cette stratégie est fondée sur le principe voulant que les particuliers et les organisations qui bénéficient directement des programmes et des services fournis par l'Agence doivent aider à en défrayer les coûts. Elle reflète également le désir de l'Agence de mettre en œuvre une tarification uniforme dans l'ensemble du pays, afin que les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux versent les mêmes droits pour le même niveau de service, quel que soit l'endroit visité. L'objectif primordial de la stratégie est de permettre à l'Agence de continuer à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités de faire des expériences de grande qualité en matière de patrimoine en affectant de nouvelles recettes au maintien de ses installations et de ses niveaux de service.

Les sondages auprès des visiteurs attribuent systématiquement un indice de satisfaction élevé à Parcs Canada. L'Agence s'est fixé des objectifs ambitieux mais réalisables en matière de services aux visiteurs et elle mènera des sondages au besoin afin d'évaluer le niveau de satisfaction par rapport aux objectifs préétablis. En cas d'insatisfaction d'un visiteur à l'égard des services reçus, la politique de Parcs Canada prévoit un remboursement intégral des droits payés.

Parcs Canada fixe les prix pour les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux en fonction des coûts de la fourniture de services et de la valeur établie par rapport à d'autres attractions patrimoniales et activités récréatives comparables. L'Agence continuera d'offrir des prix spéciaux aux jeunes, aux aînés, aux familles, aux groupes scolaires, aux visiteurs assidus et aux voyagistes importants.

Avant de modifier sa tarification, Parcs Canada doit mener des consultations auprès des visiteurs et des intervenants. Les parlementaires assurent une surveillance, conformément à la *Loi sur les frais d'utilisation*, selon laquelle tous les droits d'utilisation prévus doivent être déposés pour examen devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat avant de recevoir une approbation définitive. Conformément à cette exigence, Parcs Canada présentera au ministre de l'Environnement ses propositions de droits d'utilisation pour la période allant de 2005 à 2008, afin qu'elles soient déposées en 2005.

Collaboration avec les partenaires

Les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux sont situés dans des collectivités d'accueil et des régions touristiques où les services et les marchés sont étroitement liés aux autres fournisseurs des secteurs public et privé et influencés par des intervenants clés. Parcs Canada reconnaît l'importance de ces partenaires en tant que précieux collaborateurs des expériences touristiques que font ses visiteurs avant, pendant et après leur visite dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux.

Parcs Canada respecte les droits et les valeurs des collectivités d'accueil, des propriétaires avoisinants et des Autochtones dans la planification et la fourniture de ses services et de ses installations. L'Agence collaborera étroitement avec les collectivités et les intervenants commerciaux et les fera participer à la conception d'expériences de séjour des visiteurs mutuellement avantageuses répondant aux besoins de leurs marchés partagés. Au moyen de partenariats, Parcs Canada visera à optimiser les avantages économiques, sociaux, culturels et écologiques à long terme pour les collectivités d'accueil.

Consolidation de la réputation de Parcs Canada

Tant pour les Canadiens et les Canadiennes que pour les étrangers, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux du Canada sont des symboles de notre pays. Cette image très positive se reflète dans la haute opinion qu'a le public des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Elle se fonde sur les qualités d'authenticité, d'importance nationale, de spécificité, de qualité du service, de viabilité et de bonne valeur. Plus important encore, les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux continuent d'être très appréciés par les visiteurs pour la portée, la diversité et la richesse des expériences qui ne sont possibles que par l'engagement personnel.

Les Canadiens et les Canadiennes ont systématiquement classé les services de Parcs Canada parmi les meilleurs qui sont offerts par le gouvernement fédéral. Cette norme élevée de qualité a été confirmée par les sondages effectués par Parcs Canada auprès des visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

Activité de programme 5 : ADMINISTRATION DES LOTISSEMENTS URBAINS

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	4 853	**4 169**	4 049	4 049	4 049	4 049
Salaires**	3 719	**3 860**	3 934	3 951	3 949	3 949
E & E	3 441	**3 226**	3 334	3 334	3 334	3 334
Total	12 013	**11 255**	11 317	11 334	11 332	11 332
ETP	40	**40**	40	40	40	40
Fonds alloués aux services de l'Agence	1 231	**1 043**	1 034	1 067	1 066	1 066
Total : comprend les services de l'Agence	13 244	**12 298**	12 351	12 401	12 398	12 398
ETP : comprend les services de l'Agence	45	**45**	45	45	45	45

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.
**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

Cette activité de programme a trait à la gestion et à l'exploitation par Parcs Canada des collectivités situées dans les parcs nationaux du Canada. L'Agence fournit des services municipaux tels que l'approvisionnement en eau potable, le déneigement, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues, et les services d'incendie. Parcs Canada est directement responsable de la gestion de cinq périmètres urbains situés dans des parcs nationaux et dont la population varie de moins de 100 habitants à 300 habitants et qui accueillent chaque année des millions de visiteurs.

Ces cinq périmètres urbains sont Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; Waskesiu,

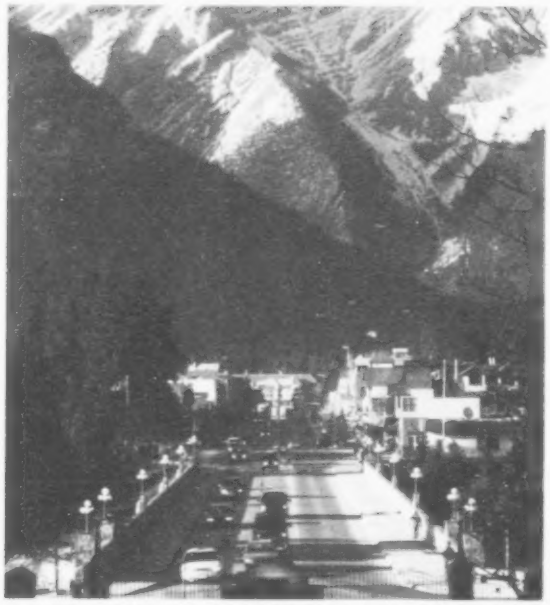

Lotissement urbain de Banff, parc national du Canada Banff
© Parcs Canada Photo : B. Wrobleski

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta.

Le lotissement urbain de Banff ( ), dans le parc national du Canada Banff, est autonome depuis 1990 en vertu d'une entente fédérale-provinciale et n'est pas administré directement par Parcs Canada. L'Agence conserve toutefois le pouvoir final d'approbation du Plan communautaire et du règlement municipal sur l'utilisation des terres de la ville de Banff. Le lotissement urbain de Jasper ( ), dans le parc national du Canada Jasper, jouit de l'autonomie gouvernementale depuis avril 2002. Toutefois, Parcs Canada y conserve la responsabilité en matière de planification et d'aménagement du territoire.

Les plans directeurs ont été établis et approuvés pour chaque collectivité et ils servent de guide pour leur gestion et leur aménagement permanents.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Les lotissements urbains sont gérés de façon à améliorer l'expérience globale d'un parc tout en réduisant au minimum l'incidence écologique des collectivités sur les terres périphériques. En outre, ils préservent et protègent le patrimoine bâti et les ressources archéologiques afin que les générations actuelles et futures puissent faire l'expérience de leur cachet tout particulier. Considérés comme des destinations de qualité supérieure par les visiteurs, les lotissements urbains apportent d'importants avantages économiques au Canada. Enfin, au moyen des stratégies de gestion de la croissance, l'Agence démontre des formes de développement durable pour les Canadiens et les Canadiennes.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

5. ADMINISTRATION DES LOTISSEMENTS URBAINS

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement
13. Les collectivités de parc sont administrées de façon efficace (services offerts dans les lotissements urbains).	31. Recouvrement de 100 % des coûts liés aux services municipaux (aqueduc, égout et collecte des ordures)
14. Les collectivités de parc sont administrées de façon efficace (services municipaux généraux).	
15. Les collectivités de parc sont des modèles d'intendance environnementale.	32. Réduire au minimum les incidences écologiques des lotissements urbains.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

L'activité principale de l'Agence au cours des cinq prochaines années sera de mettre en œuvre les plans directeurs soumis au Parlement. Atteindre les résultats prévus exigera une la collaboration entre les citoyens qui vivent à l'intérieur des parcs nationaux, le public visiteur et Parcs Canada.

Résultats prévus 13, 14 et 15 : Les collectivités de parc sont administrées de façon efficace et sont des modèles d'intendance environnementale

Les plans communautaires visant les collectivités situées dans les parcs nationaux énoncent une stratégie de gestion de la croissance et du développement de chaque collectivité. Ces plans

fournissent également une orientation pour réduire au minimum les incidences sur les terres périphériques, la protection des ressources culturelles, les utilisations appropriées et les possibilités d'apprentissage. Les plans communautaires ont été établis et déposés au Parlement pour les collectivités suivantes :

Waskesiu : en 2000
Wasagaming : en 2000
Waterton : en 2001
Field : en 1999
Lake Louise : en 2001

Quatre principes s'appliquent aux plans communautaires :

- absence d'impacts nets sur l'environnement;
- intendance environnementale responsable;
- conservation du patrimoine;
- gestion responsable de la croissance.

Le principe de l'absence d'impacts nets sur l'environnement s'applique à tous les lotissements urbains qui se trouvent dans les parcs nationaux afin de faire en sorte que les collectivités n'aient pas d'incidence négative sur la santé écologique des parcs où elles sont situées. Un cadre d'absence d'impacts nets sur l'environnement qui comporte la surveillance et des mesures concrètes visant à réduire les incidences écologiques des lotissements urbains sera en place en 2005. Pour la durée du présent Plan, des cadres de rendement relatifs aux trois autres principes seront élaborés. À mesure que chacun sera élaboré puis mis en œuvre, Parcs Canada suivra les progrès par rapport aux attentes en matière de rendement et collaborera avec les collectivités à l'élaboration d'indicateurs et de systèmes de gestion appuyant l'établissement de rapports. Ces cadres fourniront des données à l'appui des rapports sur l'état des parcs et de l'examen périodique des plans communautaires. La mise en place de chaque cadre et sa réussite seront évalués par Parcs Canada et ses partenaires au moins une fois tous les cinq ans. Ensemble, les cadres permettront à Parcs Canada de présenter un rapport des résultats en fonction des prévisions au chapitre de l'administration efficace des collectivités de parcs nationaux.

Parcs Canada continuera d'investir dans la modernisation des installations d'eau potable des lotissements urbains des parcs nationaux. L'Agence s'est aussi engagée à moderniser les stations d'épuration des eaux usées afin de s'assurer que la qualité des effluents respecte ou dépasse les normes nationales et provinciales. L'achèvement de la réfection du système d'aqueduc et d'égouts permettra de veiller à ce que les objectifs de l'Agence soient atteints.

Parc national du Canada Yoho
© Parcs Canada Photo : W. Lynch

Activité de programme 6 :
GESTION DES ROUTES DE TRANSIT

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005*	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	13 612	**24 961**	30 311	24 811	27 811	32 811
Salaires**	10 511	**10 260**	10 451	10 494	10 490	10 490
E & E	11 841	**11 801**	12 090	12 090	12 090	12 090
Total	35 964	**47 022**	52 852	47 395	50 391	55 391
ETP	159	**159**	159	159	159	159
Fonds alloués aux services de l'Agence	3 262	**3 636**	3 668	3 383	3 382	3 382
Total : comprend les services de l'Agence	39 226	**50 658**	56 520	50 778	53 773	58 773
ETP : comprend les services de l'Agence	183	**183**	183	183	183	183

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.

**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

Cette activité de programme comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes locales, provinciales et interprovinciales ainsi que des voies navigables qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Parcs Canada est responsable d'environ 868 kilomètres de routes provinciales et interprovinciales, dont six tronçons de la Transcanadienne et de la route de Yellowhead. Cette responsabilité vient du fait que ces routes se trouvent à l'intérieur des parcs nationaux. Ces tronçons font partie du réseau routier national du Canada et certains ont un important débit à longueur d'année, soit de 1,4 à 5,7 millions de véhicules.

Parcs Canada est responsable de sept canaux historiques et voies navigables, notamment la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et les canaux de Lachine et de Chambly. Il existe plus de 500 kilomètres de voies navigables et un bassin hydrographique de 25 000 km^2 touchant plus de 100 000 propriétaires de terres privées et d'innombrables collectivités.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Tous les Canadiens et les Canadiennes bénéficient des efforts déployés par Parcs Canada pour maintenir la sécurité des routes et des voies navigables. Pour ce faire, on s'assure que les routes, par exemple le tronçon de la Transcanadienne de Calgary à Vancouver qui traverse les parcs nationaux des montagnes, demeurent ouvertes et continuent à permettre une circulation fiable et sécuritaire.

Pour plus amples renseignements veuillez visiter notre site web au www.pc.gc.ca

En outre, les Canadiens et les Canadiennes bénéficient des activités de gestion des voies navigables de Parcs Canada. Les voies navigables demeurent ouvertes afin de permettre une circulation de transit et des activités récréatives fiables et sécuritaires. Les niveaux d'eau sont maintenus et contribuent à l'approvisionnement en eau des collectivités et des industries, à la production d'énergie hydroélectrique et à la santé des écosystèmes naturels.

On y parvient d'une manière qui contribue à diminuer le nombre de conflits faune-circulation et à réduire au minimum les incidences écologiques. La circulation efficace des personnes et des marchandises, associée à la gestion efficiente des bassins hydrographiques dans des régions à forte densité de population comme le sud de l'Ontario, est avantageuse pour toute la population canadienne.

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

6. GESTION DES ROUTES DE TRANSIT	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
16. Les routes sont sécuritaires et ouvertes à la circulation de transit, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum.	33. Les routes sont ouvertes à la circulation de transit. 34. Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum. 35. Réduire au minimum l'incidence environnementale des routes.
17. Les voies navigables sont sécuritaires et ouvertes à la circulation maritime, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum.	36. Les canaux et les voies navigables sont sécuritaires et ouverts à la circulation maritime. 34. Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum. 35. Réduire au minimum l'incidence environnementale des canaux et des voies navigables.

Stratégies pour atteindre les résultats prévus

Parcs Canada a l'obligation de veiller à ce que les routes et les voies navigables demeurent ouvertes et ne posent aucun risque tout en réduisant au minimum leurs incidences écologiques.

On compte 97 ponts routiers et viaducs dans les limites d'aires patrimoniales nationales situées dans huit provinces. Dans le réseau de canaux et de voies navigables, le nombre de ponts, de viaducs et de barrages est encore plus élevé. Afin de s'acquitter de ses obligations de diligence raisonnable et de résoudre les problèmes liés au manque d'uniformité des normes provinciales, Parcs Canada établira des lignes directrices sur l'inspection et l'entretien des structures. Ces lignes directrices s'appuieront sur des normes pertinentes et des questions relatives à la sécurité. Dans le cadre de sa stratégie visant à maintenir ces structures de toute première importance, l'Agence améliorera son programme d'inspection des infrastructures afin d'évaluer les structures par rapport aux normes de l'industrie.

Grâce aux fonds supplémentaires prévus dans le Plan budgétaire 2005 et selon les résultats du programme d'inspection, Parcs Canada s'assurera que ces routes de transit ne sont pas fermées ou ne se détériorent pas au point de poser des risques inacceptables.

Résultat prévu 16 : Les routes sont sécuritaires et ouvertes à la circulation de transit, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum

Élargissement à quatre voies de la route Transcanadienne

Dans le cadre des efforts du gouvernement visant à améliorer les infrastructures du Canada et à intégrer ces activités dans la satisfaction des besoins des provinces et des territoires, Parcs Canada a obtenu une somme de 50 M$ sur quatre ans pour continuer l'élargissement à quatre voies du tronçon de la route Transcanadienne qui traverse le parc national du Canada Banff. Ces fonds contribueront :

1. à améliorer la sécurité des automobilistes;
2. à réduire les conflits faune-circulation;
3. à favoriser d'autres améliorations environnementales connexes;
4. à faciliter une circulation efficace des personnes et des marchandises.

Route Transcanadienne, parc national du Canada Yoho
© Parcs Canada Photo : T. Grant

L'élargissement à quatre voies de la route Transcanadienne aggravera les problèmes actuels de l'Agence au chapitre du financement de l'entretien périodique des routes en augmentant le nombre de kilomètres de routes faisant l'objet d'attentes élevées en matière de rendement. Toutefois, l'amélioration de la sécurité des voyageurs justifie l'investissement.

Le résultat prévu de Parcs Canada comprend également l'engagement de réduire au minimum l'incidence écologique des routes qui traversent les aires patrimoniales nationales. Un cadre de rapport sur l'écologie pour les routes a été élaboré et la mise en œuvre progressive des activités connexes ainsi que la présentation ultérieure de rapports commenceront en 2005-2006.

Résultat prévu 17 : Gestion des voies navigables

La gestion des voies navigables constitue pour Parcs Canada une importante responsabilité qui englobe la gestion des niveaux d'eau, la protection contre les crues en faveur des propriétaires fonciers et des collectivités, le transport en embarcation commerciale ou de plaisance (décrit dans l'activité de programme « Offrir aux visiteurs une expérience de qualité ») et la production d'énergie. Parcs Canada assume des responsabilités en matière de garde pour un réseau complexe de canaux, de ponts, de barrages et d'écluses.

Lieu historique national du Canada de l'Écluse-Ascenseur-de-Trent-Severn-Peterborough
© Parcs Canada Photo : B. Morin

Durant la prochaine période de planification, l'un des défis auxquels Parcs Canada devra faire face sera de mieux comprendre cet aspect de ses activités dans le contexte des pratiques changeantes d'utilisation du territoire, de l'urbanisation, du vieillissement des infrastructures et du changement climatique. Une autre difficulté qu'on ne retrouve pas dans les autres parcs ou lieux réside dans le fait qu'une grande partie des terres qui bordent les canaux n'appartiennent pas à Parcs Canada.

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine
© Parcs Canada Photo : E. Kedl

Activités de programme 7 et 8 : SERVICES DE L'AGENCE

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Dépenses budgétées	Dépenses prévues				
	2004-2005	**2005-2006**	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Immobilisations	2 427	**2 085**	2 025	2 025	2 025	2 025
Salaires	31 529	**30 903**	31 479	31 609	31 597	31 597
E & E	17 762	**17 702**	18 135	17 885	17 885	17 885
Total	51 718	**50 690**	51 639	51 519	51 507	51 507
ETP	478	**478**	478	478	478	478

*Tient compte des meilleures prévisions à l'égard des dépenses nettes totales prévues d'ici la fin de l'exercice financier.
**Le total des salaires comprend les régimes d'avantages sociaux des employés.

Description

Ces activités de programme portent sur la prestation des services de l'Agence, dont les fonctions de budgétisation et d'établissement de programmes; les investissements financiers et la gestion administrative; la gestion immobilière et des biens; l'élaboration de lois et de politiques; et la haute direction. Elle comprend également les aspects suivants : relations de travail, négociations collectives, rémunération, santé et sécurité au travail, classification, stratégies de renouvellement des ressources humaines, programmes et systèmes, communications internes et administration.

Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

Parcs Canada est dotée de l'effectif qu'il faut et reflète la grande diversité de la société canadienne. Les décisions de gestion reposent sur une analyse rigoureuse, respectent les valeurs de la fonction publique, reflètent la probité et mettent l'accent sur les citoyens. En plus de remplir son mandat, Parcs Canada optimise les ressources allouées directement aux activités de programme. Les rapports destinés au public sont équilibrés, transparents et faciles à comprendre.

Le Canada est un pays dont l'histoire a été tissée par des femmes et des hommes issus de plus de 200 horizons ethniques, le premier pays au monde à se proclamer officiellement multiculturel.

Pour plus amples renseignements veuillez visiter notre site web au www.pc.gc.ca

Résultats prévus et attentes en matière de rendement

7 ET 8 : SERVICES DE L'AGENCE	
Résultats prévus	**Attentes en matière de rendement**
18. Faire preuve du sens des responsabilités et démontrer la capacité de prendre des décisions efficaces, et fournir des services de gestion opportuns, accessibles et fiables.	39. La vérification des renseignements financiers et de l'information sur le rendement effectuée par la vérificatrice générale ne révèle aucun problème d'ordre matériel. 40. Les dépenses relatives aux services de l'Agence ne dépassent pas 12 % du budget total de fonctionnement.
19. Effectif diversifié et compétent, dans un milieu positif et stimulant.	41. Les rapports quinquennaux sur les ressources humaines ne relèvent aucun écart important entre les valeurs et principes et le régime des ressources humaines. 42. Effectif représentatif – évalué selon la participation de la population active régionale.

Stratégie pour atteindre les résultats prévus

Au cours des dernières années, Parcs Canada a dû faire face à d'importants changements législatifs, réglementaires, écologiques et administratifs. Son équipe a réalisé des progrès et obtenu des résultats, mais son travail n'est pas encore terminé. Au cours des cinq prochaines années, elle continuera de se concentrer sur des domaines particuliers : gestion financière, technologie de l'information, ressources humaines et intendance environnementale. Voici certains de ses objectifs clés.

- Élaborer une stratégie financière à long terme afin de protéger les biens historiques et contemporains; harmoniser l'information sur le rendement (financière et non financière).
- Répondre aux exigences habituelles des ministères ou des organismes du gouvernement en matière de diligence raisonnable et mettre en œuvre les initiatives approuvées de la fonction de contrôleur.
- Assurer des pratiques commerciales viables.
- Intégrer la gestion des biens dans la gestion des autres activités de programme.
- S'assurer que l'équipe de Parcs Canada est compétente, professionnelle et représentative de la population canadienne, et que ses membres peuvent collaborer efficacement dans un milieu où règnent l'équité et le respect.
- Au chapitre de l'imputabilité, l'Agence Parcs Canada s'efforcera de fonctionner comme un organisme unique.
- Élaborer des mécanismes et des approches visant à améliorer les communications internes au sein de l'Agence, en mettant particulièrement l'accent sur le dialogue qui mobilise efficacement tous les membres de l'équipe de Parcs Canada.

Résultat prévu 18 : Maximiser le rendement de l'Agence

Ressources humaines

Les employés de Parcs Canada sont extrêmement dévoués, enthousiastes, passionnés et professionnels. Un grand nombre d'entre eux prendront leur retraite au cours des prochaines années. L'Agence poursuivra ses efforts en vue de refléter fidèlement la diversité de la population canadienne. Elle s'assurera qu'il n'existe pas d'obstacles structurels à l'emploi de personnes issues de minorités visibles ou ayant un

handicap. Les contrats d'imputabilité en matière de rendement des gestionnaires comprendront des clauses de rendement concernant l'embauche fondée sur la diversité.

Les nouveaux employés permanents suivront un programme d'orientation afin de bien comprendre tous les programmes gérés par l'Agence, ainsi que ses valeurs et ses principes directeurs.

Lieu historique national du Canada de La Fourche
© Parcs Canada - D. Dealey

Dans le cadre de sa stratégie nationale d'apprentissage, l'Agence élaborera et mettra en œuvre un programme national d'apprentissage afin d'aider les membres de son équipe à atteindre leurs objectifs professionnels, d'assurer l'application uniforme de ses valeurs et de ses principes directeurs, et d'élaborer des programmes d'apprentissage fonctionnel. Dans la mesure du possible, les programmes d'apprentissage seront interfonctionnels.

Les résultats du premier Sondage auprès des employés de Parcs Canada ont été publiés en 2004 et le tout premier Rapport indépendant sur le régime des ressources humaines de l'Agence (la loi exige qu'un examen de l'Agence soit effectué tous les cinq ans par une tierce partie) a été rédigé. Le sondage et l'examen indépendant donneront lieu à des changements dans les plans et priorités en matière de RH de l'Agence et dans le plan des ressources humaines de chaque unité de gestion faisant partie de celle-ci. Pendant toute la durée du présent Plan d'entreprise, les progrès réalisés par Parcs Canada dans ce domaine seront évalués afin de promouvoir l'objectif de l'Agence d'offrir un milieu de travail sain à ses employés.

Gestion des biens

Chaque bien de Parcs Canada est directement lié à l'une des huit activités de programme. Les fonds supplémentaires prévus dans le Plan budgétaire 2005, soit 209 M$ sur cinq ans, permettront à Parcs Canada de répondre aux besoins urgents des lieux patrimoniaux naturels et culturels les plus importants du pays.

Cadre de gestion des biens

Parcs Canada est un dépositaire important des biens de l'État et elle est responsable de biens allant de bâtiments modernes à contrôle numérique aux barrages du XIX^e^ siècle, en passant par des routes creusées dans les Rocheuses. Le coût actuel de remplacement de ces biens est évalué à 7,1 milliards de dollars.

Parcs Canada examinera et modifiera sa capacité et ses structures de gestion des biens nationaux, géographiques et appartenant aux unités de gestion afin d'améliorer l'orientation et l'appui fournis à la fonction de gestion des biens.

Parcs Canada a élaboré un système de gestion de ses biens en 2004. La mise en œuvre graduelle du système, dont une interface avec le système financier, débutera en 2005 pour :

- améliorer l'accès à de l'information fiable et à jour sur l'inventaire et l'état des biens, et des investissements à cet égard;
- améliorer la prise de décisions éclairées et stratégiques;
- améliorer la compréhension de la relation entre les biens et les activités de programme;
- faciliter la surveillance des activités de gestion des biens.

En outre, Parcs Canada examinera les meilleures pratiques de l'industrie afin d'améliorer les lignes directrices sur l'entretien et l'inspection de façon à s'assurer qu'elles sont conformes aux dispositions législatives, ainsi qu'aux règles en matière de

sécurité du public et du personnel, et elle améliorera l'uniformité et l'efficacité de l'approche de la gestion des biens.

Enfin, une version résumée des plans relatifs aux biens liés aux activités de l'Agence a été intégrée à ce Plan.

Technologies et gestion de l'information

Parcs Canada continue d'améliorer ses technologies de l'information et son utilisation de nouveaux médias pour améliorer ses services. Des initiatives qui seront mises en œuvre au cours des cinq prochaines années amélioreront l'expérience des visiteurs, y compris l'enrichissement de leurs connaissances sur place et en ligne; amélioreront les autres services aux visiteurs, notamment par un système de réservations des emplacements de camping en ligne; rejoindront et mobiliseront plus efficacement de nouveaux publics, en particulier les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens et Canadiennes, en assurant une plus grande présence de Parcs Canada dans les grandes agglomérations comme Toronto et Montréal.

Parcs Canada continuera d'utiliser les technologies de l'information pour appuyer ses décisions en matière de gestion. Les systèmes intégrés de gestion du personnel et des finances permettront aux gestionnaires d'avoir accès à l'information nécessaire au moment opportun.

Communications internes

Les communications internes constituent à la fois une priorité et un défi pour Parcs Canada. Un service de communications internes solide et permanent permet d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Agence et d'habiliter ses employés à faire office d'ambassadeurs de Parcs Canada. Par le partage de renseignements, de connaissances et d'idées, l'Agence entend renforcer sa culture organisationnelle, favoriser des relations de travail positives et fondées sur le respect entre les employés à tous les échelons, et être mieux placée pour réussir à l'avenir.

Le défi qui se pose à Parcs Canada provient de sa structure organisationnelle et de la diversité de son effectif. Les quelque 5 000 employés de l'Agence sont répartis dans l'ensemble du pays. Beaucoup travaillent dans le Nord et dans d'autres régions où ils ont un accès limité à Internet ou n'ont pas d'ordinateur durant leur journée normale de travail. Notre effectif comprend des cols bleus et des cols blancs, ainsi que des chercheurs, des ingénieurs, des informaticiens et d'autres professionnels hautement spécialisés. Il peut être difficile de rejoindre tous ces employés au moyen de messages répondant à leurs besoins d'information et de connaissances, ainsi que de s'assurer qu'ils sont aptes à communiquer efficacement avec leurs collègues.

Gardien de parc plantant un pin blanc, parc national du Canada de la Mauricie
© Parcs Canada Photo : J. Poirel

C'est pourquoi, au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada élaborera et mettra en œuvre une stratégie globale de communications internes à l'échelle de l'Agence. Ce plan sera fondé sur les conclusions du sondage mené auprès des employés de Parcs Canada en 2003, qui fera office de point de repère pour évaluer l'efficacité avec laquelle l'Agence atteint ses objectifs de communications internes. On évaluera également les outils de communications internes existants, tels que le site intranet de Parcs Canada (mis sur pied en 2003) et les courriels, afin de s'assurer qu'ils sont efficaces. En outre, l'Agence prendra en compte les nouvelles technologies, approches et protocoles afin d'améliorer sa capacité en matière de communications internes.

L'objectif de Parcs Canada est d'encourager et d'appuyer le dialogue vertical et latéral entre les employés à tous les échelons de l'Agence. Elle cherchera non seulement à s'assurer que tous les employés connaissent et comprennent sa vision et ses objectifs, mais encore à les associer à l'exécution de son mandat. En définitive, dans une organisation décentralisée telle que Parcs Canada, le véritable pouvoir de la connaissance réside dans sa diffusion la plus large possible.

Section 4 :
ORGANISATION

Le 12 décembre 2003, la restructuration de plusieurs ministères et agences transférait la responsabilité de l'Agence Parcs Canada de la ministre de Patrimoine canadien au ministre de l'Environnement. Parcs Canada continue d'être un organisme distinct et le directeur général de l'Agence relève directement du ministre de l'Environnement.

Le Conseil exécutif de Parcs Canada, composé du directeur général de l'Agence et des autres cadres supérieurs apparaissant à l'organigramme ci-dessous, fixe les priorités de l'organisation.

Parcs Canada gère trois grands programmes et dirige ou coordonne plusieurs autres programmes de moindre envergure :

1. **Le réseau des parcs nationaux du Canada :** Le programme des parcs nationaux protège des exemples représentatifs des régions naturelles du Canada dans le cadre d'un réseau de parcs nationaux et favorise chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine naturel de façon à le léguer intact aux générations à venir.

2. **Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada :** Le programme des lieux historiques nationaux favorise la connaissance et l'appréciation du passé du Canada grâce à un programme national de commémoration historique. Il protège et met en valeur les lieux historiques nationaux au profit et pour la sensibilisation et la jouissance des générations actuelles et futures et ce, d'une façon qui respecte l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et les ressources connexes. En outre, il encourage et appuie les tiers propriétaires des lieux historiques nationaux.

3. **Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada :** Le programme des aires marines nationales de conservation appuie l'utilisation durable de nos aires marines d'importance nationale représentatives du milieu marin du pays et des Grands Lacs, et favorise chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine marin de façon à le léguer intact aux générations à venir.

- **Autres programmes nationaux :** Parcs Canada dirige ou coordonne aussi la prestation de plusieurs autres programmes ayant pour objectif la conservation de divers aspects du patrimoine naturel et culturel canadien, notamment le Programme des édifices fédéraux du patrimoine, le Programme des gares ferroviaires patrimoniales, le Programme du réseau des rivières du patrimoine canadien, le Programme fédéral d'archéologie, l'Initiative des endroits historiques et le Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada.

Pour plus amples renseignements veuillez visiter notre site web au www.pc.gc.ca

Cadre d'imputabilité

Figure 7

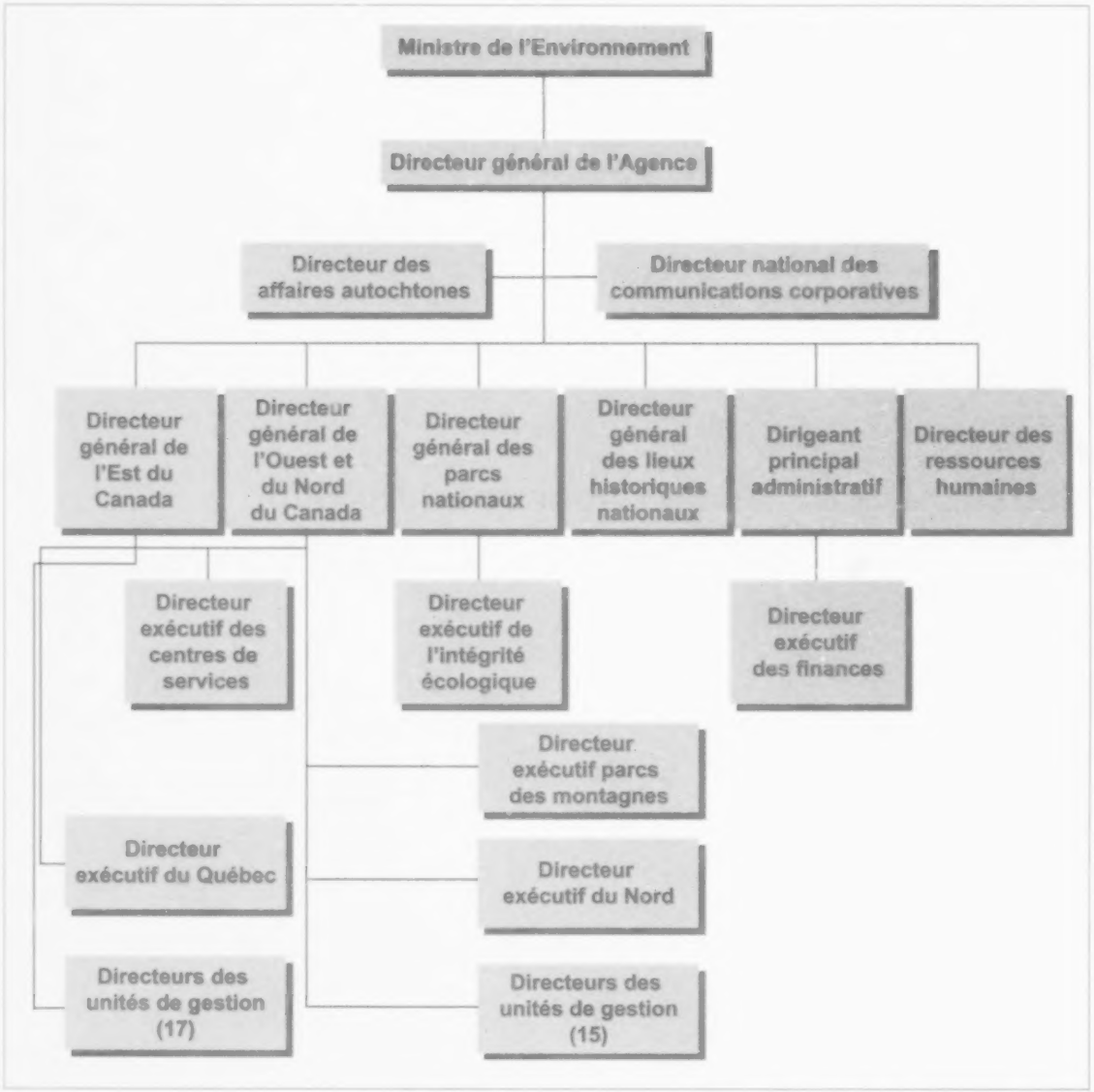

Parcs Canada exécute ses programmes et offre ses services dans un contexte complexe et en constante évolution. Pour rester à la hauteur des attentes de ses visiteurs et garder la confiance des intervenants, l'Agence doit cerner précisément les risques et les défis auxquels elle doit faire face et les relever en organisant en conséquence ses priorités et ses investissements.

L'exécution de programmes relève des 32 unités de gestion de Parcs Canada. Les unités de gestion regroupent des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Il existe quatre centres de services, qui appuient l'organisation dans diverses disciplines professionnelles et techniques (biologie, histoire, etc.).

Cadre d'imputabilité

Figure 7

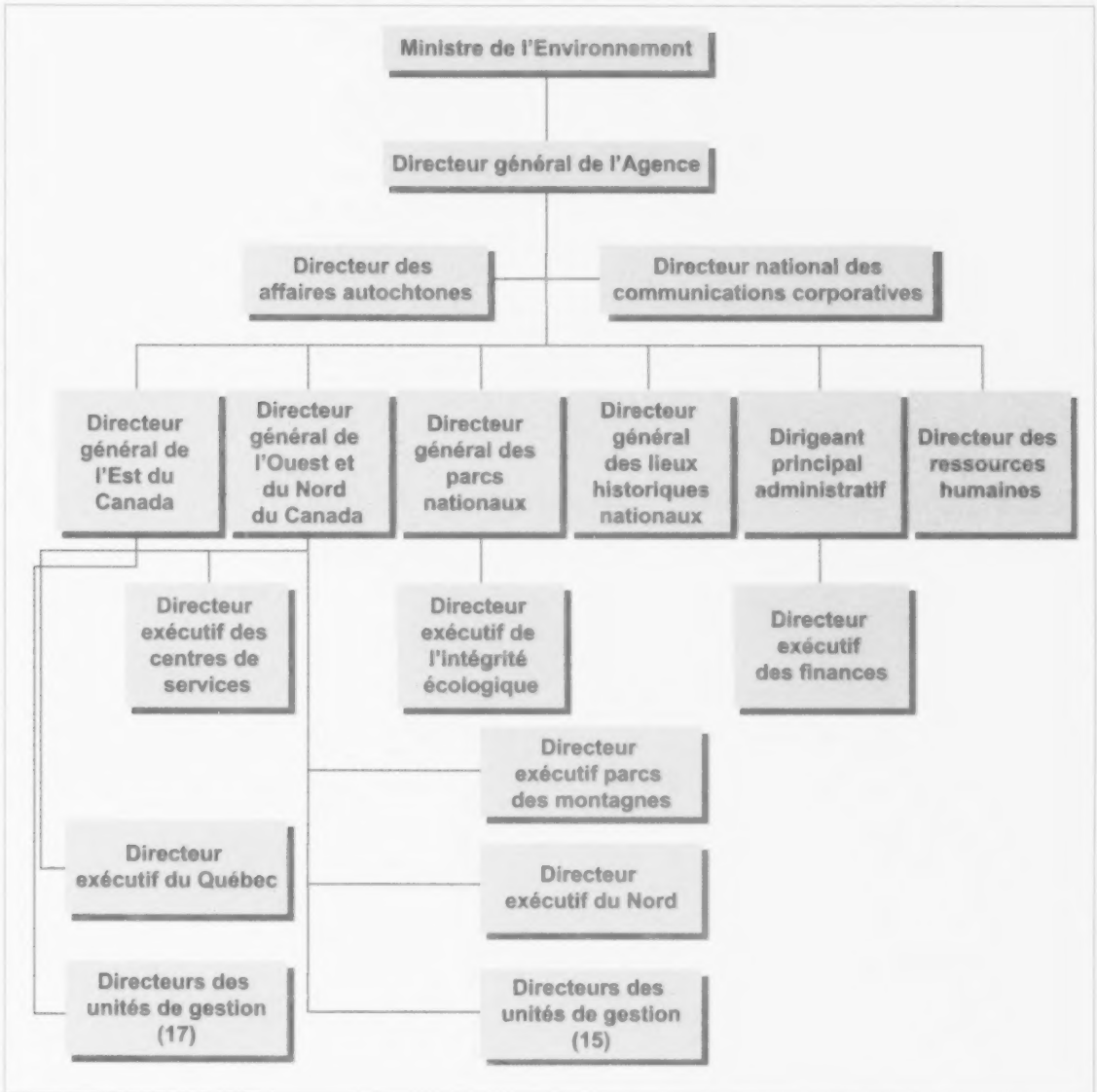

Parcs Canada exécute ses programmes et offre ses services dans un contexte complexe et en constante évolution. Pour rester à la hauteur des attentes de ses visiteurs et garder la confiance des intervenants, l'Agence doit cerner précisément les risques et les défis auxquels elle doit faire face et les relever en organisant en conséquence ses priorités et ses investissements.

L'exécution de programmes relève des 32 unités de gestion de Parcs Canada. Les unités de gestion regroupent des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Il existe quatre centres de services, qui appuient l'organisation dans diverses disciplines professionnelles et techniques (biologie, histoire, etc.).

Section 5 :

INFORMATION FINANCIÈRE ET TABLEAUX

Le présent chapitre porte sur les sources de financement de Parcs Canada, ses dépenses pluriannuelles et ses projets d'immobilisations prévus, ainsi que sur les besoins financiers des nouveaux parcs, lieux historiques et aires marines de conservation.

Les tableaux financiers qui suivent illustrent les dépenses prévues de l'Agence, estimées à 532,8 M$ annuellement[1]. Près de la moitié de ses ressources sont consacrées aux dépenses en personnel (rémunération, indemnités et avantages sociaux), l'autre moitié étant affectée aux frais d'exploitation, d'immobilisations et autres.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le plus grand défi qui se pose à l'Agence au chapitre des ressources est la réfection de ses immobilisations.

Dépenses prévues de l'Agence 2005-2006

Figure 8 : Source de fonds

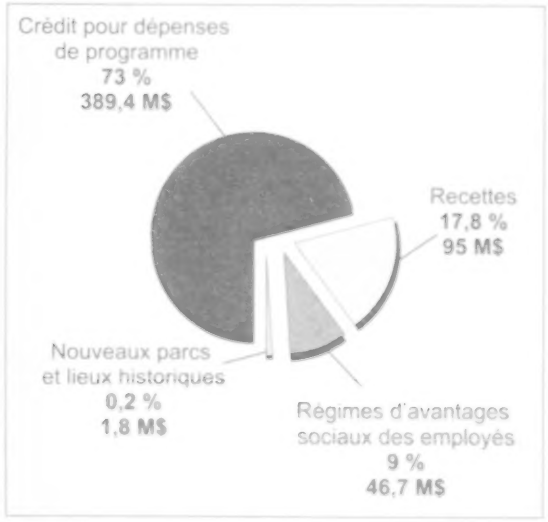

Figure 9 : Utilisation prévue des fonds

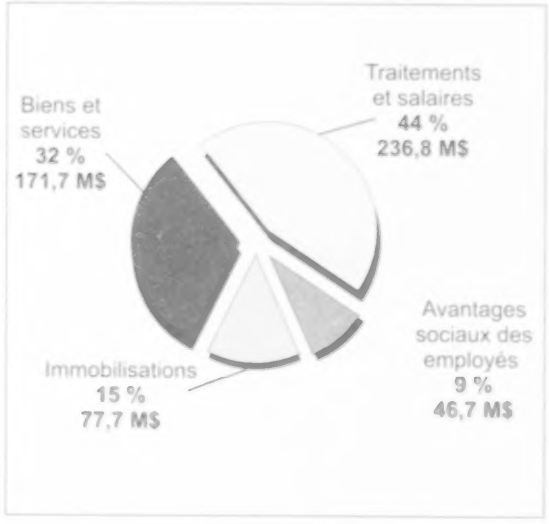

[1] L'information financière présentée dans les tableaux du Plan qui suivent correspond au contenu et aux procédures du Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006.

a) L'information est présentée selon la méthode de la comptabilité de caisse et non de la comptabilité d'exercice.

b) Les prévisions pour l'exercice financier 2004-2005 sont le budget principal, plus le financement autorisé par budget supplémentaire, plus une augmentation des recettes d'exploitation, plus montant pour la convention collective.

c) L'exercice financier 2005-2006 équivaut au budget principal, plus montant pour la convention collective, plus budget 2005.

d) Les exercices financiers 2006-2007 et suivants équivalent aux niveaux de référence approuvés de l'Agence, plus une augmentation des recettes d'exploitation, plus montant pour la convention collective, plus budget 2005.

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

TABLEAU 1 : DÉPENSES PRÉVUES DE L'AGENCE ET RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Dépenses budgétées 2004-05	Dépenses prévues 2005-06	Dépenses prévues 2006-07	Dépenses prévues 2007-08	Dépenses prévues 2008-09	Dépenses prévues 2009-10
Créer des lieux patrimoniaux	21 179	**20 311**	24 971	24 848	24 848	24 848
Préserver les ressources patrimoniales	161 141	**167 052**	176 131	164 330	164 330	164 330
Favoriser la connaissance et l'appréciation du public	59 262	**57 277**	57 422	57 392	57 392	57 392
Offrir aux visiteurs une expérience de qualité	163 821	**180 846**	180 149	184 519	184 519	184 519
Administration des lotissements urbains	12 895	**11 975**	11 944	11 974	11 974	11 974
Gestion des routes de transit	38 240	**47 047**	49 188	38 897	38 897	38 897
Total pour le Budget principal	456 538	**484 508**	499 805	481 960	481 960	481 960
Rajustements						
Budget supplémentaire des dépenses :						
Fonds supplémentaires pour la lutte contre les incendies de forêts dans les parcs nationaux	9 334					
Fonds supplémentaires relatifs au transfert de la responsabilité de l'Initiative des endroits historiques du ministère du Patrimoine canadien à l'Agence Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*	3 631					
Fonds supplémentaires pour des réparations urgentes apportées au canal Rideau à Kingston, Ontario	3 000					
Fonds consacrés aux programmes de publicité gouvernementale *(poste horizontal)*	905					
Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit	(2 049)					
Autorisation de dépenser disponibles à partir d'un autre crédit	(3 000)					
Réfection des immobilisations		**11 000**	25 000	43 000	55 000	75 000
Préservation du patrimoine bâti du Canada		**12 000**	10 000	8 000	8 000	8 000
Intégrité écologique		**5 000**	10 000	15 000	15 000	15 000
Réforme de l'approvisionnement		**(700)**				
Autre :						
Monnaie de la convention collective	23 518	**21 050**	26 618	27 735	27 735	27 735
Augmentation des recettes d'exploitation	2 000				7 000	7 000
Total des rajustements	37 339	**48 350**	71 618	93 735	112 735	132 735
Total des dépenses prévues	493 877	**532 858**	571 423	575 695	594 695	614 695
Total des dépenses prévues	493 877	**532 858**	571 423	575 695	594 695	614 695
Moins : Recettes non disponibles						
Plus : Coût des services reçus sans frais	40 958	**41 612**	40 404	40 318	40 354	40 354
Coût net du programme	534 835	**574 470**	611 827	616 013	635 049	655 049
Équivalents temps plein	3 980	**4 017**	4 020	4 020	4 020	4 020

TABLEAU 2 : ACTIVITÉS DE PROGRAMME (EN MILLIERS DE DOLLARS)

2005-2006							
Activité de programme	Dépenses budgétaires			Dépenses non budgétaires			
	Exploitation	Immobilisation	Subventions et contributions	Prêts, investissements et avances	Total pour le Budget principal	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	Total des dépenses prévues
Créer des lieux patrimoniaux	19 564	724	23		20 311	645	20 956
Préserver les ressources patrimoniales	149 672	9 051	8 329		167 052	25 528	192 580
Favoriser la connaissance et l'appréciation du public	53 469	3 619	189		57 277	5 338	62 615
Offrir aux visiteurs une expérience de qualité	169 986	10 860			180 846	12 906	193 752
Administration des lotissements urbains	7 631	4 344			11 975	323	12 298
Gestion des routes de transit	23 903	23 144			47 047	3 610	50 657
Total	424 225	51 742	8 541		484 508	48 350	532 858

TABLEAU 3 : POSTES VOTÉS ET LÉGISLATIFS INDIQUÉS DANS LE BUDGET PRINCIPAL (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2005-2006 Dernier budget principal	2004-2005 Budget principal précédent
20	Dépenses de programme	344 562	330 769
25	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	1 800	5 000
(L)	Dépenses équivalentes aux recettes	95 000	78 000
(L)	Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 146	42 769
TOTAL		484 508	456 538

TABLEAU 4 – COÛT NET DU PROGRAMME EN 2005-2006
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Programme de Parcs Canada
Dépenses nettes prévues	532 858
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	17 258
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	15 412
Services fournis par le ministère du Patrimoine canadien en ce qui concerne la gestion de l'information, la technologie de l'information, les finances, les ressources humaines et le soutien administratif	7 510
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	830
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	490
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	112
Sous-total	41 612
Moins : Recettes non disponibles	0
Coût net du programme pour 2005-2006	**574 470**

TABLEAU 5 : SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS, PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Budgétées 2004-2005	Prévues 2005-2006	Prévues 2006-2007	Prévues 2007-2008	Prévues 2008-2009	Prévues 2009-2010
1. Créer des lieux patrimoniaux	861	724	702	709	709	709
2. Préserver les ressources patrimoniales	16 564	12 351	16 273	21 756	25 356	31 356
3. Favoriser la connaissance et l'appréciation du public	4 302	3 619	3 508	3 542	3 542	3 542
4. Offrir aux visiteurs une expérience de qualité	13 907	30 810	40 776	51 975	63 375	72 375
5. Administration des lotissements urbains	5 163	4 344	4 211	4 250	4 250	4 250
6. Gestion des routes de transit	13 999	25 894	31 272	25 510	28 510	33 510
TOTAL	**54 796**	**77 742**	**96 742**	**107 742**	**125 742**	**145 742**

TABLEAU 6 : RECETTES D'EXPLOITATION PRÉVUES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Présente les diverses sources de recettes issues des activités.

	Budgétées 2004-2005	Prévues 2005-2006	Prévues 2006-2007	Prévues 2007-2008	Prévues 2008-2009	Prévues 2009-2010
Droits d'entrée	34 500	41 500	46 000	46 000	51 000	51 000
Droits pour les activités récréatives	25 000	27 000	27 000	30 000	32 000	32 000
Loyers tirés de terres, d'immeubles et de concessions	14 300	18 000	18 000	18 000	19 000	19 000
Autres	4 200	6 500	7 000	7 000	7 000	7 000
Frais des services municipaux	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Total des recettes d'exploitation	**80 000**	**95 000**	**100 000**	**104 000**	**111 000**	**111 000**

TABLEAU 7 : STRATEGIE NATIONALE DES PRIX – GRILLE TARIFAIRE PROPOSÉE[3]

Nom de l'activité générant des frais	Type de frais	Autorisation d'établissement des droits d'utilisation[4]	Raison de l'adoption ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Consultation et processus d'examen prévus
Droits d'entrée dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux – Modification Terra-Nova Ex. : 4,50 $ à 6 $	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Reconstruire ou remplacer les installations pour les visiteurs qui sont détériorées au moyen des nouvelles recettes provenant de l'augmentation des droits.	2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009	La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* exige que toutes les augmentations de droits fassent l'objet d'une consultation auprès du public et des intervenants. Entre novembre 2003 et février 2004, Parc Canada a mené des consultations concernant une stratégie de tarification sur quatre ans par divers moyens, notamment des sondages d'opinion, des groupes de discussion, l'Institut canadien de recherche sur le tourisme, des discussions avec les ministères provinciaux des parcs et du tourisme, des députés, des intervenants nationaux et régionaux, et au moyen d'un sondage auprès des membres de l'Association de l'industrie touristique du Canada. De l'information sur l'augmentation des droits projetée a également été communiquée sur le site Web de Parcs Canada. Parcs Canada a aussi consulté localement le public et les intervenants par des rencontres avec des groupes consultatifs et de clients et par des envois postaux. Avant d'être approuvés par le ministre, les droits d'utilisation proposés doivent être déposés au Parlement conformément aux exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation*.
Droits de camping dans les parcs nationaux – Modification Camping primitif Ex. : 1,50 $ à 1,70 $	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006, 2007-2008, 2008-2009	
Droits d'éclusage des canaux historiques – Modification	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006, 2006-2007, 2008-2009	
Droits de golf – Modification	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009	
Permis de pêche saisonnière – Modification Ex. : 20 $ à 35 $	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009	
Droits pour les activités récréatives dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux – Modification Fort Lennox Ex. : 3,50 $ à 4 $	Droits et privilèges	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009	
Permis d'exploitation d'un commerce – Modification Consultations en cours	Droits et privilèges	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Permettre au gouvernement d'obtenir un rendement équitable de l'utilisation des ressources publiques	2006-2007	
Droits de filmage et de location – Nouveau Terra-Nova Ex. : bois de chauffage De 6 $ à 7 $ par fagot	Droits et privilèges	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Comme ci-dessus	2005-2006	

[3] En vertu des articles 23 et 24 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le ministre détermine tous les frais et charges pour les droits et privilèges. À la fin des consultations, le directeur général de l'Agence élaborera une proposition de tarification qui sera présentée à la considération du ministre.

[4] En vertu des articles 23 et 24 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le ministre détermine tous les frais et charges pour les droits et privilèges.

TABLEAU 8 – GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS PRÉVUS – CONTEXTE

Partie 1 – Stratégies et priorités

La résolution de l'insuffisance de fonds en ce qui concerne les biens est une composante principale du programme de l'Agence.

CONTEXTE

Parcs Canada gère un éventail large et diversifié de biens dont le coût de remplacement estimatif est de 7,1 milliards de dollars (valeur comptable nette : 1,5 milliard de dollars). La plupart de ces biens se classent dans l'un des trois groupes suivants :

1. **Ressources culturelles (1,7 milliard de dollars) :** Présents dans les 149 lieux historiques nationaux et les 42 parcs nationaux de Parcs Canada, ces biens comprennent les ressources historiques et archéologiques ayant une importance nationale ou une valeur historique. Les ressources culturelles sont irremplaçables. Le défaut de prendre des mesures opportunes en matière d'immobilisations entraîne la perte irrémédiable d'éléments du dossier historique du Canada.

2. **Installations pour les visiteurs (3,4 milliards de dollars) :** Elles permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès à leur patrimoine naturel et culturel, de le découvrir et d'en faire l'expérience. Elles constituent le pilier du programme de recettes (85 M$) de Parcs Canada et figurent parmi les principaux biens de l'industrie touristique canadienne, contribuant pour 1,2 milliard de dollars au produit intérieur brut et équivalant à 38 000 emplois à temps plein.

3. **Biens administrés au nom du gouvernement du Canada (2 milliard de dollars) :** Il s'agit notamment des ponts et des barrages contemporains sur les canaux historiques, des structures municipales dans les lotissements urbains des parcs nationaux, de près de 900 kilomètres de routes de transit dans les parcs nationaux. Quoique n'étant pas nécessaires à l'exécution du mandat de Parcs Canada, ces biens sont requis pour remplir les autres responsabilités du gouvernement du Canada.

Bon nombre de biens contemporains, qui ont été construits entre la fin des années 50 et le début des années 70, ont atteint la fin de leur cycle de vie normal et doivent être reconstruits ou remis en état. En 1999[1], 29 p. 100 des biens contemporains de Parcs Canada étaient en bon état, 40 p. 100 étaient dans un état acceptable et avaient besoin de réfection dans un délai de cinq ans, 29 p. 100 étaient en mauvais état et avaient besoin d'une intervention urgente afin d'éliminer les risques de défaillance de structure, et 2 p. 100 avaient été fermés pour cause de défaillance.

STRATÉGIE DE LA GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

Le Plan budgétaire 2005 a prévu 209 M$ sur cinq ans, dont 75 M$ en fonds permanents, afin de combler ce déficit de réfection. Parcs Canada utilisera ces fonds supplémentaires et les biens d'infrastructure existants pour relever les défis en matière de réfection d'une façon stratégique et ciblée. En plus du programme d'investissements stratégiques, l'Agence mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Réduire le portefeuille d'actif et ne conserver que les biens essentiels nécessaires pour exécuter efficacement les programmes;
- Comme nous l'avons mentionné plus haut, appliquer un droit d'utilisation projeté sur quatre ans afin de réduire l'écart de 25 M$;
- Augmenter le pourcentage des ressources affectées aux biens grâce à un programme de réaffectation à l'échelon des unités de gestion;

[1] L'état des biens est actuellement mis à jour et une notation de l'état pour 2005 sera publiée dans le prochain plan.

Pour faire face aux risques et réduire au minimum les conséquences à court terme, l'Agence travaille également à gérer la base de biens existante de façon plus efficace et à apporter les modifications appropriées à mesure que les fonds disponibles augmentent. Les améliorations suivantes fourniront également un contexte rationnel en ce qui concerne l'allocation des ressources et les approbations de projet :

- Mettre en œuvre un système de gestion de l'actif afin de donner accès à de l'information fiable sur les biens qui appuie la prise de décision stratégique, assure la conformité aux obligations de diligence raisonnable et juridiques, améliore la compréhension du rôle joué par les biens dans l'exécution des programmes qu'ils appuient et facilite la surveillance des activités de gestion de l'actif.
- Adopter des normes afin d'assurer la conformité aux dispositions législatives et aux obligations en matière de sécurité, et effectuer un examen des meilleures pratiques de l'industrie afin d'améliorer les lignes directrices relatives à l'entretien et à l'inspection et d'assurer l'uniformité.
- Examiner et modifier la capacité et les structures de gestion de l'actif afin d'améliorer l'orientation stratégique et d'appuyer la fonction de gestion de l'actif.

La mise en œuvre des mesures susmentionnées permettra de combler le déficit de réfection qui existe depuis longtemps et d'améliorer progressivement l'état général des biens de l'Agence et des services connexes.

TABLEAU 8 : DÉTAILS SUR LES DÉPENSES AFFECTÉES AUX PROJETS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Le tableau suivant présente un profil de projets, notamment les prévisions et la description des dépenses pour les grands projets d'immobilisations prévus dont le coût estimatif total est supérieur à 2 M$.

Activité de programme	Dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses à effectuer dans les années futures	Coût total estimé courant	Description du projet
1. Créer des lieux patrimoniaux							
Colombie-Britannique							
PNC des Îles-Gulf Édifice de l'administration et complexe	1,9	2,3		–	–	4,2	L'Administration de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf sera située sur le lieu actuel, à Sidney. La construction devrait commencer en septembre 2004 et se terminer d'ici juin 2005. Le nouvel édifice servira de centre administratif principal pour la réserve de parc national et la future AMNC.
Ontario							
PNC de la Péninsule-Bruce Acquisition de terres	8,1	0,3	0,3	0,3	4,5	13,5	Le PNC de la Péninsule-Bruce est un parc national inachevé qui comprend des parcelles appartenant à des particuliers. Le gouvernement du Canada acquiert actuellement ces parcelles par vente de gré à gré afin d'achever le parc.
2. Préserver les ressources patrimoniales							
Yukon							
LHNC S. S. *Klondike* Modernisation	2,5	0,1	–	–		2,6	Situé dans la ville de Whitehorse, le LHNC S. S. *Klondike* comprend le bateau à aubes et une barde du Yukon appelée Atlin. En 1959, le CLMHC a recommandé au gouvernement du Canada d'acquérir un des bateaux à aubes à Whitehorse et de prendre des mesures pour assurer sa préservation. L'Agence a continué de mettre l'accent sur la préservation de l'IC du lieu et sur la prestation de services pertinents et rentables aux visiteurs.

TABLEAU 8 : DÉTAILS SUR LES DÉPENSES AFFECTÉES AUX PROJETS (EN MILLIONS DE DOLLARS) *(suite)*

Le tableau suivant présente un profil de projets, notamment les prévisions et la description des dépenses pour les grands projets d'immobilisations prévus dont le coût estimatif total est supérieur à 2 M$.

Activité de programme	Dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses à effectuer dans les années futures	Coût total estimé courant	Description du projet
2. Préserver les ressources patrimoniales *(suite)*							
Manitoba							
Conservation des murs du Fort-Prince-de-Galles	0,5	**0,4**	0,2	0,3	1,3	2,7	Le projet consiste à stabiliser les pans des murs originaux et à mettre en place un système de drainage sur les remparts afin de limiter la principale menace, soit l'infiltration d'eau. Cette approche est conforme au plan directeur du Fort-Prince-de-Galles et à la pratique internationale actuelle de la conservation des éléments de maçonnerie historiques.
Ontario							
Barrages de Kingston Mills	4,0	**0,1**	–	–	–	4,1	A trait à la stabilisation d'urgence du barrage de Kingston Mills, notamment l'élévation générale de la structure.
LHNC du Fort-Henry Réparations majeures	5,0	**5,0**	–	–	–	10,0	Le Fort-Henry se trouve à l'intersection de trois importantes voies navigables : le canal Rideau, le fleuve Saint-Laurent et le lac Ontario. Parcs Canada concentrera les investissements sur la préservation de l'IC du lieu et la prestation de services appropriés et rentables aux visiteurs.
3. Favoriser la connaissance et l'appréciation du public							** Pas de grands projets d'immobilisations supérieurs à 2 M$*

TABLEAU 8 : DÉTAILS SUR LES DÉPENSES AFFECTÉES AUX PROJETS (EN MILLIONS DE DOLLARS) *(suite)*

Le tableau suivant présente un profil de projets, notamment les prévisions et la description des dépenses pour les grands projets d'immobilisations prévus dont le coût estimatif total est supérieur à 2 M$.

Activité de programme	Dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses à effectuer dans les années futures	Coût total estimé courant	Description du projet
4. Offrir aux visiteurs une expérience de qualité							
Colombie-Britannique							
PNC Gwaii Haanas Centre patrimonial haida	1,1	**1,5**	1,9	–	–	4,5	Ce projet honore un engagement pris à l'égard de la Première nation Haida concernant la cogestion de la réserve de parc national du Canada Gwaai Haanas et du lieu patrimonial haida avant la signature de l'entente sur Gwaii Haanas. Le Centre patrimonial haida, qui doit être achevé en 2005, permettra à l'Agence d'exploiter Haida Gwaii au moyen de locaux permanents réservés à l'administration, à la recherche et à l'enseignement, ainsi que d'un vaste programme d'interprétation de Parcs Canada et des valeurs naturelles et culturelles de Haida Gwaii.
Ontario							
PNC de la Péninsule-Bruce Nouveau centre d'accueil des visiteurs	5,3	**2,0**	–	–	–	7,3	Le centre d'accueil des visiteurs de la Péninsule-Bruce est un centre de réception multifonctionnel inclus dans l'entente sur la création du PNC de la Péninsule-Bruce.
5. Administration des lotissements urbains	** Pas de grands projets d'immobilisations supérieurs à 2 M$*						
6. Gestion des routes de transit							
Alberta							
PNC Banff Élargissement à quatre voies de la route Transcanadienne	3,3	**11,9**	22,8	12,0	7,5	57,5	La route Transcanadienne traverse le PNC Banff sur une distance de 82 km. Au cours des dix dernières années, le débit routier a augmenté de 1,5 % par année. Le projet a quatre objectifs : accroître l'efficacité de la circulation des personnes et des marchandises, améliorer la sécurité des automobilistes, réduire les collisions entre les véhicules et la faune et promouvoir d'autres améliorations environnementales connexes.

TABLEAU 8 : DÉTAILS SUR LES DÉPENSES AFFECTÉES AUX PROJETS (EN MILLIONS DE DOLLARS) *(suite)*

Le tableau suivant présente un profil de projets, notamment les prévisions et la description des dépenses pour les grands projets d'immobilisations prévus dont le coût estimatif total est supérieur à 2 M$.

Activité de programme	Dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses à effectuer dans les années futures	Coût total estimé courant	Description du projet
Total grands projets (>2M)		**23,6**	25,2	12,6			
Total projets secondaires (<2M)		**54,1**	71,5	95,1			
Total des dépenses prévues		**77,7**	96,7	107,7			

TABLEAU 9 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT (EN MILLIERS DE DOLLARS)*

Nom du programme de paiement de transfert : **Contribution au Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales**

Date de mise en œuvre : **2003-2004**	Date de clôture : **2006-2007**	Financement total : **26,4 M$**

Objet du programme de paiement de transfert : **Inciter un large éventail d'entreprises à participer à la tâche de préservation des biens patrimoniaux du Canada**

Objectifs(s) et résultats prévus :

Résultats prévus: Participation des partenaires du secteur privé (sociétés canadiennes imposables) à la préservation du patrimoine du Canada par la remise en état des biens historiques à des fins d'utilisation commerciale ou locative.

Résultats attendus: Préservation et protection plus efficaces des lieux historiques du Canada et sensibilisation accrue des secteurs public et privé à l'importance des lieux historiques du Canada et à la nécessité de les préserver.

Faire en sorte de donner à un plus grand nombre de biens historiques une fonction dans la vie des collectivités en les utilisant à des fins commerciales ou locatives.

Nom du programme de paiement de transfert : **Programme de contributions pour l'Initiative des endroits historiques**

Date de mise en œuvre : **2002-2003**	Date de clôture: **en cours**	Financement total :

Objet du programme de paiement de transfert : **Fournir un soutien direct aux provinces et aux territoires afin qu'elles participent à l'élaboration du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, et engager la participation des municipalités, des intervenants et du grand public à la conservation des lieux historiques.**

Objectifs(s) et résultats prévus :

Résultats prévus : Création et mise à jour d'un Répertoire canadien des lieux patrimoniaux; élaboration et diffusion des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* aux fins de la conservation des lieux historiques; création d'un partenariat entre Parcs Canada et les autorités provinciales et territoriales aux fins de désigner, de préserver et de protéger les lieux historiques du Canada; et préparation du terrain pour de nouveaux projets visant à encourager la préservation et la protection des lieux historiques du Canada.

Résultats escomptés : Amélioration de la préservation et de la protection des lieux historiques du Canada, ainsi que de la compréhension, par le public, de l'importance de la conservation et de la signification des lieux historiques du Canada.

	Dépenses budgétées 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Préserver les ressources patrimoniales				
* Contributions – FFPPC	5 883	**7 419**	9 873	0
Contributions – IEH	**8 740	**9 000**	7 000	5 000
Total des programmes de paiement de transfert	14 623	**16 419**	16 873	5 000

* Le flux de trésorerie reflète les niveaux de référence de l'Agence

** Comprend les sommes dépensées par Patrimoine canadien

TABLEAU 10 : COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Dépenses budgétées 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Source des fonds						
crédit 25	2 000	**1 800**	3 000	3 000	3 000	3 000
vente de terres et bâtiments	5 400	**500**	500	500	500	500
dons	320	**0**	0	0	0	0
report des années antérieures	15 329	**0**	0	0	0	0
Total	23 049	**2 300**	3 500	3 500	3 500	3 500
Utilisation des fonds						
projets d'immobilisations	9 300	**1 500**	1 500	1 500	1 500	1 500
contributions au titre de partage des frais	100	**800**	2 000	2 000	2 000	2 000
Total	9 400	**2 300**	3 500	3 500	3 500	3 500

Nota : Renvoi au tableau 1 – Dépenses prévues de l'Agence

Annexe 1 :
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (RÉSUMÉ)

On ne s'attend pas à ce que les objectifs stratégiques du présent plan provoquent d'incidences environnementales inacceptables. Certains objectifs stratégiques sont particulièrement importants pour la protection de l'environnement. Le fait de déterminer des mesures précises et des attentes en matière de rendement constitue un instrument précieux pour communiquer la façon de mettre ces objectifs en œuvre. Par exemple, au sein des unités de gestion, les défis posés par la gestion de l'utilisation humaine et des infrastructures doivent être orientés par l'information provenant d'une capacité scientifique interne accrue, de programmes pointus de surveillance des parcs et de recherches en sciences sociales. La capacité de surveiller une série d'indicateurs et de cibles pour les parcs nationaux et d'en faire rapport ainsi que l'achèvement des plans directeurs pour tous les lieux historiques nationaux sont cruciaux. Les évaluations environnementales stratégiques des plans directeurs pour les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux doivent tenir compte de la façon d'utiliser cette information dans la prise de décision en vue d'améliorer l'intégrité écologique et commémorative.

Il faudra peut-être effectuer davantage d'évaluations environnementales détaillées à mesure que le Plan suscitera des initiatives particulières à l'échelon des unités de gestion. Ces évaluations constituent un instrument essentiel dans la planification et la mise en œuvre de projets particuliers. L'évaluation environnementale stratégique doit continuer de faire partie intégrante du processus de planification d'entreprise afin de faire en sorte que les conséquences écologiques des solutions de rechange soient prises en compte et d'appuyer des décisions éclairées.

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Annexe 2 :
COMPTE DES NOUVEAUX PARCS ET LIEUX HISTORIQUES

Les critères suivants déterminent les nouvelles aires patrimoniales protégées éventuelles, ainsi que les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux inachevés qui sont admissibles à un financement provenant du compte des nouveaux parcs et lieux historiques :

1. Tous les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux créés ou désignés après 1988 qui ne sont pas encore en mesure d'assurer la protection de base des ressources et la mise en valeur du patrimoine et d'offrir des services aux visiteurs, comme il est précisé dans leur plan directeur, ou qui n'ont pas mené à bien tous les projets d'amélioration énoncés dans les ententes d'établissement respectives, y compris pendant la période de planification;

2. Tous les lieux historiques nationaux non administrés par Parcs Canada qui sont approuvés par le ministre relativement aux contributions pour la participation aux frais.

Parcs nationaux	Lieux historiques nationaux	Aires marines nationales de conservation
Incomplet :		***Incomplet :***
Sirmilik	NCSM *Haida*	Saguenay–Saint-Laurent
Tuktut Nogait		
Wapusk		
Ukkusiksalik		
Îles-Gulf		
Proposée :		***Proposée :***
Basses-Terres-du-Manitoba		Lac Supérieur
Monts-Torngat		Gwaii Haanas
Île-Bathurst		Sud du détroit de Georgia
Monts-Mealy		Îles de la Madeleine
Bras-est-du-Grand-Lac-des-Esclaves		Un autre lieu à déterminer
Sud de l'Okanagan- Similkameen		
Deux autres lieux à préciser ultérieurement		
Agrandissement :		
Lacs-Waterton		
Nahanni		
Tuktut Nogait		

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

En outre, les lignes directrices suivantes déterminent les types de dépenses qui peuvent être faites du compte :

1. Toutes les dépenses d'investissement supérieures à 10 000 $ ayant trait à l'acquisition de terres et à l'extinction des droits de mise en valeur et d'exploitation des ressources. Toutes les dépenses de développement des biens immobiliers supérieures à 10 000 $, y compris la planification, la conception et la construction d'installations et d'infrastructures particulières, la stabilisation et la restauration des ressources écologiques et culturelles, l'élaboration de moyens de mise en valeur du patrimoine et l'acquisition initiale du parc automobile et de l'équipement.

Annexe 3 :
GLOSSAIRE

Activité de programme : information énoncée dans chacun des sept secteurs d'activités de programme de Parcs Canada qui précise les activités et pour lesquels les résultats prévus et les attentes en matière de rendement sont énoncés pour les cinq années suivantes.

Autochtones : descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuit. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par son patrimoine particulier, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances spirituelles.

Biens : Parcs Canada possède et gère 15 233 biens contemporains (75 p. 100 de la valeur totale des biens), 2 398 biens culturels (24 p. 100) et 1 023 biens servant à la mise en valeur du patrimoine (1 p. 100).

Biens contemporains : les terrains de camping, les centres d'accueil, les routes et les ponts, les écluses de canal et les barrages contemporains, les installations de traitement de l'eau et des eaux usées qui sont utilisés par les visiteurs et les résidants. En outre, Parcs Canada est propriétaire d'installations administratives, de locaux du personnel, d'aires de service ainsi que d'un parc de véhicules et d'équipement lourd. L'Agence exécute un programme complet d'évaluation de l'état de ses biens en fonction des risques auxquels ils sont exposés, de la santé et de la sécurité, du niveau de service et de l'état général des biens.

Biens culturels : ils sont au cœur du mandat de Parcs Canada, qui doit en assurer la préservation et la protection pour les générations à venir. Les biens culturels se répartissent en ressources de niveau I et de niveau II et se trouvent dans les installations de Parcs Canada. Il s'agit de ressources bâties (édifices, ponts, fortifications, ouvrages maritimes, terrains, monuments et plaques), de collections et de ressources archéologiques *in situ*.

Biens servant à la mise en valeur du patrimoine : produits, outils ou lieux qui servent à communiquer de l'information éducative sur l'importance de Parcs Canada et sur le patrimoine naturel et culturel du pays. Ces biens comprennent les expositions, les panneaux d'interprétation, ainsi que les productions et l'équipement audiovisuels.

Commémoration : reconnaissance ministérielle de l'importance nationale de territoires ou de plans d'eau particuliers au moyen de l'acquisition ou d'un accord, ou par un autre moyen jugé approprié dans le cadre des pouvoirs du ministre aux fins de la protection et de la mise en valeur de ressources et de lieux patrimoniaux, de l'installation d'une plaque ou de l'érection d'un monument.

Critères de vérification : normes raisonnables, politiques, pratiques, procédures ou exigences par rapport auxquelles le vérificateur compare et évalue les preuves de vérification réunies sur la gestion, le contrôle financier ou les systèmes d'établissement de rapports. Ces critères servent à déterminer dans quelle mesure l'organisation visée s'est conformée aux attentes explicitement formulées et sanctionnées.

Pour plus amples renseignements veuillez visiter notre site web au www.pc.gc.ca

Développement durable : développement qui répond aux besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) : entente conclue entre un promoteur de projet ou une organisation et un groupe d'Inuit après la conclusion d'un accord sur une revendication territoriale. Elle régit les activités du promoteur de projet ou de l'organisation relatives au territoire des Inuit visé et peut inclure toute question ayant un rapport avec des projets de mise en valeur importants susceptibles d'avoir un impact négatif sur les Inuit ou de leur apporter un avantage raisonnable. L'ERAI sera conforme aux modalités d'approbation du projet, notamment celles qui ont été établies conformément à l'examen des écosystèmes et des répercussions socioéconomiques.

Espèce en péril : espèce qui risque l'extinction ou l'extermination imminente dans l'ensemble ou une partie importante de son aire de répartition au Canada.

Gestion des ressources culturelles : pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles qui reposent sur des principes reconnus et qui intègrent les activités professionnelles, techniques et administratives visant à assurer la valeur historique et la protection des ressources.

Immobilisation : toute amélioration apportée au terrain et pour le compte de l'Agence Parcs Canada. Le terrain lui-même n'est pas considéré comme une immobilisation.

Imputabilité : engagement de l'Agence à faire preuve de clarté et de transparence en rendant compte aux Canadiens et aux Canadiennes des défis auxquels elle doit faire face et des résultats qu'elle obtient.

Imputabilité en matière de planification stratégique : précise les résultats prévus et les attentes en matière de rendement de l'Agence, ce qui fournit des critères pour déterminer les résultats mesurables dans la réalisation des objectifs à long terme et le plan quinquennal.

Intégrité commémorative : désigne l'état et le caractère global d'un lieu historique national. Un tel lieu possède une intégrité commémorative dans les cas suivants :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont bien communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées par tous les décideurs et intervenants.

Intégrité écologique : état d'un écosystème dont la structure et le fonctionnement n'ont pas été altérés par des stress d'origine anthropique.

Intendance : gestion des ressources patrimoniales de façon à ce qu'elles puissent être transmises intactes aux générations futures.

Patrimoine culturel : désigne les témoignages tangibles de l'expérience humaine comme les artéfacts, les archives, les documents imprimés, et intangibles comme le folklore, la langue, les coutumes, les traditions et le savoir-faire.

Plan d'entreprise : plan annuel élaboré afin de réaliser les objectifs de l'Agence. Il s'agit d'un document unique qui précise l'orientation générale de l'Agence pour l'année. Il concerne l'ensemble de l'Agence et attribue les pouvoirs, les responsabilités et l'imputabilité à l'échelle de celle-ci.

Plan directeur : document dans lequel sont énoncés les objectifs de la gestion d'un parc national, d'un canal historique ou d'un lieu historique national, ainsi que les stratégies et les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.

Réfection des biens : somme nécessaire pour assurer la santé et la sécurité du bien. Le montant accepté requis annuellement correspond à 2 p. 100 de la valeur totale du bien.

Règlement : utilisé pour aider à la gestion des parcs, des lieux historiques, des réserves de parc et des aires marines de conservation. Un règlement entre en vigueur par suite de sa publication dans la Partie II de la Gazette du Canada où, en vertu d'un décret, l'Agence présente son texte intégral. Le règlement ne peut être présenté pour promulgation sans avis et consultations publics.

Revendications territoriales : En 1973, le gouvernement fédéral a reconnu deux grandes catégories de revendications : les revendications globales et les revendications particulières. Les revendications globales s'appuient sur la reconnaissance du maintien des droits ancestraux sur les terres et les ressources naturelles et comprennent des éléments comme les titres fonciers, les droits de pêche et de piégeage et les mesures d'indemnisation financière. Les revendications particulières désignent des griefs bien précis formulés par les Premières nations à l'égard du respect des engagements énoncés dans les traités. Les revendications particulières désignent aussi les griefs concernant l'administration des terres et des biens des Premières nations en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

Structure des activités de programme : document fondé sur les programmes et les activités menés à bien par un organisme et approuvé par les membres du Conseil du Trésor. Il constitue le fondement de l'imputabilité en ce qui concerne les résultats prévus et les attentes en matière de rendement compte tenu des ressources et des pouvoirs accordés.

Vérification : processus méthodique, indépendant et documenté permettant d'obtenir des renseignements (parfois appelés preuves de vérification) et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères de vérification ont été respectés.

Annexe 4 :
LOIS ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Voici les lois ayant trait à l'Agence Parcs Canada :

Loi des champs de bataille nationaux à Québec	1908, ch. 57
Loi sur la maison Laurier	1952, ch. 163
Loi sur les espèces sauvages au Canada	1985, ch. W-9
Loi sur le ministère de l'Environnement	L.R. 1985, ch. E-10
Loi sur le ministère des transports (canaux historiques)	L.R. 1985, ch. T-18
Loi sur les forces hydrauliques du Canada	L.R. 1985, ch. W-4
Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales	L.R. 1985, ch. 52, (4e suppl.)
Loi sur les lieux et les monuments historiques du Canada	L.R. 1985, ch. H-4
Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs	1994, ch. 22
Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent	1997, ch. 37
Loi sur l'Agence Parcs Canada	1998, ch. 31
Loi sur les parcs nationaux du Canada	2000, ch. 32
Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada	2002, ch. 18
Loi sur les espèces en péril	2002, ch. 29
Loi sur les frais d'utilisation	2004, ch. 6

Voici les règlements ayant trait à l'Agence Parcs Canada :

Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux
Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux
Règlement sur les bâtiments des parcs nationaux
Règlement sur la pratique de commerces dans les parcs nationaux
Règlement sur le camping dans les parcs nationaux
Règlement sur les cimetières dans les parcs nationaux
Règlement sur les chalets construits dans les parcs nationaux
Règlement sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux
Règlement sur la prévention des incendies dans les parcs nationaux
Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux dans les parcs nationaux
Règlement sur les ordures dans les parcs nationaux
Règlement général sur les parcs nationaux
Règlement sur la circulation routière dans les parcs nationaux
Règlement sur les baux et permis d'occupation dans les parcs nationaux
Règlement sur les enseignes dans les parcs nationaux
Règlement sur la désignation des périmètres urbains, des centres d'accueil et des centres de villégiature dans les parcs nationaux
Règlement sur les eaux et les égouts dans les parcs nationaux
Règlement sur la faune dans les parcs nationaux

Pour plus amples renseignements veuillez vister notre site web au www.pc.gc.ca

Règlement sur le zonage du lotissement urbain de Jasper
Règlement sur le gibier du parc Wood-Buffalo
Règlement général sur les parcs historiques nationaux
Décret sur les parcs historiques nationaux
Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux
Règlement sur les canaux historiques, en vertu de la Loi sur le ministère des Transports
Règlement sur les gares ferroviaires patrimoniales, en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales
Règlement sur les forces hydrauliques du Canada, en vertu de la *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*